

S'ENGAGER, ENSEMBLE

# **Manifeste** pour une société régénérée

#### **AVANT-PROPOS** 1

4

8

9

10

11

12

13

14

15

Nous avons besoin d'un humanisme ressourcé et régénéré. 2

— Edgar Morin 3

Le projet de manifeste que vous tenez entre les mains est le cœur de 5 notre mouvement positif, volontariste, alternatif et créatif. Il est le ré-6

sultat d'un processus participatif de plus de deux années, un dialogue 7

collaboratif dense et inédit entre militants, experts et citoyens.

Le monde change. Les partis politiques traditionnels peinent à suivre son évolution. Ils répondent de manière inadéquate et insuffisamment concrète aux problèmes rencontrés quotidiennement par les citoyennes et les citoyens. Ils paraissent lutter davantage pour des postes que pour des idées. Ils sont plus que jamais en obsolescence programmée, défenseurs d'héritages du passé davantage que l'incarnation des réponses aux défis et utopies de demain. Les partis politiques actuels sont

- devenus des caricatures d'eux-mêmes. Ils deviennent les rentiers des
- déséquilibres causés en fragmentant chaque jour un peu plus la société.
- 3 Les citoyens ne comprennent plus le cap collectif qui leur est imposé et
- 4 ont le sentiment que la société ne fait plus cause commune mais que
- 5 chacun essaie de tirer la couverture à soi.

- Nos sociétés occidentales n'ont jamais été aussi prospères, nos indus-
- 7 tries aussi productives. Nous sommes pourtant loin du compte en
- 8 termes de bonheur, de qualité de vie et d'épanouissement. La société
- 9 de consommation nous impose de pseudo nouveaux besoins, le pou
  - voir d'achat se réduit, de nombreuses familles sont fragilisées, la classe
- moyenne s'affaiblit, les jeunes éprouvent des difficultés à acquérir un
- logement, les services de l'État police, justice, enseignement, soins
- de santé... sont sous-financés, l'inflation des lois et règlements para-
- lyse l'action publique et freine l'initiative, le travail et l'effort ne sont pas
- valorisés à leur juste mesure, la réussite est suspecte voire décriée... Au
- même moment, l'angoisse climatique et environnementale n'a jamais
- 17 été aussi forte. La société mangue d'une boussole.

- 1 Ces dernières années, de nombreuses voix se sont élevées pour récla-
- 2 mer des responsables politiques crédibles, une vision claire et une ac-
- 3 tion publique responsable. Les citoyennes et citoyens aspirent à retrou-
- 4 ver un esprit d'État. Durant ces deux dernières années, ils nous ont con-
- 5 fié leur besoin de revenir à l'essentiel. Nous les avons entendus.
- 6 Aujourd'hui, on vit à toute allure. On râle, on s'indigne, on twitte, on
- 7 poste, on désigne des coupables. Les algorithmes des réseaux sociaux
- 8 enferment les individus dans leurs certitudes et renforcent les clivages.
- 9 On peine à trouver du sens dans le monde qui nous entoure ou ce qu'on
- entreprend au travail, dans cette vie au rythme effréné.
- Pour notre part, nous voulons incarner l'espoir plutôt qu'attiser la peur.
- Nous voulons faire société autour d'un nouveau pacte social et citoyen.
- Nous pensons qu'il est essentiel de poser un regard lucide sur notre
- société ses forces, ses dysfonctionnements pour en bâtir une
- autre, ensemble. Une société où la vie en commun est porteuse de sens,
- où l'altérité et le changement, loin d'être des menaces, sont envisagés
- 17 comme des richesses et de beaux défis.
- Nous voulons mettre sur pied une démocratie régénérée pour freiner
- les postures autoritaires susceptibles de porter atteinte à nos libertés.
- Nous voulons proposer une alternative citoyenne aux simplismes, aux
- 21 populismes et aux extrémismes qui gangrènent notre démocratie. Nous
- voulons lutter contre tout radicalisme et tout repli identitaire. Nous
- voulons construire une société ouverte, apaisée, créative et inclusive.
- 24 Une société où demain sera plus beau qu'aujourd'hui. Où chacun vivra
- mieux et aura l'opportunité de devenir ce qu'il souhaite.

- Dans ce contexte, la nuance, loin d'être une faiblesse, sera une force et
- une vertu. Dans cette période de clash et de trash, la pondération sera
- 3 une posture de courage et un besoin chaque jour plus essentiel. Le cou-
- 4 rage politique, le courage des politiques, ce n'est pas de hurler avec les
- 5 loups. C'est pouvoir donner un cap et assumer des choix sans vaciller
- au premier coup de vent. C'est faire preuve de détermination et de jus-
- tesse dans l'engagement, et d'une intégrité irréprochable dans les pro-
- 8 pos et comportements.

- 9 Notre mouvement politique, centriste et progressiste, désire fédérer
  - tant les esprits entreprenants que les acteurs associatifs. Avec les ci-
- toyens engagés qui prendront part à cette aventure humaine et collec-
- tive, nous réhabiliterons la position nuancée et constructive comme
- force d'avenir, loin des postures caricaturales des partis tirant sans cesse
- plus à gauche ou plus à droite et qui génèrent eux-mêmes au sein de
- la société les tensions qu'ils dénoncent.
- 16 Être au centre, ce n'est pas être tiède. Être au centre, c'est vouloir amé-
- liorer la situation de chacun et des plus défavorisés en particulier. Être
- au centre, c'est être résolument progressiste et partisan de l'initiative.
- 19 Être au centre, c'est s'opposer tant aux conservateurs de droite accro-
- 20 chés à leurs privilèges, qu'aux conservateurs de gauche refusant toute
- remise en cause de leurs acquis.

Être au centre, c'est s'adapter au monde qui change, être agile et orienté 1 vers les solutions, et pas dogmatique. Être au centre, c'est être attaché 2 à la responsabilité et à la solidarité. Être au centre, c'est concilier la li-3 berté individuelle et la vie en société. Être au centre, c'est valoriser les 4 anciens et promouvoir la jeunesse. Être au centre, c'est respecter la pla-5 nète qui héberge notre humanité. Être au centre, c'est considérer l'épa-6 nouissement de chaque homme et de chaque femme comme l'essence 7 de son projet politique. 8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

Nous refusons que certains doivent choisir entre manger correctement, se chauffer ou se soigner. Nous refusons que l'efficacité de l'État soit mise à mal par des situations risibles comme 9 ministres de la santé dans un pays de 11 millions d'habitants. Nous refusons que les asperges du Pérou soient moins chères que celles de Waremme. Nous refusons que le monde rural soit asservi par les dynamiques urbaines. Nous refusons que la pension d'un indépendant soit inférieure à celle d'une personne n'ayant jamais travaillé. Nous refusons que tant de bâtons soient mis dans les roues de ceux qui entreprennent. Nous refusons que les femmes gagnent en moyenne 24% de moins que les hommes. Nous refusons que trop d'élèves se retrouvent en garderie faute de professeurs en suffisance. Nous refusons que certains et certaines, en 2022, se sentent encore contraints de masquer leur identité sexuelle. Nous refusons qu'il faille attendre 5, 10, 15 parfois 20 ans pour obtenir un jugement, en raison de l'asphyxie de la justice. Nous refusons la démagogie de tout poil. Nous refusons d'enfermer les citoyens dans des identités réductrices. Nous refusons la tentation du conservatisme et le rejet des réformes. La volonté de s'accrocher à des acquis ou des privilèges individuels ne peut que nous détourner du progrès collectif.

- 1 Avec celles et ceux qui nous rejoindront, nous tracerons les contours
- d'une société réenchantée. Une société profondément vivifiée où la
- quête du bien-être se substituera à celle des biens! Nous défendrons,
- 4 comme l'écrit Edgar Morin, un humanisme régénéré.
- 5 Nous voulons fédérer des personnes et des associations qui privilégient
- la recherche du bien commun à la défense des intérêts spécifiques ou
- 7 de clientèles électorales. Nous refusons d'opposer les personnes favo-
- risées aux précarisées, les aînés aux jeunes, les croyants aux athées, les
- 9 hommes aux femmes, les hétérosexuels à tous les autres, les personnes
- nées ici à celles nées là-bas, les néerlandophones aux francophones, les
- citoyens aux politiques... À la lutte des classes ou, pire, à celle des races,
- nous substituons la réconciliation citoyenne. Nous voulons rassembler
- chacune et chacun autour d'un projet universaliste et alternatif de ré-
- qénération de la société, comme plusieurs mouvances avant-gardistes
- le plaident aux quatre coins de l'Europe et du monde.
- De plus en plus de personnes ne perçoivent plus le sens d'une vie à
- courir sans cesse derrière un temps qui s'échappe, où elles sont cons-
- tamment soumises à un stress grandissant. De plus en plus de per-
- sonnes ont l'impression de perdre leur vie à la gagner. Nous souhaitons
- leur rendre la maîtrise de leur temps.

- Le temps de vivre sereinement et de bien faire ce qu'elles entrepren-
- 2 nent. Le temps de se poser, de se retrouver avec elles-mêmes et avec
- 3 ceux qu'elles aiment. Le temps de chercher, de ressentir le sens de notre
- 4 existence.
- 5 Pour atteindre cette régénération, notre mouvement ne peut être un
- 6 parti politique comme les autres. Il est plus qu'un parti. Il est un mou-
- vement qui prend parti. Bien sûr, c'est un mouvement qui a l'ambition
- 8 de défendre un programme politique pour obtenir la confiance des
- 9 électrices et des électeurs. C'est un mouvement qui leur proposera de
- soutenir des candidats attachés au bien commun et susceptible de les
- représenter dans les parlements et les gouvernements. C'est un mou-
- vement qui se composera de militants et mandataires bien ancrés sur
- le terrain, conscients des vécus des citoyens et citoyennes, car soucieux
- de maintenir avec eux un contact constant et de proximité.
- Mais c'est aussi et surtout un mouvement qui s'enracine dans la société
- civile. Un mouvement ouvert, qui favorise le dialogue entre ses adhé-
- rents et les citoyens soucieux de débattre et d'aider à la réalisation de
- projets. Un mouvement qui stimule la participation et le débat d'idées.
- Toute personne qui s'y reconnaît peut y adhérer librement, quels que
- soient son milieu, sa langue, sa nationalité, sa culture et ses convictions
- 21 philosophiques ou religieuses.
- 22 En créant ce mouvement politique, déterminé et positif, nous voulons
- poser les jalons d'une société réinventée, enthousiasmée, équilibrée et
- 24 apaisée. Nous y arriverons ensemble.
- J'invite chaque citoyenne et chaque citoyen à s'emparer de ce projet de
- 26 manifeste. Il est soumis à débat pour que chacune et chacun puisse
- 27 l'amender et rejoindre cette dynamique participative.

- On ne peut plus se permettre, face à tant de défis, de simplement con-1
- tinuer à s'indigner. Il faut s'engager! Je vous invite donc à vous engager 2
- à nos côtés, à transformer vos légitimes indignations en énergie cons-3
- tructive et continue. Nous avons besoin de votre énergie pour incarner 4
- un courant alternatif, favoriser le changement et régénérer notre so-5
- ciété en profondeur. 6
- Il y a tant de désespérances, de résignations et d'indignations. Soyons 7
- au contraire et plus que jamais des citoyens enthousiastes, déterminés 8
- et engagés! 9
- Tous ensemble, vers l'avenir! 10

**Maxime Prévot** 11

### **Un nouvel Avenir**

Notre société a besoin d'un nouvel élan. Une part toujours plus large de la population pense que nos enfants vivront moins bien que nous. Beaucoup ont perdu confiance dans l'avenir et dans le progrès. La crise sanitaire et climatique, notamment les inondations de l'été 2021, a mis en évidence notre vulnérabilité. Cette même vulnérabilité à laquelle nous confrontent le vieillissement de la population et le réchauffement climatique. Nous avons appris qu'un simple virus peut mettre nos sociétés à l'arrêt et les inciter dangereusement au repli sur soi. Nous avons éprouvé, par le nombre de nos morts, la dépendance des aînés et la fragilité de nos structures collectives. Nous savons aussi que nos modes de consommation et de production ne sont plus ni humainement ni écologiquement soutenables. La survie même de l'espèce humaine est aujourd'hui menacée. 

Nous refusons cependant de sombrer dans le catastrophisme. Nous ne voulons pas nous résoudre à attendre l'effondrement de notre monde. Nous voulons résister à la tentation du repli sur soi, qu'il soit le fait d'individus, de communautés ou de pays. Nous voulons voir dans les défis de notre temps l'opportunité de construire une société où chacune et chacun pourra vivre mieux. Nous voulons être à l'origine d'un mouvement POSITIF qui affirme sa confiance dans l'avenir et sa détermination face à ces enjeux. Un mouvement qui entend incarner l'espoir plutôt que la peur. Un mouvement qui rassemble les personnes en quête de sens, celles et ceux qui refusent d'être réduits à des consommateurs et se veulent acteurs de leur vie et de la société. Nous voulons rassembler celles et ceux qui s'engagent, celles et ceux qui ont des projets, celles et ceux qui veulent innover et entreprendre, que ce soit dans le domaine économique, social, associatif, culturel ou sportif.

- 1 Nous voulons rassembler celles et ceux qui pensent que prendre soin
- de soi, des autres et de la nature est un projet de société ; une cause
- 3 juste et noble. Nous voulons rassembler celles et ceux qui privilégient
- 4 la recherche du bien commun et l'épanouissement des personnes à la
- 5 défense des intérêts spécifiques. Ensemble, nous voulons nous engager
- 6 pour une société régénérée.
- 7 Régénérer, c'est trouver en soi et dans la relation à l'autre la force et
- 8 l'énergie de mettre en place de nouveaux projets. Régénérer, c'est
- 9 revenir à l'essentiel, tant dans nos modes de consommation que dans
- nos actions. C'est viser le bien commun et se débarrasser des agitations
- superflues qui n'apportent pas de plus-value au débat public et à la
- transformation nécessaire de notre société.
- Régénérer, c'est retrouver la vitalité perdue, la force créatrice dont nous
- avons besoin pour repenser notre organisation de société, modifier nos
- comportements, nos manières de produire et de consommer. Grâce à
- cette force, nous surmonterons les crises auxquelles nous devons faire
- face et qui nous lient dans une même communauté de destin. Ensemble
- nous parviendrons à préserver le climat et la biodiversité, à restaurer la
- 19 cohésion sociale, à redynamiser notre économie, à restaurer la
- 20 confiance dans la démocratie. En faisant preuve d'empathie et de
- bienveillance les uns envers les autres, nous parviendrons à refaire
- société, à la régénérer et à la réenchanter.

Faire advenir cette régénération demande que nous changions le 1 regard que nous posons sur nous-mêmes et sur la nature. Nous 2 pensions tout contrôler, maîtriser chaque chose. Nous prétendions 3 nous mettre à l'abri du moindre danger et garantir la protection de 4 chacune et chacun. Nous nous rêvions chênes, nous devons nous 5 accepter roseaux. A l'illusion de la puissance, nous devons substituer la 6 force de celles et de ceux qui, conscients de leur vulnérabilité, ont 7 confiance dans leur capacité à traverser les crises. Plutôt que de nous 8 libérer d'une nature, d'inventer un monde artificiel, d'aspirer à l'immortalité en reliant nos cerveaux à des ordinateurs, de nous 10 transformer en robot et d'oublier que notre humanité réside d'abord 11 dans notre capacité à nous émouvoir, nous voulons redécouvrir notre 12 appartenance à l'ensemble du vivant et valoriser notre enracinement 13 dans la nature. 14

La régénération de la société sera d'abord une régénération du vivant. La lutte contre le dérèglement climatique, la préservation de la biodiversité et le respect du bien-être animal sont au cœur de notre engagement. La lucidité sur l'urgence climatique impose d'agir avec pragmatisme et de privilégier l'efficacité des solutions aux utopies aussi simplistes qu'irréalistes. Le défi climatique ne peut attendre une révolution énergétique sectaire, une mutation culturelle ou la fin du capitalisme. Il demande d'opter pour une écologie des solutions et d'allier volontarisme politique, investissements publics, initiatives privées, associatives ou coopératives, innovations technologiques, fiscalité environnementale et modifications de nos comportements.

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Régénérer le vivant c'est également reconnaître à chacun le droit d'être vulnérable. Les personnes fragiles – et chacun l'est à un moment donné de son existence – doivent bénéficier de toute notre attention, de tout notre engagement.

- La solidarité est essentielle car toute personne peut être confrontée, 1
- dans son parcours de vie, à une difficulté d'emploi, de logement, de 2
- séparation, de santé physique ou mentale, ou à un drame personnel. 3
- Chacune et chacun doit pouvoir se redresser et tenir debout dignement. 4
- Les personnes avec un handicap, trop souvent oubliées, méritent une 5
- attention toute particulière. 6
- La pandémie nous a rappelé une évidence : la santé est le premier 7
- besoin de chacun d'entre nous. Entre le recours à une technologie 8
- toujours plus poussée et la volonté de maîtriser les dépenses, notre 9
- système de santé s'est déshumanisé. Le personnel soignant s'épuise. Il 10
- est temps de rappeler que les soins de santé, avant d'être des coûts, 11
- sont l'expression de notre humanité. Nous voulons revaloriser les 12
- soignants et remettre la relation patient-soignant au centre de notre 13
- système de santé. Nous voulons également renforcer les politiques de 14
- prévention. Prévenir au mieux les maladies est la seule manière 15
- acceptable de réduire les dépenses. 16
- La seconde régénération au cœur de notre projet politique est celle de 17
- la culture : culture des arts et des lettres mais aussi culture de l'esprit et 18
- de la société. L'épanouissement de l'être humain dépend de sa capacité 19
- à donner du sens à son existence, à vivre ses émotions et à créer de la 20
- beauté. Il lui est aussi essentiel de se former, de développer ses 21
- connaissances et de les partager. 22

- 1 L'école est le fondement de notre société. Elle permet à chacun
- d'accroître ses compétences et d'apprendre à vivre en société. Elle doit
- être attentive aux particularités de chaque enfant et diversifier ses
- 4 pratiques pédagogiques. Nous défendons la liberté d'enseignement et
- 5 l'autonomie des équipes pédagogiques.
- 6 La régénération de la culture demande de considérer les différences
- 7 comme des richesses et de faire preuve de bienveillance à l'égard de
- 8 l'autre en s'efforçant de l'écouter et de se mettre à sa place pour
- comprendre ce qu'il vit. Il y a aujourd'hui trop de peurs et de colères.
- Nous ne pourrons y mettre fin qu'en réprimant avec une égale sévérité
- toutes les formes de radicalisation, de discriminations et de racisme.
- Seul un modèle interculturel, inclusif et solidaire peut rendre possible la
- compréhension mutuelle entre personnes de cultures et de convictions
- différentes et faire naître l'entente autour d'un socle de valeurs
- 15 communes.

- Nous voulons contribuer à l'essor d'une culture sociale valorisant la
  - créativité, l'innovation et l'esprit d'initiative. Celui-ci s'inscrira plus
- largement dans une régénération de la prospérité. Le réchauffement
- 19 climatique, l'impossibilité d'une croissance infinie, la généralisation
- 20 progressive du sentiment de perte de sens, le rythme effréné des
- 21 mutations numériques, la précarisation croissante des familles, en
- 22 particulier de celles monoparentales, la nécessité de revaloriser le travail
- 23 nous poussent à privilégier un développement économique axé sur la
- qualité des produits et des services plutôt que sur la quantité de biens
- 25 consommés.
- Nous défendons une économie régénératrice et circulaire sur laquelle
- 27 peut aussi s'appuyer le renouveau d'une véritable politique industrielle.
- 28 Celle-ci favorisera la relocalisation de la production et la collaboration
- entre les acteurs économiques.

Elle sera créatrice d'emplois de qualité et porteurs de sens, notamment 1 dans les secteurs environnementaux ainsi que dans la recherche, 2 l'éducation, les soins et les services aux personnes. Nous voulons que 3 le travail soit encouragé et mieux rémunéré. Ceux qui travaillent doivent 4 se sentir considérés et à même de mener une vie sans excès mais 5 confortable, épanouie et confiante dans l'avenir. Nous soutiendrons les 6 esprits créatifs, les indépendants, les artisans et les patrons de TPE et 7 PME pour mettre sur pied un environnement d'affaires sécurisant et 8 stimulant, créateur d'emplois et de valeur ajoutée économique et 9 sociétale. Nous refusons que la classe moyenne soit constamment 10 pressée comme un citron, toujours plus taxée alors qu'elle bénéficie 11 rarement d'allocations sociales ou d'aides de l'État. La dignité, la 12 bienveillance, la justice, mais aussi le respect, le travail et le mérite sont 13 des valeurs que nous faisons nôtres. 14

15 Cette régénération ne sera possible que si nous parvenons à restaurer 16 la confiance des citoyens dans la démocratie et l'action politique. La 17 régénération de la démocratie nécessite de renforcer la participation 18 des citoyens et la concertation sociale.

- Nous voulons donner plus de place à la délibération et à la nuance.
- 2 Nous voulons simplifier nos institutions qui sont devenues illisibles pour
- les citoyens et mettre fin aux dérives de la particratie. Nous considérons
- 4 que l'action politique doit permettre à la collectivité de décider du
- 5 modèle de société dans laquelle elle souhaite vivre. Nous avons besoin
- 6 d'institutions politiques solides capables de faire respecter leur
- 7 souveraineté sur le plan international. Nous souhaitons à la fois le
- renforcement de l'intégration européenne et le maintien d'une
- 9 Belgique fédérale forte.
- Nous reconnaissons la quête de spiritualité et de sens de chaque être
- 11 humain. Pour autant, nous voulons un État qui soit impartial, équidistant
- de toute religion ou philosophie la loi primant sur la foi et qu'il
- définisse des objectifs communs. Son rôle est de coordonner et de
- soutenir l'action des personnes et des associations, sans se substituer à
- elles. Il doit assumer adéquatement ses fonctions régaliennes, garantir
- le respect des libertés fondamentales et l'égalité des droits. L'autorité
- de l'État et de ses représentants doit être respectée, l'ordre dans la rue
- assuré, sans quoi il n'y a ni sécurité ni justice. Sa légitimité dépendra de
- 19 l'efficacité de l'action publique, de la qualité des services rendus et de
- la maîtrise des finances publiques car chaque dépense inconsidérée est
- une dette que nous imposons à nos enfants. Sans une justice qui
- fonctionne, il n'y a pas d'État de droit. Elle doit avoir les moyens d'être
- ce premier contre-pouvoir. Nous n'avons besoin ni de plus ni de moins
- 24 d'État, mais de mieux d'État.
- Davantage encore que la démocratie, c'est le pacte entre l'ensemble
- des citoyens qui définit notre manière de faire société. Nous voulons le
- régénérer et passer d'une société de consommation à une société de
- 28 participation, d'une société où chacun recherche sa satisfaction
- 29 personnelle à une société où chacun s'efforce, selon ses capacités, de
- 30 contribuer activement au bien-être commun.

Nous considérons la participation comme un droit. La collectivité doit s'organiser pour garantir le respect des libertés fondamentales et assurer à toutes et tous les ressources nécessaires à la satisfaction de ses besoins essentiels tant sur les plans corporel, affectif, sexuel, psychologique ou spirituel. L'objectif de notre action politique est d'offrir une place à toutes et tous au sein de la société afin qu'elles et ils puissent s'engager, développer leurs talents et donner le meilleur d'eux-mêmes. L'idée de progrès n'implique pas seulement de prélever aux uns pour donner aux autres, mais d'améliorer la situation de chacun et des plus défavorisés en particulier. 

Nous considérons aussi la participation comme une responsabilité. Nous invitons chacune et chacun à faire de leur mieux. Nous sommes convaincus que c'est en faisant quelque chose de positif pour soi et pour les autres que l'on s'accomplit. Nous soutenons l'esprit d'initiative, associatif et entrepreneurial. Ceux qui prennent des risques doivent être valorisés. Nous voulons que chacun contribue activement au bien-être commun en fonction de ses capacités. Ceux qui sont dans le besoin doivent être soutenus sans être réduits à la dépendance. La solidarité doit favoriser l'émancipation et l'autonomisation de ceux qui en bénéficient, non les enfermer dans une quelconque forme d'assistanat.

La sixième et dernière régénération sera celle des libertés. La pandémie a rappelé à chacune et chacun que l'on ne peut être réellement libres qu'ensemble. Nous estimons que la liberté authentique ne consiste pas dans l'absence égoïste de contraintes mais dans l'engagement dans ce que l'on croit juste. C'est pourquoi prendre soin de soi et des autres n'est pas à nos yeux seulement un slogan, mais un réel projet de société.

Il n'y a pas de liberté sans une juste répartition des ressources. Nous ne 1 sommes réellement libres que lorsque nous disposons des moyens 2 personnels et matériels suffisants pour la réalisation de nos projets. 3 Nous exigeons que la dignité de tout être humain, ses droits et ses 4 libertés soient pleinement reconnus et que l'égalité des genres 5 devienne une évidence. Nous nous battrons pour mettre fin aux 6 discriminations. Nous voulons une société pleinement égalitaire entre 7 les hommes et les femmes, que personne ne soit menacé dans son 8 intégrité physique ou morale, ne se voit assigner un rôle ou refuser 9 l'accès à un emploi, une fonction ou un service, en raison de son genre, 10 de son origine ou de ses convictions. Nous voulons que chacune et 11 chacun ait la possibilité de désirer, d'aimer et de vivre avec qui elle ou 12 il le souhaite et puisse donner sens à son existence en vivant pleinement 13 ses engagements et ses valeurs. 14

15 Ces six régénérations structurent notre projet politique. En les réalisant, 16 nous voulons offrir à nos enfants, comme à nous-mêmes, de vivre 17 mieux demain.

## La régénération du vivant

- La force du vivant réside dans sa capacité de régénération : sa faculté 1
- de reconstituer par lui-même ses tissus et ses chairs abîmés. 2
- Contrairement à l'objet cassé qui doit être remplacé en tout ou en 3
- partie, le vivant est à même de se ressourcer. Il est malade, il guérit ; il 4
- est vulnérable, il se réinvente. Cette capacité de régénération n'est 5
- cependant pas sans limite. Elle s'inscrit dans le respect du temps, de la 6
- spécificité et des besoins du vivant. Elle nécessite de prendre soin de 7
- l'environnement comme de notre santé. Le lien environnement-santé 8
- est particulièrement étroit et seul un plan intégré de santé 9
- environnementale permettra une régénération du vivant. 10

#### 1. PRENDRE SOIN DE LA NATURE

- Nous n'avons qu'une seule planète. Qui la malmène, malmène aussi 12
- l'existence humaine. Prendre soin de la nature est une priorité de l'être 13
- humain pour son semblable. 14

- Nous refusons de réduire la nature à un ensemble de ressources 15
- exploitables jusqu'à l'épuisement. L'exploitation massive des énergies 16
- fossiles est responsable du réchauffement climatique. Au cours du 20<sup>ème</sup> 17
- siècle, la consommation d'énergie a été multipliée par 10, l'extraction 18
- des minéraux industriels par 27 et celle de matériaux de construction 19
- par 34. L'humanité émet six fois plus de CO<sub>2</sub> qu'en 1950. Le volume de 20
- CO<sub>2</sub> expulsé dans l'atmosphère induira une hausse des températures 21
- d'au moins 1,5° d'ici 30 ans. Certaines régions du globe seront touchées 22
- par des pénuries alimentaires, l'épuisement des réserves d'eau, la 23
- disparition de la biodiversité, de fortes canicules, des orages, des 24
- inondations et l'exode de millions de personnes. 25

- 1 Il n'est plus rare de voir des décideurs au plus haut niveau et des
- 2 rapports officiels de grandes institutions (Banque mondiale, armées,
- 3 GIEC, banques d'affaires, ONG, etc.) évoquer la possibilité d'un
- 4 effondrement. Comme le soulignent les auteurs P. Servigne et R.
- 5 Stevens, « le climat s'emballe, la biodiversité s'effondre, la pollution
- s'immisce partout, les ressources s'épuisent, l'économie risque un arrêt
- 7 cardiaque à chaque instant, les tensions sociales et géopolitiques se
- 8 multiplient... (...) L'échelle et la vitesse des changements que nous
- 9 provoquons sont sans précédent dans l'histoire ».
- Les populations de vertébrés peuplant le globe ont, en moyenne, un
- effectif réduit de moitié comparé à celui d'il y a 40 ans. Les lions,
- léopards, pumas, lynx et la majorité des grands carnivores sont de
- moins en moins nombreux. La plupart des écosystèmes marins sont
- perturbés. Plus de la moitié des populations d'oiseaux des champs a
- disparu au cours des trois dernières décennies. Deux tiers des
- populations d'espèces d'invertébrés que les scientifiques suivent sont
- en déclin. Une benne de déchets plastiques est déversée chaque minute
- dans l'océan. A ce rythme, il y aura plus de plastique que de poissons
- dans la mer en 2050. Nous voulons être combattifs sur ces enjeux de la
- 20 biodiversité et en faire un ministère explicite doté de moyens d'action
- 21 concrets.
- Les catastrophes concernent non seulement les générations futures,
- mais aussi les générations présentes. Aujourd'hui seul un utopiste
- inconscient croit que tout peut continuer comme avant. Le réaliste
- 25 généreux, au contraire, mettra toute son énergie dans une transition
- rapide et radicale, dans la construction de résilience locale, qu'elle soit
- territoriale ou humaine.
- 28 Il nous reste peu de temps pour réduire l'impact du dérèglement
- climatique sur notre qualité de vie et sur l'épuisement de la planète.

- Nous voulons limiter la croissance des températures et des émissions
- de CO<sub>2</sub>. Il nous faut atteindre la neutralité carbone pour 2050. À défaut,
- 3 la planète risque de devenir inhabitable et les êtres vivants de
- 4 disparaître.
- 5 Nous devons admettre que notre monde est au bord de l'effondrement
- et repenser notre conception du progrès. Nous voulons susciter de
- 7 nouveaux récits, une nouvelle vision de société pour oser nous
- 8 affranchir des énergies fossiles. Nous voulons que notre génération soit
- 9 celle qui a rendu possible le meilleur, non celle du déni.
- 10 Cela demande de prendre soin de la nature, une nature qu'il nous
- appartient de cultiver afin d'en retirer les fruits et non de l'épuiser ou
- de l'assécher. S'il ne peut être question de renoncer à toute idée de
- progrès, il nous faut adapter nos modes de production et de
- consommation. Nous devons avancer de manière pragmatique en
- 15 éduquant et informant.
- 16 Il s'agit de faire évoluer les mentalités et de travailler à l'adhésion des
- 17 citoyens.

La transition économique et technologique sera d'abord sociale et culturelle. Nous voulons transformer de manière inédite le modèle actuel. Nous voulons dégager un consensus fort au sein de la société et susciter un large débat citoyen pour que chacune et chacun soit à même de comprendre les enjeux des politiques proposées. Nous voulons sensibiliser les citoyennes et citoyens à l'adaptation de leur alimentation et de leurs habitudes de déplacement. Nous leur fournirons le soutien nécessaire pour accompagner socialement cette transition. Nous voulons améliorer l'offre de transport en commun, favoriser les voitures « bas carbone », en réduire le nombre, faire émerger les voitures partagées, encourager l'usage du vélo ou de la marche, diminuer les contraintes de déplacement en facilitant le travail à distance, stimulant les quartiers et les villages et rapprochant les producteurs des consommateurs.

15 16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

1

2

3

4

5

6

7

8

10

11

12

13

14

#### Organiser une convention citoyenne pour le climat et la biodiversite

Nous proposons d'organiser une Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité réunissant, aux côtés des représentants politiques issus des différents niveaux de pouvoir, représentants des entreprises, des travailleurs, des acteurs de la société civile, des ONG, des experts académiques et bien sûr le plus grand nombre de citoyens. Cette convention débouchera sur des objectifs cohérents avec l'ambition de réduire de 55% des émissions de CO<sub>2</sub> en 2030, d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et de régénérer la biodiversité.

- 1 Nous travaillerons à une réduction significative de nos besoins
- 2 énergétiques. Nous interrogerons en profondeur nos modes de vie.
- Nous mettrons un frein au consumérisme à outrance, à la publicité
- 4 frénétique et au marketing intrusif qui nous vantent des
- 5 comportements illusoires censés apporter le bonheur. La sobriété
- 6 énergétique commence par une sobriété commerciale.
- 7 Nous voulons en outre que chaque consommateur dispose d'une
- 8 information correcte sur l'ensemble des coûts d'un produit. Le «
- 9 CarbonWatchers », un système de « points » et de codes couleurs sur
- 10 l'emballage des produits, permettra à chacun de visualiser facilement,
- simplement et rapidement l'impact de chaque produit sur le climat.
- Nous voulons aussi que le prix d'un bien intègre son impact sur
- 13 l'environnement. La pollution provoquée par la production,
- 14 l'acheminement, l'usage et le recyclage d'une marchandise sera
- supportée par le consommateur. Nous souhaitons développer une
- 16 fiscalité environnementale et le principe pollueur-payeur, via
- 17 l'instauration, idéalement au niveau européen, d'une taxe carbone ou la
- transformation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en une taxe pour
- la valeur environnementale (TVE) dont le taux sera lié aux émissions de
- carbone nécessaire à la production du bien acheté. La TVA pourrait être
- réduite à 15% et complétée par une variable de 1 à 6% en fonction du
- 22 cycle de vie du produit ou du service taxé.
- Pour que cette mesure s'accompagne d'une valorisation de la réduction
- de l'empreinte énergétique, nous créerons un dividende carbone en
- redistribuant égalitairement les recettes de la taxe carbone entre les
- citoyens.

La réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub> passe par l'amélioration de la performance énergétique. L'isolation des bâtiments publics comme privés sera une priorité. Elle sera un moteur de création d'emplois locaux à condition de renforcer les formations dans les métiers en pénurie et en demande. Chaque citoyen aura la possibilité de rénover en profondeur son logement sans débourser un euro en faisant financer les travaux par un tiers investisseur qui se rémunèrera à partir des économies d'énergie réalisées.

8 9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

1

2

3

4

5

6

7

### Pollueur-payeur sans casse sociale :

#### le dividende carbone

Les biens de consommation seront taxés proportionnellement aux émissions de carbone nécessaire à leur production, de sorte que le prix des produits les plus polluants devienne moins attractif que celui des produits respectueux de l'environnement. Les recettes générées serviront, d'une part, à favoriser les investissements économiseurs d'énergie des particuliers et des entreprises et, d'autre part, seront rendus aux citoyens sous la forme d'un « dividende carbone » afin d'accompagner socialement la transition. Chaque citoyen recevra la même somme d'argent, mais comme ses dépenses dépendent de sa consommation, celui qui polluera peu verra ses revenus augmenter, au contraire de celui qui polluera beaucoup. Le principe pollueur-payeur sera ainsi concrétisé.

- Les tiers-investisseurs agréés par les Régions emprunteront l'argent à 1
- taux zéro et sur une période suffisamment longue auprès d'un fonds 2
- d'investissement public. 3
- Nous augmenterons l'efficacité énergétique et climatique des 4
- équipements industriels et domestiques grâce à des améliorations 5
- technologiques les lampes LED, par exemple ou en recourant à la 6
- domotique pour éclairer uniquement les pièces utilisées, régler 7
- l'intensité du chauffage et de l'éclairage en fonction des besoins. Cette 8
- régulation sera bénéfique au citoyen puisqu'elle diminuera sa facture et 9
- sera bénéfique à son environnement. 10
- L'énergie est dès lors un des principaux enjeux de souveraineté 11
- nationale, pas une question technique secondaire. Nous ne pourrons 12
- jamais nous en passer. Notre société peut surmonter des crises 13
- économiques, faire face à des catastrophes environnementales, mais 14
- elle s'effondrera si elle doit en manquer. L'absence de vision claire et 15
- robuste des gouvernements en matière énergétique fragilise 16
- durablement notre indépendance énergétique, notre compétitivité et 17
- notre pouvoir d'achat par des prix non maîtrisables. 18

souhaitons travailler au développement des énergies renouvelables: le vent, le soleil, l'eau et les forêts. Nous voulons exploiter mieux leur potentiel. La difficulté actuelle est de capter ces énergies pour qu'elles puissent être utilisées quand nous en avons besoin plutôt que lorsqu'elles sont produites. Il s'agit d'encourager la recherche à ce niveau, mais aussi de faire preuve d'agilité énergétique et de moduler notre consommation en fonction de sa disponibilité. Nous souhaitons favoriser la proximité énergétique en évoluant vers un électrique décentralisé, composé de communautés énergétiques locales investissant dans des unités de production d'énergie renouvelable. Le rapprochement entre le lieu de production et de consommation permettra d'économiser un volume d'énergie considérable car celle-ci se perd sur de longues distances.

14 15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

#### Un mix énergétique

« renouvelable – nucléaire »

La lutte contre le réchauffement climatique et la sécurité d'approvisionnement doivent être les priorités de notre politique énergétique. Un investissement massif dans les énergies renouvelables est fondamental, mais celles-ci doivent donc être complétées par une énergie émettant le moins de carbone possible : le nucléaire. Le maintien en activité des deux centrales nucléaires saines est donc souhaitable afin de limiter la construction de centrales au gaz. A plus long terme, notre approvisionnement énergétique doit être assuré par un mix énergies renouvelables et centrales nucléaires de nouvelle génération.

Limiter le réchauffement climatique nécessite des avancées 1 technologiques. Remplacer l'énergie fossile uniquement par de l'éolien 2 et du photovoltaïque n'est pas réaliste. Le soutien à la recherche sera 3 essentiel, notamment dans le domaine du nucléaire qui peut redevenir 4 une énergie d'avenir. L'Europe est à la pointe de la recherche sur la 5 fusion nucléaire. Une nouvelle génération de centrales nucléaires — « 6 Small Modular Reactor » et réacteurs à neutrons rapides — est en plein 7 développement. Nous refusons de fermer la porte, pour des raisons 8 idéologiques, à la construction de nouvelles centrales qui se 9 révèleraient bénéfiques pour l'environnement. 10

La majorité de nos centrales nucléaires sont en fin de vie. Leur utilisation 11 doit être interrompue dès que la sécurité n'est plus garantie. Toutefois, 12 nous refusons de renoncer, à court terme, à Doel 4 et Tihange 3, plus 13 récentes, qui ne présenteraient aucun danger. Elles pallieront 14 l'instabilité des énergies renouvelables et assureront une transition sans 15 désastre économique et social. En outre, les abandonner entraînerait la 16 fin de notre autonomie énergétique et une grande insécurité sur les prix 17 pour les ménages et les entreprises. 18

Prendre soin de la nature implique le respect du monde animal. Nous souhaitons inscrire leur bien-être dans notre Constitution. « On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux », écrivait Gandhi. Les animaux sont des êtres dotés de sensibilité au même titre que l'être humain.

19

20

21

22

Nous nous devons d'assurer leur protection et leur bien-être en leur 1 reconnaissant cinq libertés individuelles : le droit de boire et de manger 2 en suffisance ; le droit au confort ; le droit à la santé ; le droit à la sécurité 3 ; le droit à l'expression de comportements naturels propres à l'espèce. 4 Nous veillerons à que ces libertés soient respectées dans les 5 exploitations d'élevage, lors des transports et dans les abattoirs. Les 6 personnes reconnues coupables de maltraitance envers les animaux ne 7 pourront plus en détenir. 8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

La crise climatique exige le même volontarisme que celui de la lutte contre la pandémie de la Covid 19. Protéger le climat et la biodiversité nécessitera des efforts conjoints, tant des acteurs publics et privés, mais aussi des États nationaux et des institutions internationales. Les Traités internationaux, comme celui de Paris ou dernièrement de Glasgow, sont essentiels, mais doivent s'accompagner de dispositifs contraignants et de sanctions. Les pays plus développés ont la responsabilité de soutenir les pays moins prospères. Ceux qui disposent de forêts primaires, véritables poumons de notre planète, devront être rétribués internationalement s'ils acceptent de les préserver plutôt que de les exploiter. Nous voulons que l'Europe prenne le leadership de la lutte contre le réchauffement climatique, sans attendre un hypothétique consensus international. Celle-ci doit être un des moteurs de la construction européenne. Le Green Deal, annoncé lors de l'entrée en fonction de l'actuelle Commission, doit être placé au cœur de la relance économique et recevoir les financements nécessaires.

#### 2. PRENDRE SOIN DE LA SANTE DES CITOYENS

« Il y a des choses qu'on ne voit comme il faut, qu'avec des yeux qui ont pleuré », écrit Henri Lacordaire. La pandémie a douloureusement rappelé que la santé est notre bien le plus précieux. Ce n'est pas pour rien que nous nous souhaitons « Bonne santé! » chaque premier janvier. Or notre système de santé est déficient. Les mesures prises pour limiter la croissance des dépenses et la recherche de rentabilité ont détérioré structurellement les conditions de travail du personnel soignant et entrainé une déshumanisation des soins. La pandémie a encore aggravé la situation. Les héros des premières semaines se sont épuisés au fil des vagues successives de contaminations à force de gérer des patients inquiets et des familles que les mesures d'isolement – aussi justifiées étaient-elles sur le plan sanitaire – désespéraient. Leur charge de travail a explosé d'autant plus que des membres du personnel soignant étaient eux-mêmes parfois contaminés ou en burn-out.

Régénérer le vivant nécessite de privilégier la santé des citoyennes et des citoyens, mais aussi de valoriser ceux qui en prennent soin. Le renforcement de notre système de soins est indispensable pour affirmer et reconnaître notre droit à la vulnérabilité. Nous pouvons être faibles, nous pouvons tomber malades, nous pouvons vieillir, nous pouvons être porteuses ou porteurs d'un handicap. Faire société ne s'adresse pas uniquement aux personnes jeunes et en bonne santé. L'accès aux soins de santé témoigne de notre solidarité et de notre humanité. À ce titre, les soutiens aux personnes victimes de maladies rares ne doivent plus être marginaux.

Un refinancement massif du secteur, en ce compris de la santé mentale, est, à nos yeux, une nécessité. Celui-ci sera structurel et prioritaire. Il doit s'envisager dans des proportions dignes du Plan de relance économique mis en œuvre dans le pays à l'invitation de l'Europe. Il s'agira d'engager du personnel supplémentaire afin d'alléger la pression à laquelle les travailleuses et les travailleurs sont soumis, pour qu'ils puissent offrir un accompagnement adéquat aux patients. Nous voulons améliorer les conditions de travail du secteur et reconnaître sa pénibilité pour renforcer l'attractivité des professions de soins et remédier aux situations de pénurie. Cet investissement contribuera massivement à la création de nouveaux emplois essentiels dans le lien à l'autre.

Nous voulons que celles et ceux qui viendront après nous puissent avoir accès à un médecin. Il est essentiel de soutenir les jeunes qui décident de s'engager dans des études exigeantes. Nous supprimerons l'examen d'entrée et le numerus clausus limitant l'accès aux études et à la profession des médecins. Celui-ci est une aberration. Des jeunes sont empêchés de s'engager dans la carrière de leur choix et il faut embaucher des médecins étrangers pour faire fonctionner les hôpitaux. Le nombre de communes en pénurie de médecins augmente chaque année.

- La Belgique traite mal ses infirmières et infirmiers. Par rapport à la 1
- norme européenne, elles et ils sont chargés de deux fois plus de 2
- patients. À 40 ans, il ne reste que 50% des diplômés qui avaient 3
- commencé à travailler en l'hôpital. Nous en manquons cruellement. 4
- Nous voulons remédier à cette pénurie, criante sur tout le territoire, et 5
- davantage encore dans les zones frontalières du Grand-Duché du 6
- Luxembourg en les revalorisant. Nous voulons faire évoluer les normes 7
- d'encadrement et de condition de travail pour qu'ils aient plus de temps 8
- pour s'occuper correctement des patients. 9

- Plus de soignantes et de soignants, une
- meilleure rémunération 12
- Nous voulons soutenir les soignants et augmenter leur nombre en: 13
- pérennisant le fonds « blouses blanches » pour une 14
- augmentation du personnel infirmier; 15
- supprimant la limitation des numéros INAMI (numerus clausus); 16
- revalorisant le salaire des fonctions moins bien rémunérées 17
- comme celles d'infirmière ou d'infirmier, d'aide logistique, d'aide-18
- pharmacien.ne ou d'aide-soignant.e; 19
- révisant la nomenclature pour revaloriser le temps consacré à la 20
- communication entre médecin et patient et rééquilibrer les 21
- rémunérations des prestations intellectuelles par rapport aux actes 22
- techniques; 23
- augmentant le financement des médecins généralistes et 24
- renforçant leur rôle de première ligne. 25

La revalorisation des métiers du soin passera par une revalorisation 1 financière. Elle s'accompagnera d'une révision du financement des 2 actes médicaux. Nous souhaitons mettre fin à la surconsommation 3 médicale et revaloriser les actes intellectuels — écoute, diagnostic...— 4 par rapport aux actes techniques. Cela assainira le budget de la santé, 5 en mettant un terme à la multiplication d'examens inutiles, en assurant 6 une plus grande équité entre les spécialités médicales et en affirmant 7 qu'il s'agit de soigner des personnes et non des maladies. Nous 8 souhaitons revoir l'organisation de notre système de santé en 9 renforçant la place de la médecine générale. Toute consultation d'un 10 médecin spécialiste ne sera possible que sur base d'un avis du médecin 11 traitant. 12

Nous souhaitons porter une attention accrue à la santé des femmes et à la recherche sur les maladies spécifiquement féminines, comme l'endométriose, les cancers du sein et de l'ovaire. La formation des professionnels de la santé doit comporter une sensibilisation aux questions de genre.

18

19

20

21

22

23

24

25

Nous voulons que la Belgique devienne un leader en e-santé. Elle en a tous les atouts : un personnel hautement qualifié, une renommée internationale dans les études cliniques et un système de soins de santé relativement enviable. Le numérique offrira un gain d'efficacité dans l'administration et l'organisation pratique des organismes de soins, mais également, au sein de la population, en offrant un suivi personnalisé. Il facilitera le traitement des données médicales et préviendra le développement de certaines pathologies.

- 1 Nous voulons également que notre politique de santé se fonde
- 2 prioritairement sur la prévention et que 4 à 5% au moins des dépenses
- de santé de la sécurité sociale y soient consacrées. La prévention
- 4 commence par une alimentation de qualité accessible à tous.
- 5 Nous voulons passer progressivement à une agriculture sans pesticides
  - et respectueuse de la conservation des sols. Cette transition sera
- réalisée par étapes pour laisser du temps aux agriculteurs. Il s'agit de
- 8 réformer avec eux et non contre eux. La concertation avec les secteurs
- agricole, industriel et de la distribution prendra en compte le quotidien
- des agriculteurs. Nous reverrons les critères d'octroi ainsi que le calcul
- des aides européennes et régionales aux agriculteurs en ce sens.
- 12 L'objectif est qu'en 2040 au plus tard, la production belge soit
- idéalement labellisée 100% sans pesticides et respectueuse de la
- conservation des sols, ou bio.

- Nous proposons de créer un label pour que, lors de leurs achats, les
- 16 consommateurs distinguent les produits sans pesticides et respectueux
- de la conservation des sols. Celui-ci sera développé à l'échelon national,
- puis européen. Les pouvoirs publics pourraient imposer que seuls les
- aliments en bénéficiant soient consommés dans les cantines scolaires
- 20 comme dans l'ensemble des collectivités publiques, afin de favoriser les
- 21 producteurs locaux.

- En 2040 également, les aliments importés en Belgique devraient être 1
- garantis sans résidu de pesticides. Cela permettrait de préserver la santé 2
- des consommateurs et d'éviter une concurrence déloyale pour les 3
- producteurs du pays. 4

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

- Se passer de pesticides et améliorer la conservation des sols nécessite 5 plus de travail, un suivi plus fin et fréquent des cultures ainsi que des 6 traitements « chirurgicaux ». Nous mettrons sur pied un système de 7 primes pour que les agriculteurs puissent investir dans des appareils 8 totalement ou partiellement autonomes. 9 encouragerons la digitalisation en octroyant des primes à l'acquisition 10 de machines électriques et à l'installation d'unités de production 11
- d'énergie renouvelable et de bornes de recharge. Cette transition ne 12 devra pas fragiliser financièrement les agriculteurs. Leur métier doit
- 13
- garantir un revenu décent et rester attractif pour les jeunes générations 14
- ; au besoin, la réintroduction de systèmes de quotas sera envisagée. 15
  - Une agriculture raisonnée, dont nous voulons conserver le caractère familial, demandera plus de travailleurs par hectare que l'agriculture intensive. Nous renforcerons l'attractivité du métier en assurant un revenu décent aux agriculteurs, grâce au développement de chèquerepas pour des aliments respectant des normes de qualité nutritive et environnementale ou, alternativement, en supprimant la TVA sur ces aliments (singulièrement les fruits et légumes produits chez nous). La réglementation européenne et les contrôles en matière de travail saisonnier seront durcis pour protéger les travailleurs et réduire le risque de dumping social. Nous voulons que le montant des aides de la Politique Agricole Commune soit adapté au niveau de vie et aux charges sociales de chaque État.

- Enfin, nous souhaitons instaurer des normes de qualité plus élevées sur 1
- les aliments importés et un mécanisme d'ajustement aux frontières de 2
- l'Europe pour protéger les produits agricoles européens des produits 3
- importés de pays non européens « low cost » à l'empreinte carbone 4
- plus élevée et aux normes de qualité sanitaire plus aléatoires. Cela 5
- favorisera un juste prix des biens alimentaires et une rémunération 6
- équitable des agriculteurs. 7

- La prévention passe également par une hygiène de vie et une attention 8
- portée au corps. Aucun épanouissement n'est possible sans lui. Il ne 9
- peut se réduire à un véhicule dans leguel il suffit de remettre du 10
- carburant ou de remplacer à l'envi les pièces détruites. 11
- Le sport et l'activité physique sont essentiels à notre santé, tout comme 12
  - notre bien-être affectif et sexuel. Nous voulons, que dès l'école, ces
- dimensions soient prises en compte en revalorisant l'éducation 14
- physique par l'octroi d'heures supplémentaires ainsi que 15
- l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en y abordant 16
- également des questions de genre et de sexisme. La consommation 17
- excessive d'alcool, de tabac ou de drogue est le signe d'un mal-être 18
- préoccupant qui se manifeste parfois dès l'adolescence. La lutte contre 19
- les assuétudes sera un de nos combats prioritaires. 20
- L'acceptation du corps passe par la libération de la tyrannie des 21
- stéréotypes, de l'image véhiculée par les publicités, des photos 22
- retouchées ou les filtres sur les smartphones qui nous confrontent à des 23
- corps irréels. Nous voulons que, lorsque des photos sont retouchées, 24
- cela soit systématiquement indiqué. 25
- Nous souhaitons favoriser une plus grande ouverture à la diversité des 26
- orientations sexuelles et des identités de genre pour permettre à 27
- chacune et chacun de vivre dans un environnement bienveillant et 28
  - propice à son développement. Nous affirmons que la sexualité participe
- à la réalisation de chaque être humain, qu'elle soit l'expression d'un 30

amour partagé ou d'une recherche commune de plaisir. Chacune et 1 chacun a droit à une vie sexuelle épanouie, dans le respect de l'autre. 2 L'accès à la contraception, pour les femmes comme pour les hommes, 3 est un droit fondamental et doit être pleinement remboursé. Le droit à 4 la sexualité doit également être reconnu aux personnes en situation de 5 handicap. Nombreuses sont celles qui éprouvent en effet encore 6 aujourd'hui des difficultés à accéder à une vie affective et relationnelle 7 épanouie. Nous plaidons pour un apprentissage renforcé de l'EVRAS 8 adapté aux différentes configurations de handicap et pour un débat 9 sans tabou sur la question des soins sexuels aux personnes 10 handicapées. 11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

## Le droit à la sexualité pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap doivent recevoir, à leur demande, des soins sexuels de personnes qualifiées lorsqu'elles ne peuvent développer par elles-mêmes des relations intimes. Si certaines associations organisant cette assistance reçoivent des subsides publics, il manque toujours un cadre légal pour que l'assistance sexuelle ne soit plus assimilée à de la prostitution mais reconnue comme un soin. Aujourd'hui, trop peu d'institutions permettent aux personnes qu'elles accueillent d'y avoir accès.

La politique de santé doit s'intéresser tout autant au bien-être mental et physique, étroitement liés. Le stress au travail est aujourd'hui un des principaux problèmes de santé publique. Le travail devrait être un lieu de réalisation de soi. Pourtant le nombre de burn-out ou de troubles mentaux n'y a jamais été aussi élevé. La santé mentale des jeunes est également préoccupante. Nombreux d'entre eux ne désirent plus avoir d'enfant, par conscience écologique, estimant que nous sommes trop sur Terre, mais aussi par manque de confiance dans l'avenir. La société leur semble au bord de l'effondrement et ils ne se sentent plus en adéquation avec nos modes de vie. 

Les jeunes méritent une reconnaissance sociale pour la solidarité dont ils ont fait preuve alors qu'eux-mêmes ne risquaient statistiquement pas grand-chose. Les confinements successifs liés à la pandémie les ont privés de relations sociales à un âge où elles sont déterminantes pour leur épanouissement. Fin 2021, plus d'un jeune sur deux déclarait avoir des difficultés psychologiques. Actuellement, les services psychiatriques qui les concernent sont débordés, alors même qu'ils renoncent souvent à consulter par peur de la stigmatisation. Nous voulons apaiser les tensions sociales et être à l'écoute des nouvelles générations afin de leur rendre confiance dans l'avenir, dans leur avenir.

- 1 Il est essentiel de renforcer l'offre de soins à leur intention. Une
- 2 meilleure compréhension des causes profondes de leur mal-être et de
- 3 ce qui les oppresse est indispensable pour pouvoir y remédier, surtout
- 4 quand on sait que ce mal-être oscille parfois entre harcèlement scolaire
- et tentatives de suicide. L'omniprésence des réseaux sociaux renforce
- 6 certainement les problèmes de harcèlement et de déficit de l'estime de
  - soi. La cyberdépendance vient s'ajouter aux dépendances plus
- 8 traditionnelles.

### 9 3. PRENDRE SOIN DES AINES ET LES RECONNAITRE COMME 10 ACTEURS DE LEUR VIE

- 11 D'ici 2040, plus d'une personne sur cinq aura plus de 67 ans.
- L'allongement de notre espérance de vie est l'une des plus belles
- avancées de nos sociétés. Vieillir ne signifie pas mourir à petit feu, mais
- vivre plus longtemps. Nous voulons valoriser l'apport de nos aînés et
- 15 leur expertise.
- Dans une société tentée par le jeunisme, l'importance de l'expérience
- doit être rappelée. Bien avant la pension, les travailleuses et les
- travailleurs plus âgés sont trop vite poussés vers la sortie, alors qu'ils
- sont encore en mesure d'apporter énormément à la société. Nous
- 20 encouragerons leur présence dans le monde du travail en aménageant
- les conditions et le rythme, en privilégiant les fonctions d'encadrement
- et de transmission, mais aussi en leur permettant d'accéder à
- l'entrepreneuriat, en évitant que le passage d'un statut d'employé à
- celui d'indépendant les pénalise sur le plan de la pension. Nous voulons
- encourager la réduction des charges sociales qui défavorisent le
- maintien à l'emploi des travailleurs âgés. C'est à la fois une question de
- 27 respect à leur égard et une manière de permettre à chacun de
- 28 contribuer au bien commun.

L'activité des séniors ne se limite pas au travail. Elle ne prend pas fin à 1 la pension. Nombreux sont ceux qui s'engagent dans des associations, 2 s'investissent sur le plan familial en soutenant leurs enfants dans 3 l'éducation de leurs propres enfants. Ces liens intergénérationnels 4 renforcent la cohésion sociale. Nous voulons les stimuler et les 5 encourager. Nous souhaitons promouvoir la création de maisons des 6 aînés dans les communes, à proximité des maisons de jeunes, et 7 l'organisation d'activités intergénérationnelles. 8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

Nous penserons l'aménagement du territoire en termes de mixité générationnelle. Nous voulons aider nos aînées et nos aînés à rester le plus longtemps chez eux. Tout nouveau logement sera conçu pour qu'il soit possible d'y vivre avec une autonomie réduite, par exemple en s'assurant de la possibilité d'y installer un élévateur ou de diviser l'habitation pour y accueillir un locataire plus jeune. Les adaptations du logement pourraient d'ailleurs être partiellement prises en charge par la sécurité sociale. Nous voulons développer l'aide aux personnes par une offre de soins adéquate ou une assistance pour les courses ou un rendez-vous médical. Nous mettrons sur pied une assurance autonomie, intégrant ces coûts au sein de la sécurité sociale.

3

4

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Séniors à domicile grâce à l'assurance autonomie

Nous souhaitons développer une couverture sociale spécifique destinée notamment à maintenir l'autonomie des aînées et aînés à domicile. L'assurance autonomie constituera un nouveau droit et sera divisée en deux branches : l'intervention à domicile et l'octroi de l'Allocation Forfaitaire Autonomie. L'intervention à domicile donne le droit pour une personne en perte d'autonomie momentanée ou durable, quel que soit son âge, à l'aide à domicile (aide-ménagère, aide familiale ou garde à domicile). Le montant de l'Allocation Forfaitaire Autonomie (AFA) est, quant à lui, calculé sur base du niveau d'autonomie de la personne. Cette allocation sera accessible aux personnes habitant chez elles, mais aussi à celles qui résident en institution pour en diminuer le coût, pour les personnes retraitées âgées de plus de 65 ans. Cette assurance autonomie sera complètement intégrée à la Sécurité Sociale. Ce nouveau droit sera financé par une contribution obligatoire dès 26 ans et qui sera en partie proportionnelle aux revenus individuels.

Toute personne âgée doit bénéficier d'une pension suffisante, garante de son autonomie et d'une vie décente. Un montant minimal de 1500 euros net sera assuré indépendamment du parcours professionnel. La pension valorisera le travail! Nous accompagnerons ceux qui entreprennent. Un indépendant ayant travaillé toute sa carrière ne recevra plus une pension inférieure à celle d'un chômeur de longue durée.

Nous voulons soutenir le niveau de vie des aînés en popularisant le recours au viager : la personne âgée disposera jusqu'à son décès d'une rente mensuelle complétant sa pension — système intéressant si l'on quitte son lieu de vie pour une maison de retraite — et les jeunes générations accèderont plus facilement à la propriété.

La disparition des services de proximité, comme une poste ou une banque, au profit d'offres en ligne réduit l'autonomie des personnes peu familiarisées aux nouvelles technologies. La fracture numérique est souvent une fracture générationnelle. Le service bancaire universel, récemment entré en vigueur, constitue une offre de base destinée aux personnes éloignées du numérique leur permettant de retirer leur argent ou de faire des virements au guichet, ainsi que de recevoir leurs extraits de compte par la poste. Il est malheureusement plus cher que les offres bancaires standards. Nous souhaitons répartir le coût de ce service sur l'ensemble des clients par solidarité et respect envers nos aînés.

# La régénération de la culture

- 1 La culture est l'épanouissement de ce qu'il y a de meilleur dans la
- 2 nature. Elle distingue les Hommes des autres êtres vivants et fait d'eux
- des humains à part entière. Elle façonne leur éducation. Elle leur permet
- 4 de dépasser les instincts et les pulsions. Elle les invite à déterminer
- 5 quand ils peuvent chercher la satisfaction de leurs désirs et quand ils
- doivent les réfréner. Elle les pousse à interroger le monde où ils vivent
- 7 et à donner du sens à leur existence.
- 8 La régénération de la culture implique de faire de l'éducation un axe
- 9 central du développement humain. L'éducation est incontestablement
- 10 la mère de toutes les politiques.
- La régénération de la culture est aussi celle de la culture sociétale. Nous
- voulons vivre dans une société qui favorise l'esprit d'initiative et la
- participation de tous, une société où chacune et chacun s'efforce de
- faire de son mieux, une société où la valeur d'une personne dépend de
- ce qu'elle réalise, de ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité,
- pas de ce qu'elle possède.

#### 1. LA CULTURE, UN BESOIN ESSENTIEL

- La Belgique a un rapport particulier à l'art, puisqu'elle est née, il y a près
- de 200 ans dans un théâtre. Les récentes crises ont montré que les
- 20 citoyennes et les citoyens avaient considérablement besoin de culture.
- Elle ouvre un espace d'émotions et de beauté qui aide l'humain à vivre.
- 22 Elle désamorce la violence sociale par une parole transposée. Elle
- permet aux humains de dire et se dire, de parler du monde dans lequel
- ils vivent, d'imaginer comment celui-ci pourrait se transformer, que ce
- soit dans les livres, sur les scènes de théâtre, d'opéra ou de cirque, par
- le biais de la peinture, de la sculpture, des installations, en dansant, en
- 27 jouant de la musique, en réalisant des films, des créations
- 28 radiophoniques...

- 1 Cette faculté d'imagination est subversive, c'est elle qui provoque les
- découvertes et les révolutions. Ce n'est pas pour rien que les dictatures
- et les régimes autoritaires s'attaquent en premier aux artistes. Le niveau
- de démocratie et de respect des libertés d'un État se mesure à la vivacité
- 5 de sa culture.
- Quand on a demandé à Winston Churchill de couper dans le budget
- 7 des arts pour l'effort de guerre, il aurait répondu : « Alors pourquoi nous
- 8 battons-nous? ». La culture, dans notre pays, a trop souvent été
- 9 considérée comme une politique publique accessoire, une variable
- d'ajustement des crises sanitaires ou des contraintes budgétaires. Nous
- voulons qu'elle joue un rôle pivot dans l'arsenal des politiques
- 12 publiques.
- Nous voulons réaffirmer le droit inaliénable de tous les citoyens et
- citoyennes à la culture, dès le plus jeune âge. Nous voulons renforcer,
- dès la crèche, et ensuite à l'école primaire et secondaire comme dans le
- supérieur, des résidences d'artistes plasticiens, musiciens, artistes de
- théâtre, de danse, de cirque, cinéastes... Leur présence ne sera plus
- marginale mais inscrite dans le cursus scolaire en écho au *Pacte pour un*
- 19 enseignement d'excellence. Ainsi tous les jeunes, quelles que soient leurs
- 20 appartenances sociales et culturelles, seront familiarisés à un langage,
- à des techniques, à une rigueur. Nous encouragerons également des
- 22 résidences d'artistes dans les maisons de retraite, les écoles
- d'alphabétisation, les maisons maternelles qui accueillent les femmes
- victimes de violences conjugales avec leurs enfants.

- En outre, nous offrirons chaque année des chèques-culture aux 1
- citoyennes et citoyens, à l'instar de ce qui fut pratiqué avec les chèques-2
- sport. Ils les inciteront à découvrir des créations, des histoires et des 3
- rapports au monde dans des institutions et des lieux labellisés culturels. 4
- Ils pourront être également utilisés pour se familiariser à la pratique 5
- d'une discipline : danse, dessin, théâtre, cirque, musique au sein 6
- d'associations. 7

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

Nous soutiendrons publiquement les artistes par des actes et des paroles qui affirmeront qu'ils ne passent pas après le secteur économique, comme s'ils n'avaient droit de cité qu'en période de prospérité. Nous refinancerons la culture pour qu'elle puisse être multiple, de haut niveau, tout en restant accessible à un large public. Après ce qui a été accompli en faveur des théâtres, des musées et des bibliothèques et qui doit encore s'amplifier, il s'agit de soutenir mieux les artistes et les compagnies. Ce sont eux qui créent et cherchent. Il est essentiel qu'ils ne soient pas pieds et poings liés aux directions des institutions. Nous augmenterons les dotations aux projets et créerons un véritable statut d'artiste qui ne soit pas qu'une version améliorée de l'allocation de chômage. Nous augmenterons les bourses de recherche qui permettent aux artistes de se familiariser à des techniques, à des cultures, à des formes nouvelles et développer un langage novateur. Nous voulons aussi largement diffuser le travail de nos artistes en Europe et à l'international pour qu'ils puissent conquérir de nouveaux publics. Nous augmenterons l'aide à la mobilité, mais aussi les échanges artistiques européens et internationaux. Le soutien à la créativité sous toutes ses formes sera au cœur de notre action.

#### 2. UNE ECOLE DE L'EXCELLENCE POUR TOUS

- L'école est le lieu où l'on apprend à entrer en relation avec les autres, 2
- où l'on devient citoyen, où l'on acquiert les savoirs, les compétences, 3
- les savoir-faire et la culture qui permettront de prendre une part active 4
- dans la société. L'éducation doit aussi permettre à chaque élève de 5
- construire sa confiance en lui, une compréhension du monde et de la 6
- société, un esprit critique, le goût d'entreprendre et de développer sa 7
- créativité. 8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

1

# Faire de l'enseignement qualifiant

#### un tremplin pour l'emploi

L'enseignement qualifiant sera un tremplin pour l'emploi et non une filière de relégation. Nous le recentrerons sur une logique « métier », concentrée sur les trois dernières années en lien avec le monde de l'entreprise. Les cours communs (français, langues modernes...) des filières qualifiantes seront adaptés aux besoins du métier auquel les élèves se forment. Nous limiterons les options insuffisamment qualifiantes et prendrons en compte l'apparition de nouveaux métiers ainsi que le développement des technologies. Les synergies avec les Régions seront renforcées pour l'organisation de l'enseignement en alternance. La formation générale sera à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles tandis que le lien avec les entreprises sera assuré par les Régions.

L'accès à un enseignement de qualité est primordial pour assurer une 1 égalité des chances et permettre à chacune et chacun de trouver sa 2 place dans la société. L'école doit favoriser l'inclusion et l'émancipation. 3 Nous pensons qu'une collaboration entre le monde scolaire et le 4 l'entreprise est essentielle 5 de pour élargir d'enseignement en alternance et donner l'opportunité à des jeunes de 6 s'épanouir et d'apprendre un métier. Nous voulons que les jeunes de 7 quinze ans, aient un niveau de connaissances de base plus élevé, en ce 8 compris ceux qui se destinent à l'enseignement qualifiant. Nous 9 déconstruirons les stéréotypes de genre pour que des jeunes filles 10 n'hésitent pas à s'orienter vers des formations qualifiantes dans des 11 secteurs en pénurie, comme la construction ou les métiers numériques, 12 bastions essentiellement masculins. 13

L'enseignement est avant tout le lieu de la rencontre entre un professeur et des élèves. Nous accorderons d'abord notre attention aux enseignants. La pandémie, la succession des circulaires administratives, la modification incessante des règles, l'obligation constante de réinventer sa manière de donner cours, les inégalités croissantes entre les élèves selon qu'ils aient ou non été malades, selon qu'ils étaient ou non en mesure de travailler à distance, les ont épuisés. Nous voulons renforcer la formation initiale ainsi qu'en cours de carrière. Il s'agit d'allonger les études pour augmenter les périodes de stages pratiques et la formation aux nouvelles dimensions du métier. Cet allongement doit s'accompagner d'une revalorisation salariale pour renforcer l'attractivité d'un métier aujourd'hui en forte pénurie.

Chaque année un nombre croissant d'heures n'est pas assuré parce que 26 les directions ne trouvent plus d'enseignants disponibles. 27

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

Aujourd'hui, s'assurer qu'il y ait un professeur dans chaque classe est devenue un casse-tête constant! Le problème pourrait être partiellement résolu si la revalorisation salariale s'accompagnait d'une augmentation du nombre de périodes de cours données par un enseignant, en particulier dans le secondaire.

5 6

7

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

1

2

3

4

- Des professeurs revalorisés :
- une formation renforcée, un meilleur salaire, 8
- plus de temps en classe 9

Nous voulons que la réforme de la formation initiale des enseignants soit menée à son terme et centrée sur la capacité de différencier les apprentissages en fonction des spécificités de chaque enfant et sur la maîtrise des outils numériques. Le salaire de ces nouveaux enseignants sera revalorisé. Le temps de travail augmentera de deux périodes le temps presté en classe (sauf en début et en fin de carrière) ou à encadrer les élèves. Les enseignants actuels pourront choisir de conserver leur salaire et temps de travail actuel ou de le revaloriser et de prester deux périodes de cours supplémentaire. Ceux qui bénéficieront de ce nouveau statut ne seront plus nommés, mais engagés sur base d'un contrat à durée indéterminée offrant les mêmes conditions que le statut. Ainsi la rigidité du régime statutaire actuel ne sera plus un frein dans le parcours professionnel. Les actuels statutaires seront conservés (pas d'effet rétroactif).

Cela limiterait l'impact budgétaire d'une réforme à la fois indispensable et très coûteuse. Trop de jeunes professeurs renoncent à l'enseignement parce que le régime des nominations les condamne à des horaires incomplets, dispersés entre plusieurs écoles et sans la moindre stabilité d'une année à l'autre. La précarité de leur statut les empêche régulièrement d'obtenir un prêt hypothécaire. Lorsqu'ils ont des compétences demandées dans d'autres secteurs, leur choix est vite fait. 

Comment prétendre que l'école est une priorité, comment espérer que les enseignants et les élèves se sentent reconnus, tant qu'ils passent leurs journées dans des classes vétustes, mal isolées, mal chauffées, mal ventilées, au mobilier obsolète? Pour améliorer la qualité de l'enseignement, il faut rénover en profondeur les infrastructures scolaires. Nous investirons dans l'isolation des bâtiments, en commençant par les écoles aux publics les plus précarisés. Ce sera une marque de confiance à leur égard, le signe d'une préoccupation des autorités publiques. Cela les incitera à s'investir davantage dans leur scolarité.

Un enfant égale un enfant et un établissement égale aussi un établissement. À terme, tous les élèves doivent suivre les cours dans des infrastructures de qualité. Il n'y a pas de raison de différencier les écoles de réseaux différents. Il n'y a plus de différences objectives justifiant que les écoles libres soient moins subventionnées que les écoles publiques. Le financement de leur fonctionnement et de leurs infrastructures doit être garanti par le budget de l'État, sans discrimination, sur base de critères objectifs identiques. Une partie importante des écoles nouvellement créées appartiennent au réseau libre non-confessionnel. Pour être viables, elles doivent recourir à de savants montages pour solliciter les « dons » plus ou moins volontaires des parents au mépris de la gratuité effective de l'enseignement.

- 1 Ces écoles sont indispensables, elles contribuent à créer des places et à
- alléger la tension qui entoure, chaque année, les inscriptions scolaires.
- 3 Nous voulons les soutenir de la même manière que celles qui
- 4 développent des pédagogies alternatives, tout comme les écoles de
- 5 proximité qui, dans les petites communes, sont particulièrement sous-
- 6 financées.
- 7 L'école de l'excellence à laquelle nous aspirons n'est pas une école qui
- 8 met en concurrence les élèves, qui valorise ceux qui réussissent mieux
- 9 que les autres, qui relèque celles et ceux qui rencontrent des difficultés.
- 10 L'école de l'excellence permet à chacune et chacun de développer
- pleinement ses aptitudes et de pouvoir donner le meilleur de soi. Nous
- renforcerons le socle des savoirs et des compétences en tenant compte
- des aptitudes et des rythmes d'apprentissage. Durant la crise sanitaire,
- 14 l'ordinateur a été utilisé dans le cadre familial pour permettre
- 15 l'enseignement distanciel. À présent, il doit être intégré dans le cadre
- scolaire pour que l'école entre dans l'ère numérique. Cela permettra
- une personnalisation des apprentissages. Nous proposerons des
- dispositifs pédagogiques adaptés et des cursus de formation aux
- enseignants, dont la maîtrise des outils est assez inégale et aléatoire,
- 20 comme la dispense des cours à distance durant les périodes de
- fermeture des écoles en a fait la démonstration.
- Bien utilisé, le numérique offrira plus de place à la relation pédagogique
- et à la personnalisation des apprentissages. Il sera une aide à la
- 24 disposition des enseignants, non un remplaçant. En fonction du niveau
- et de la personnalité de chaque élève, des outils proposeront des
- parcours individualisés d'appropriation de la matière, des présentations
- variées vidéo, podcast, jeu, texte à lire... le rythme d'apprentissage,
- 28 les exercices...

Les élèves pourront alterner des périodes d'apprentissage où ils 1 travaillent de manière autonome — deux heures par jour par exemple 2 — à d'autres, plus collaboratives, en petits groupes. Les enseignants 3 pourront travailler avec un plus petit nombre d'élèves, ou à deux par 4 classe, pendant qu'une partie des jeunes s'instruit de manière 5 autonome. Une fois les exercices réalisés sur les supports numériques, 6 l'ordinateur enverra directement les résultats aux enseignants. Ceux-ci 7 disposeront d'informations précises quant aux forces et aux faiblesses 8 de chaque élève et leur permettra de les orienter vers la remédiation 9 et/ou le dépassement lors des séances de travail en face à face. 10

compétences numériques seront reconnues 11 Les comme compétences à part entière. Les élèves apprendront à les utiliser, mais 12 aussi à en comprendre le mode de fonctionnement, les forces et les 13 dangers. 14

Le numérique peut également être un outil précieux pour favoriser 15 l'inclusion des élèves en situation de handicap et, plus largement, à besoins spécifiques, au sein des écoles ordinaires. Le renforcement des 17 moyens budgétaires et humains est déterminant pour éviter une 18 orientation vers l'enseignement spécialisé d'élèves qui ont toutes les 19 compétences pour réaliser une scolarité traditionnelle. Ainsi les écoles 20 spécialisées pourront consacrer davantage de temps et de ressources à l'accompagnement des enfants pour lesquels une adaptation de la 22 scolarité est indispensable. 23

16

21

24

25

26

27

28

29

30

Nous souhaitons que l'organisation de l'école s'adapte à la réalité des familles et n'oblige plus les parents — souvent la mère — à réduire leur temps de travail. Nous proposerons une meilleure coordination des activités scolaires et parascolaires. Nous ouvrirons les écoles aux académies et aux clubs sportifs, nous organiserons des transports collectifs pour réduire les déplacements et la pression sur les parents. Certaines écoles pourront proposer des projets pédagogiques

- spécifiques en adaptant l'organisation de la journée scolaire pour qu'elle soit en phase avec le rythme biologique des enfants. Elles
- intégreront des activités culturelles et sportives, dans la grille horaire,
- 4 en début d'après-midi, par exemple, quitte à terminer les cours un peu
- 5 plus tard, ce qui souvent sera plus adéquat pour les parents qui
- 6 travaillent.

- 7 Nous souhaitons mettre fin à la guerre scolaire et à la concurrence entre
- 8 écoles. Le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut plus se
- 9 payer ce luxe. Nous travaillerons à un rapprochement des réseaux, nous
  - favoriserons la coopération entre établissements et internats scolaires
- de réseaux différents. L'enseignement est confronté à des défis majeurs
- qui nécessitent des moyens financiers importants. Si la priorité est la
- 13 fusion des réseaux officiels entre eux, à terme, nous aspirons à
- harmoniser le fonctionnement des différentes écoles en leur assurant
- les mêmes garanties de liberté d'association et d'autonomie que celles
- dont bénéficient les écoles libres.

Les parents et les élèves sont demandeurs d'une école de qualité et de proximité. Le succès de fréquentation de l'enseignement catholique ne s'explique pas par son appartenance convictionnelle – c'est un critère marginal de choix des parents – mais par son autonomie. Il est à la fois un lieu de travail et d'engagement associatif, son pouvoir organisateur est plus proche et plus impliqué dans sa gestion. Nous souhaitons généraliser cette forme d'organisation scolaire. Aujourd'hui déjà, certaines communes participent à la création d'écoles gérées par des ASBL plutôt que par l'administration communale et l'échevin de l'enseignement. Nous souhaitons approfondir cette approche.

10 11 12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

1

2

3

4

5

6

7

8

9

#### La fin de la guerre scolaire

Nous proposons un rapprochement entre l'ensemble des écoles au sein d'un réseau harmonisé et autonome. La gestion des écoles officielles serait déléguée à des ASBL publiques distinctes des autorités. Toutes les écoles respectant l'ensemble des conditions de subventionnement et les décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles. recevront un financement identique. L'égalité de traitement sera ainsi respectée et les rôles de chacun clarifiés : l'organisation de l'enseignement dépendra d'associations libres; les autorités publiques se concentreront sur leurs missions de régulation et de subventionnement. Grâce à cette harmonisation, il n'y aura plus lieu de comptabiliser différemment les anciennetés de cours dispensés dans des réseaux distincts, ce qui bénéficiera à la carrière des professeurs et à leur mobilité.

Le Pacte pour un enseignement d'excellence a abouti à la mise en place progressive d'un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire de la maternelle jusqu'à la troisième secondaire. Nous voulons à présent réorganiser les trois dernières années du secondaire tant pour la filière de transition qui mène à l'enseignement supérieur que pour celle de qualification qui conduit directement à un métier. Comme les élèves auront acquis un socle commun de savoirs et de compétences plus large, nous spécialiserons davantage la fin du secondaire.

9 10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

1

2

3

4

5

6

7

8

## Une meilleure transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur

À l'issue du tronc commun (fin de la troisième secondaire), les élèves qui se destinent à l'enseignement supérieur choisiront entre trois orientations: sciences humaines et sociales, arts et lettres, ou sciences et technologies. Outre les heures de cours communs en nombre plus réduit qu'aujourd'hui, nous proposerons des cours propres à chacune de ces orientations. Les élèves diplômés d'une filière auront un accès sans condition aux cursus universitaires et non universitaires de type long liés à cette orientation. Les étudiants désireux de s'orienter vers des études supérieures de type long liées à une autre orientation devront présenter un examen d'entrée ou réaliser une année préparatoire (une septième secondaire ou une année propédeutique dans l'enseignement supérieur).

La filière qualifiante sera organisée en différentes options conduisant 1 chacune à un métier. La filière de transition sera, elle, structurée en 2 différentes orientations selon le type d'études supérieures envisagées. 3 Les futurs étudiants y acquerront des bases plus approfondies dans les 4 matières auxquelles ils se destinent. Cette réforme vise une meilleure 5 transition et un taux plus important de réussite en première année. 6 Actuellement, ce niveau est trop faible : 39% dans les Hautes Écoles et 7 34% dans les Universités. Plus de six étudiants sur dix abandonnent ou 8 échouent en première année. Ceci a un impact social et économique 9 important. Nous voulons y remédier. Un étudiant qui réussit est un 10 étudiant bien orienté et bien préparé. L'apprentissage des langues nous 11 paraît essentiel, et le bilinguisme doit donc être un objectif soutenu. 12

13 Chaque étudiant réalisera, lors de son arrivée dans l'enseignement 14 supérieur, un test d'auto-évaluation lui permettant de vérifier ses 15 prérequis disciplinaires et les compétences transversales — comme le 16 français ou la capacité de synthèse — nécessaires à la réussite des 17 études choisies. L'étudiant dont le test révèlera des lacunes aura accès 18 à des activités de remédiation.

Nous voulons lutter contre l'échec en recourant à des pratiques pédagogiques plus actives. L'organisation du calendrier académique reste trop axée sur un mode d'enseignement magistral, cantonnant les étudiants dans un suivi passif des cours et une assimilation solitaire de la matière avant la présentation des sessions d'examens.

- La réforme annoncée du calendrier scolaire sera l'occasion de revoir 1
- également celui de l'enseignement supérieur pour offrir plus 2
- d'autonomie aux Universités et aux Hautes Écoles. Elles pourront 3
- privilégier des dispositifs pédagogiques moins centrés sur l'étude que 4
- sur des productions et des modes d'évaluation continue. 5
- Nous avons aussi la conviction qu'il n'y aura pas de lendemains 6
- prometteurs pour l'enseignement supérieur sans un refinancement 7
- conséguent et structurel de celui-ci. Le principe de l'enveloppe 8
- budgétaire fermée crée des concurrences stériles entre établissements. 9
- Les activités de recherche et de développement académiques et 10
- appliquée doivent être davantage soutenues 11 d'économie
- encouragées par des régimes fiscaux favorables. Le financement des 12
- Hautes Ecoles et Universités doit tenir compte des résultats de 13
  - recherches et du nombre de diplômés en veillant à éviter l'effet
- pervers de diplômes trop facilement acquis plutôt qu'en fonction du 15
- nombre d'étudiants. 16

- Une abolition des règles qui limitent l'autonomie pédagogique et 17
- académique est indispensable pour favoriser une offre de programmes 18
- plus en phase avec l'évolution de la société. 19

#### 3. METTRE LES CULTURES EN DIALOGUE

1

Nos sociétés sont de plus en plus diversifiées, interconnectées et 2 interdépendantes. Nos différences se creusent et se transforment 3 parfois en véritables fractures : linguistique parce que nous avons de 4 moins en moins d'échanges entre francophones et néerlandophones ; 5 culturelles quand des communautés se replient sur elles-mêmes; 6 religieuses lorsque l'antisémitisme et l'islamophobie se déploient; 7 entre les genres ou les orientations sexuelles guand on ne parvient pas 8 à surmonter les stéréotypes... 9

Nous sommes convaincus de la nécessité de mettre en dialogue les 10 personnes et les cultures. Nous ne parviendrons pas à faire société si 11 nous nous contentons de vivre les uns à côté des autres sans apprendre 12 à nous connaître. Faire société, c'est vivre les uns avec les autres, 13 s'entendre sur un projet commun et des valeurs partagées. C'est être 14 intransigeant envers toute forme de rejet de l'autre et d'extrémisme. 15 C'est aussi tenter d'approcher l'autre, de le comprendre, de nouer des 16 relations avec lui, de le considérer avec bienveillance, de le reconnaître 17 comme « son » autre. Les différences d'origines, de cultures, de 18 convictions, de genres, de préférences sexuelles ou d'aptitudes, sont 19 des richesses lorsqu'elles se nourrissent mutuellement. 20

Nous voulons, prioritairement, combler le fossé entre les communautés linguistiques de notre pays. La division de l'espace médiatique et culturel contribue au développement de trois opinions publiques en Belgique. Nous souhaitons renforcer la compréhension en créant un JT trilingue tous les soirs. Il sera diffusé simultanément sur la RTBF, la VRT et la BRF dans les trois langues nationales en privilégiant le sous-titrage au doublage.

- Nous défendons la diversité : diversité des origines et des opinions,
- diversité des personnes et des cultures. Comme démocrates, nous
- 3 devons reconnaître qu'il continue d'y avoir chez nous des
- 4 discriminations inacceptables qui se manifestent par des propos, des
- 5 actes directs ou indirects et nous battre pour y mettre fin. Nous sommes
- 6 convaincus que chacune de ces discriminations est une injustice mais
- 7 aussi un cadeau fait aux mouvements fondamentalistes.
- 8 Nous dénonçons les assimilations, gommant toute trace de spécificités
- 9 intimes, et les replis communautaires. Nous voulons d'une société
- 10 apaisée, renouant avec l'aspiration universaliste d'une même
- appartenance à l'humanité, indépendamment de l'origine, la culture, la
- couleur de peau ou les convictions philosophiques. Nous nous sentons
- 13 Charlie quand le radicalisme violent frappe, juifs au moindre acte
- 14 d'antisémitisme, musulmans lorsque l'Islam est confondu avec
- 15 l'islamisme, Rohingyas, Ouïghours, chrétiens d'orient, Yézidis... guand
- ils sont honteusement attaqués ou discriminés.
- 17 Nous voulons créer les conditions d'un dialogue interculturel et
- interconvictionnel dès l'école. Les élèves doivent comprendre le
- 19 phénomène religieux et convictionnel, connaître les fondements des
- 20 convictions des autres, y compris les athées et laïcs, et maîtriser les
- 21 principes de l'organisation démocratique de la société.
- L'école doit permettre à chacune et à chacun de développer un rapport
- 23 non dogmatique à ses propres croyances : quelle que soit la force de
- ses convictions, il et elle doivent acquérir la conscience qu'elles ne sont
- pas partagées par tous, qu'elles peuvent être contestées, percevoir la
- différence entre leurs convictions et une vérité absolue, s'ouvrir aux
- 27 dialogues.

- Nous voulons qu'ils relativisent les convictions héritées de leur enfance, 1
- apprennent la diversité et construisent progressivement, dans 2
- l'échange avec les autres, les convictions qui guideront leur entrée dans 3
- l'âge adulte. 4
- Nous ne voulons pas que les élèves soient séparés selon leurs 5
- convictions. Nous voulons initier un cours d'éducation philosophique et 6
- convictionnelle qui ira au-delà d'une présentation objective de 7
- différents courants philosophiques et religieux. Nous mettrons sur pied 8
- un cours invitant au dialogue interconvictionnel par une pratique 9
- concrète : il permettra, par exemple, d'accueillir en classe un musulman 10
- pour parler de la richesse de la Torah juive ou un catholique et un athée 11
- pour échanger sur l'apport de l'humanisme laïc. Grâce à la pratique, les 12
- enfants apprendront la bienveillance et le vivre-ensemble ainsi que 13
  - l'ouverture aux autres qui ne signifie pas un renoncement à leur
- identité. 15

17

18

14

### Deux heures d'éducation philosophique et convictionnelle

- Nous proposons que chaque élève bénéficie d'un cours de deux 19
- heures d'éducation philosophique et convictionnelle. Il remplacera 20
- les cours de morale et de religion, ainsi que l'éducation à la 21
- philosophie et à la citoyenneté dont il reprendra les principaux 22
- éléments. Il lui apprendra à forger ses convictions sans les 23
- transformer en certitudes. Il mettra en dialogue des personnes les 24
- actuels professeurs des cours de religion et de morale par exemple 25
- témoignant de leur engagement, tout en étant prêtes à le remettre 26
- 27 en cause en écoutant les autres.

4

5

6

7

8

9

Inéligibilité des personnes qui répandent un 2 discours de haine 3

Nous voulons lutter contre la banalisation des discours haineux dans le champs politique en frappant d'une peine d'inéligibilité les personnes répandant des discours de haine, conformément à l'article 33 du Code pénal. Si elles sont élues d'un parti politique, celui-ci perdra une partie de son financement s'il ne procède à leur exclusion.

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Une charte de la citoyenneté précisant les droits et devoirs de chacun, quelles que soient son origine ou ses convictions

Nous proposons l'adoption d'une charte de la citoyenneté ayant pour objectif de redéfinir un socle de valeurs communes. Une assemblée citoyenne composée de personnes issues de la société civile, représentant tous les groupes sociaux et culturels, sera mise en place et chargée de la constituer. Elle bénéficiera du soutien du secteur associatif. Les conclusions de cette assemblée délibérative seront soumises à un référendum afin que ce socle de valeurs soit engageant et opposable à tous.

Nous dénonçons les discours de haine, racistes, misogynes, homophobes, antisémites, islamophobes, banalisés dans la sphère médiatico-politique et sur les réseaux sociaux, alors que pénalement répréhensibles par la loi. Nous refusons que les partis politiques extrémistes, dont certains de leurs leaders n'hésitent pas à afficher leur proximité avec des groupes prônant la ségrégation et à relayer leurs

propos, soient éligibles à l'obtention de financements publics.

7

La diversité n'est pas un thème de droite ni de gauche, de classes 8 sociales, de religions, mais l'ADN de l'humanité. Elle est, à la fois, une 9 question de choix citoyens et de positions politiques. Nous inviterons 10 les représentants d'une société civile plurielle à devenir les coacteurs 11 des décisions. Ils rédigeront ensemble une charte de la citoyenneté 12 inclusive pour construire la société sur des valeurs communes, comme 13 l'État de droit, l'égalité hommes-femmes, le respect des genres et des 14 orientations sexuelles et le droit à la différence. 15

# La régénération de la prospérité

- Depuis près d'un siècle, la prospérité est liée à l'augmentation des biens
- et des services. Actuellement, cette augmentation est arrivée à son
- terme. Une croissance infinie n'est plus soutenable, n'en est-il pour
- 4 preuve que le réchauffement climatique. Nous voulons régénérer la
- 5 conception de la prospérité pour construire une société dans laquelle
- 6 notre génération et celles qui nous suivront pourront vivre mieux.
- 7 Ancrer une nouvelle politique économique dans le 21<sup>ème</sup> siècle, c'est
- 8 quitter la posture visant à uniquement défendre des acquis. Pareil
- 9 conservatisme ne permettra pas d'aller de l'avant et d'améliorer le
- 10 capital bien-être de chacun. Le principal risque de réel « grand
- remplacement », c'est celui du déclassement rapide et intégral de la
- classe moyenne. Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres
- s'ancrent dans la précarité accrue. L'existence d'une classe moyenne
- dense est capitale pour l'équilibre d'une nation. Il faut donc qu'elle
- cesse de se sentir déconsidérée, vache à lait des politiques publiques,
- gagnant toujours trop pour bénéficier d'aides ou d'avantages, mais
- toujours bonne à payer des impôts pour les allocations de ceux qui ne
- travaillent pas. Il nous faut retrouver les vertus d'une économie qui, sans
- 19 laisser quiconque au bord du chemin, soutient ceux qui travaillent,
- 20 particulièrement avec de faibles salaires, ceux qui entreprennent pour
- qu'ils soient mieux protégés que les oisifs, ceux qui ont envie de se
- 22 reconvertir professionnellement, au besoin en s'appuyant sur de
- 23 nouvelles formations.
- 24 Comme l'écrit Kate Raworth, « l'économie doit rattraper la génération
- actuelle, le siècle dans lequel nous vivons et les défis qui nous attendent
- ». La notion de Produit Intérieur Brut a été développée au lendemain
- de la Seconde Guerre mondiale. Cette époque est révolue. Notre regard
- sur le monde a changé.

La transformation de notre modèle économique doit s'accompagner 1 d'une autre manière de mesurer notre prospérité à l'échelle 2 internationale. Notre prospérité ne peut se réduire à la somme des 3 échanges économiques, sans tenir compte de l'épuisement des 4 ressources naturelles, du capital productif disponible ou du bien-être 5 de la population. Pourtant, c'est cette vision datée et obsolète qui 6 détermine les niveaux de déficit et de dette publics acceptables, la 7 capacité d'investissement et de financement des États et influence 8 l'ensemble de nos politiques. Le passage à une économie de qualité 9 nécessite de l'affiner. Plutôt que de la limiter aux seuls flux d'activités, 10 la création et la destruction de valeurs doivent également en faire 11 partie, tout comme l'état des ressources naturelles. Leurs capacités de 12 renouvellement doivent être impérativement prises en compte sous 13 peine de faillite environnementale. 14

Loin de n'être qu'une question technique ou comptable, changer notre définition de la croissance et du progrès, modifier la manière dont nous mesurons notre prospérité, revient à transformer notre regard sur le monde. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est indispensable pour vivre mieux demain.

L'économie et la fiscalité ne sont pas des fins en soi, mais des moyens mis en œuvre pour le développement de la société en fonction de ses objectifs. La santé au sens large, un environnement sain, une éducation de qualité pour tous et à tout âge, une valorisation du travail et une incitation à l'entrepreneuriat sont les objectifs que doivent poursuivre la politique économique et fiscale que nous proposons.

Nous souhaitons abandonner le « toujours plus » – plus de biens, plus 1 de services, plus d'exploitation, plus de délocalisation, plus de pollution 2 - pour y substituer un « toujours mieux » — mieux en qualité, en 3 durabilité, en efficacité, en proximité et en santé, et passer ainsi d'une 4 croissance de la quantité à celle de la qualité. Nous souhaitons plus de 5 bien-être pour chacune et chacun, de meilleures conditions pour les 6 travailleurs, un cadre plus reconnaissant et soutenant pour les 7 entrepreneurs. Cessons de blâmer ceux qui réussissent, inspirons-nous 8 de leurs parcours avec humilité et bienveillance pour développer notre 9 propre potentiel créatif. Stimulons l'effort et le mérite et reconnaissons-10 les comme des valeurs à partager. 11

#### 1. UNE ECONOMIE LOCALE ET DIGITALE

12

20

21

22

23

24

25

26

Nous voulons encourager une économie de la proximité. Nous entendons relocaliser la production économique afin de la rapprocher des consommateurs. La proximité est bénéfique pour l'environnement et plus équitable pour le producteur, mais également gage de qualité. Lorsqu'un lien direct entre producteur et consommateur se crée, le produit acheté devient plus qu'un simple objet. Il possède un visage et un nom. Il responsabilise son producteur.

Nous voulons être assurés de la qualité des produits que nous consommons et privilégier des modes de production durables et respectueux des travailleurs. Nous voulons réindustrialiser l'économie belge et européenne, y compris dans les secteurs lourds. A l'heure de la mondialisation de l'économie, relocaliser offrira une plus grande autonomie vis-à-vis de puissances comme la Chine ou les États-Unis et nous permettra de devenir des leaders dans des secteurs innovants.

Si le réalisme stratégique demande que l'Europe et la Belgique rebâtissent un dialogue constructif avec les États-Unis, nous souhaitons l'émergence d'une véritable souveraineté européenne, gage de la défense de nos intérêts et de la restructuration de notre économie. Il ne s'agit pas de nous replier sur nous-mêmes, mais de développer à l'échelle européenne une politique d'investissement dans la santé, l'énergie, l'alimentation, le numérique et la finance. Cette politique doit être soutenue par la création d'obligations européennes qui permettront le financement de projets dans l'ensemble des Étatsmembres. Ceux-ci ne devront pas solliciter eux-mêmes les marchés et leur capacité d'investissement ne sera pas limitée par leur niveau d'endettement.

13 14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1

2

3

4 5

6

7

8

9

10

11

12

## Made in Europe : relocalisation de la production dans les secteurs stratégiques

Les règles européennes (droit de la concurrence et aides aux entreprises) doivent être assouplies afin que les États puissent soutenir financièrement la relocalisation de la production de biens stratégiques dans l'Union européenne. Cela favorisera l'émergence de « champions industriels » européens dans les secteurs fondamentaux, comme la santé, l'énergie, l'alimentation ou le numérique. Une coordination intra-européenne sur la stratégie de relocalisation sera prévue pour répartir ces activités de manière équitable et éviter la concurrence stérile entre États.

L'objectif de cette réindustrialisation sera de faire émerger des leaders 1 dans des secteurs innovants, notamment les technologies de la santé 2 et, plus largement, les technologies numériques. Le numérique peut 3 favoriser la réduction des intermédiaires entre producteurs et 4 consommateurs. Il permet de commander directement en ligne, mais 5 encourage aussi les pratiques coopératives, comme le « crowdfunding 6 » ou les groupements d'achats qui facilitent les contacts directs avec un 7 producteur et l'accès à des prix avantageux. Le e-commerce ne doit pas 8 être blâmé mais mieux encadré. Dans de nombreux domaines, le numérique offre aussi des réponses adaptées aux spécificités de 10 chacun. Il rend possible le passage d'une consommation de masse à 11 une consommation personnalisée, d'une éducation de masse à une 12 éducation personnalisée. Il peut contribuer à l'amélioration de la qualité 13 des soins et au développement de la médecine préventive. 14

Notre autonomie économique et notre prospérité futures impliquent l'émergence de champions numériques européens rivalisant avec les industries américaines ou chinoises.

- Nous voulons promouvoir un Marché digital européen unique pour 1
- uniformiser les règlementations des pays européens en matière de 2
- télécommunications. de protection des données 3
- consommateurs. Il est important de créer un statut juridique attractif 4
- pour les sociétés européennes numériques qui leur permettra d'exercer 5
- leurs activités dans toute l'Europe et d'offrir la même qualité de services 6
- à tous les consommateurs européens. 7
- La Belgique ne doit pas rester rétive, face aux enjeux évolutifs du 8
- système financier ou monétaire. Elle doit saisir pleinement les 9
  - opportunités offertes par la blockchain, tout en mettant en place les
- garde-fous adéquats. 11

13

14

10

## Bruxelles hub international

## de l'intelligence artificielle

- Nous voulons offrir un accompagnement pour favoriser la 15
- digitalisation des PME et le développement de leur offre de 16
- services renforcerons les filières 17 numériques. Nous
- d'enseignement et de recherche consacrées à la digitalisation pour 18
- susciter l'émergence de talents européens et en attirer davantage 19
- de l'étranger. Un partenariat entre le monde académique, les 20
- pouvoirs publics et le secteur privé fera de Bruxelles, et plus 21
- largement de la Belgique, un hub international d'intelligence 22
- artificielle ainsi qu'un lieu d'innovation. Le secteur du gaming doit 23
- devenir un pôle d'excellence dans notre pays. 24

### 2. UNE ECONOMIE DE QUALITE

- La réindustrialisation doit également nous permettre de consommer 2
- mieux et de privilégier le développement d'une offre de biens et de 3
- services de haute qualité plutôt que des produits « low-cost ». Il s'agit 4
- de valoriser les notions de durabilité et de santé et de faire évoluer 5
- l'idée de propriété au sein de la société civile. 6
- L'impact d'un bien ou d'un service sur l'environnement et notre santé 7
- sera un facteur déterminant. La durée de garantie des produits 8
- européens sera allongée. Nous voulons que les producteurs assument 9
- une responsabilité forte sur ce qu'ils vendent en développant eux-10
  - mêmes des solutions compétitives de réparation, de remplacement et
- de recyclage. 12

13 14

16

11

1

#### Obsolescence déprogrammée : produire des 15

biens durables

- Nous proposons d'imposer une garantie de réparabilité et d'allonger 17
- la garantie d'usage sur les biens et produits commercialisés. Tout 18
- produit vendu devrait pouvoir être démonté, des pièces de 19
- remplacement demeureraient disponibles pendant une durée donnée 20
- et l'accès à un service de réparation serait garanti par le fabricant. 21
- Nous proposons également d'imposer la standardisation des co-22
- produits, comme par exemple les chargeurs d'appareils électroniques 23
- ou leurs batteries, afin de réduire le gaspillage. 24

Si les biens produits en Europe seront vraisemblablement plus chers 1 que les produits importés, ils seront moins coûteux à long terme pour 2 l'environnement et le pouvoir d'achat. Investir dans la qualité des biens 3 et des produits sera aussi une stratégie économique, source 4 d'innovations et de nouveaux marchés. Elle sera aussi une opportunité 5 pour nos entreprises de concurrencer les entreprises étrangères, car 6 nous exigerons un même niveau de qualité des biens importés sur notre 7 sol. 8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

Nous voulons privilégier l'usage à la possession et pousser les entreprises à fournir des services plutôt que des biens. À terme, cette approche augmente fortement la qualité des produits. Ainsi dans le secteur de l'automobile par exemple, certains privilégient l'offre de moyens de mobilité plutôt que de voitures. Ils encouragent les clients à s'abonner à un service qui leur donne accès à une diversité de solutions de mobilité – du transport en commun à la trottinette électrique, en passant par des voitures partagées ou des taxis – leur permettant d'atteindre leur destination de manière efficace. Dans un esprit proche du leasing, ils proposent aux usagers d'acheter un certain nombre de kilomètres plutôt qu'une voiture. Les frais d'usure du véhicule sont pris en charge par le vendeur auguel la voiture est restituée une fois les kilomètres atteints. Un tel système incite à commercialiser des voitures plus durables et sûres. La logique des médiathèques, au-delà des livres, CDs, DVDs ou jeux, peut également être généralisée. Celle-ci a l'avantage de donner un accès aisé et peu cher à une offre large. Les usagers pourraient se procurer des outils ou des appareils électroménagers mis en commun au sein des bibliothèques de quartier.

Nous encouragerons l'économie circulaire en favorisant la création des réseaux entre entreprises où les déchets des uns seront les ressources des autres.

- En outre, nous stimulerons le tissu de PME plutôt que de nous reposer 1
- sur les grandes entreprises dont les parts de marché excessives limitent 2
- la concurrence au détriment des consommateurs et de la diversité des 3
- produits. 4

7

11

#### 3. UNE ECONOMIE DE VALEURS

- Ces cinquante dernières années, le pouvoir d'achat des consommateurs 6
  - a primé sur la promotion de l'accès à l'emploi. Nous voulons redonner
- la priorité à la création d'emplois de qualité et à l'épanouissement du 8
- travailleur. Il s'agira de donner du sens au travail, d'être attentif aux 9
- conditions dans lesquelles celui-ci évolue, mais également de faire 10
  - entendre sa voix. Maillon faible de la société post-industrielle, la
- politique de l'emploi a été considérée comme un poids plus qu'un 12
- atout. Nous voulons faire du travail un point fort de la régénération de 13
- la prospérité. 14
- La recherche de profit est légitime à nos yeux, mais ne doit pas primer 15
- sur la finalité de l'activité : offrir un bien ou un service qui a un impact 16
- positif et porteur de sens et de motivation pour le travailleur. Nous 17
- voulons encourager le développement des « entreprises à mission ». 18

- Nous stimulerons celles-ci à inscrire dans leurs statuts la manière dont 1
- elles entendent contribuer au bien-être commun : leur mission. Celle-ci 2
- sera publique et susceptible d'évaluation. 3
- Nous voulons encourager la participation des travailleurs aux organes 4
- de décision mais aussi aux bénéfices des entreprises. Il s'agit pour eux 5
- de voir dans leur métier plus qu'un gagne-pain, mais une source de 6
- sens et de réalisation de soi. Nous impulserons du changement au sein 7
- de l'organisation interne et de la structure hiérarchique des 8
- administrations publiques en privilégiant un management collaboratif. 9
- Nous abandonnerons l'organisation pyramidale où la hiérarchie des 10
- postes laisse peu d'autonomie aux travailleurs. Nous mettrons en avant 11
- un organigramme de fonctions reflétant un réseau de responsabilités. 12
- Chaque travailleur aura le dernier mot dans sa sphère de compétences 13
- après avoir pris en compte l'avis des membres de son équipe. 14

17

18

## Employeurs et travailleurs, partenaires de l'entreprise

- Afin que les projets d'entreprises soient partagés par le 19
- management, les actionnaires et les travailleurs, nous proposons 20
- que, dans les entreprises de plus de 250 travailleurs, l'ensemble de 21
- ceux-ci reçoivent une part des bénéfices de leur entreprise et qu'ils 22
- soient représentés dans les organes de gestion. 23

- 1 Le rôle du responsable d'équipe consistera à définir la stratégie
- générale et le cahier des charges de chaque collaborateur. Il endossera
- également une fonction de représentation au sein de la société et du
- 4 public. Si le responsable fera figure à la fois d'entraîneur et de buteur
- de l'équipe, chaque collaborateur disposera de son autonomie sur le
- 6 terrain.
- 7 Soutenir la création d'emplois demande d'alléger le coût du travail et
- diminuer l'impôt qui l'affecte en adoptant une approche plus globale et
- 9 plus équitable des revenus. Nous voulons que les premiers emplois
- 10 créés dans chaque entreprise donnent droit à une déduction majorée.
- Nous plaidons également pour une modernisation de la loi de 1996 sur
- la promotion de l'emploi et la sauvegarde de la compétitivité. La
- maîtrise du coût salarial est essentielle pour les entreprises, mais définir
- des normes de croissance salariale au niveau de chaque secteur
- d'activités, plutôt qu'au niveau national, permettra de mieux tenir
- compte de réalités parfois très différentes.
- Les services aux personnes sont une source d'emplois à haute valeur
- relationnelle ajoutée. Afin de favoriser leur développement, nous
- 19 proposons que les salaires et les cotisations sociales payées à des
- 20 personnes pour l'aide et les soins à domicile enfants, personnes
- 21 âgées, malades puissent être déduits fiscalement. Plusieurs ménages
- pourraient créer une agence coopérative pour engager ensemble une
- ou plusieurs personnes. Ce serait une version améliorée du modèle des
- 24 titres-services. Enfin, vu le vieillissement de la population et les coûts
- qu'il annonce, nous souhaitons instaurer un crédit d'impôt « santé »
- permettant aux particuliers de déduire les coûts relatifs aux soins non
- 27 couverts par la sécurité sociale et les frais complémentaires rencontrés
- pour les personnes à charge.

Dans une économie en mutation, l'innovation et la formation sont des investissements porteurs d'emplois. De nouveaux besoins apparaissent, de nouvelles activités émergent. Les métiers se transforment. Pour que les travailleurs puissent s'adapter, il faut leur garantir l'accès à des l'opportunité de formations et mobilités professionnelles. L'accompagnement, l'évolution au sein d'un métier sont des facteurs déterminants du bien-être au travail. La formation est d'autant plus sociales, mutations essentielle aue les technologiques environnementales sont rapides. Nous inciterons fiscalement la formation intergénérationnelle au sein des entreprises pour que le know how acquis au fil du temps soit transmis à la génération suivante via la déduction de 150% du salaire d'un jeune travailleur formé par un autre en fin de carrière. Dans les secteurs en pénurie, les entreprises formatrices bénéficieraient d'une déduction majorée des frais de formation. Nous voulons également accorder à chaque personne un crédit formation de 1 mois par 5 ans travaillés, cumulable sur la carrière et déductible fiscalement. Enfin, chaque personne de plus de 30 ans bénéficiera tous les cinq ans d'une semaine de formation axée sur les évolutions de la connaissance et de la société.

1

2

3

4

5

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

- Dans une économie des valeurs, l'égalité salariale entre hommes et
- 2 femmes est une évidence. Nous sanctionnerons financièrement les
- entreprises qui ne respecteraient pas, au terme d'une période de
- 4 transition, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Il est
- 5 normal que tout travail à valeur égale, mérite salaire égal.

#### 4. UNE FISCALITE PLUS JUSTE

- 7 Les recettes publiques représentent près de 50% du PIB, ainsi la moitié
- du prix des biens et des services dépend de la fiscalité. Transformer une
- 9 économie productiviste et consumériste en une économie de qualité
- dépend largement de l'évolution du système fiscal.
- 11 L'impôt n'est pas juste. À chaque adoption de nouvelles mesures, des
- modalités d'évitement de l'impôt sont inventées par des experts payés
- par ceux qui en ont les moyens. Avoir une fiscalité plus juste, c'est veiller
- à mieux soutenir financièrement les salariés, en particulier les bas
- salaires et les temps partiels. Nous voulons proposer une vision de
- l'économie et de la fiscalité qui puisse régénérer notre État social et sa
- 17 prospérité.

- 18 Réduire le coût du travail ainsi que la fiscalité sur les revenus qu'il
- génère valoriserait les entrepreneurs. Ils sont le moteur de l'innovation
- 20 économique et sociale. Ils se donnent sans compter pour offrir un
- service de qualité. Ils créent de l'emploi. Cela permettrait également de
- soutenir le développement du secteur associatif et des services aux
- personnes. Ceux-ci sont porteurs d'emplois à haute valeur humaine
- 24 ajoutée et vont prendre une importance grandissante en raison du
- vieillissement de la société. Ils sont essentiels à l'autonomie et la qualité
- de vie des personnes âgées.

- Nous pensons qu'il est légitime de chercher à faire fructifier son capital. 1
- L'activité économique, le développement de nouvelles entreprises, la 2
- création d'emplois nécessitent que des citoyens mettent leur épargne 3
- au service d'entrepreneurs. L'investissement dans le capital productif, à 4
- la différence de la pure spéculation financière, doit être encouragé. 5
- Toutefois, un euro gagné est un euro gagné, qu'il soit la conséquence 6
- d'un placement pertinent ou d'heures de travail. 7

10

11 12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

## Une taxation globale de tous les revenus

Pourquoi les revenus du travail sont davantage taxés que les revenus du capital? Nous proposons que l'ensemble des revenus des particuliers soit taxé comme impôt des personnes physiques. Cet élargissement de la base imposable permettra de relever la quotité exonérée d'impôts, de réduire les taux de taxation, d'atteindre moins rapidement la taxation à 50 % et de renforcer la progressivité de l'impôt. Les revenus du capital taxés seront les revenus réels nets, tandis que les revenus locatifs resteront estimés sur base du revenu cadastral. L'impact de l'inflation et le coût des investissements seront déduits des revenus. Les propriétaires seront incités à investir dans leurs biens puisqu'ils pourront déduire leurs investissements, notamment économiseurs d'énergie, de l'ensemble de leurs revenus.

- 1 Il nous semble équitable de taxer de la même manière l'ensemble de
- tous les revenus. Toutefois, pour éviter une hausse des loyers, les
- revenus locatifs continueraient à être considérés sur base du revenu
- 4 cadastral et les loyers réellement perçus ne seraient pas inclus dans
- 5 cette approche globalisée.
- Dès lors que les revenus du capital, y compris les plus-values, seraient
- taxés de manière plus juste en amont, il n'y aurait plus de raison de
- 8 taxer les héritages.
- 9 Nous souhaitons aussi simplifier et réduire les taux auxquels les revenus
- des personnes physiques sont taxés en supprimant des dépenses
- 11 fiscales injustifiables aujourd'hui, comme par exemple les voitures-
- salaires. A l'heure du défi climatique, offrir une voiture en guise de
- rémunération, alors que la fonction du travailleur ne le requiert pas
- nécessairement, n'a plus de sens. Toutefois, sa suppression n'est
- envisageable que dans le cadre d'une baisse importante de la taxation
- du travail qui permettrait une augmentation du salaire net du travailleur
- à la hauteur de l'avantage que représente la mise à disposition d'une
- 18 voiture.
- 19 Une taxation plus équitable des revenus du capital doit s'accompagner
- de mesures stimulant l'investissement de l'épargne, soutenant l'esprit
- entrepreneurial et la création d'entreprises. Durant leur phase de
- lancement, les charges des P.M.E. et des start-ups dépassent largement
- leurs bénéfices. Nous leur proposerons de conclure un forfait fiscal avec
- l'administration ou de reporter leurs pertes pendant les 4 premières
- années d'activité afin de les déduire de leurs bénéfices futurs. Nous
- souhaitons également baisser le précompte mobilier pour les petites
- entreprises pour favoriser l'investissement direct dans la création et le
- 28 développement de projets.

- Enfin, une fiscalité orientée vers le soutien à l'entrepreneuriat taxera 1
- plus légèrement les actions que les placements sans risque. Nous 2
- proposons l'introduction d'une déduction fiscale, par exemple de 1.000 3
- € par an par contribuable, sur les dividendes des actions de PME ou de 4
- start-ups détenues depuis au moins 5 ans. 5
- La sécurité d'existence concerne l'individu et ses proches, à chaque 6
- étape de la vie. Celle-ci est menacée en fin de parcours professionnel, 7
- à l'heure de la pension. Nous proposons une meilleure déductibilité de 8
- l'épargne pension et de l'assurance vie. 9

11

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

# La suppression de la taxation

#### sur les héritages 12

L'impôt sur les héritages est ressenti comme particulièrement injuste car l'État paraît profiter du malheur de ses citoyens plutôt que de se tenir à leurs côtés. En outre, les héritiers ont le sentiment de devoir payer une taxe simplement pour conserver ce qui appartient déjà à leur famille alors qu'aucun nouveau revenu n'est généré. Ceci nuit à l'adhésion des citoyens à l'impôt. Il est vécu comme un hold-up d'État. Il est en outre inéquitable puisque les personnes bien informées arrivent à le contourner via différents systèmes légaux ou non: donation, évasion, ingénierie fiscale... Nous proposons donc de le supprimer dès lors que la taxation en amont aura été plus juste, sur une assiette plus large. On ne doit pas appliquer de double peine.

Dans une dynamique de prospérité où l'environnement fait partie 1 intégrante de l'équation, nous voulons adapter la fiscalité indirecte, qui 2 depuis plus d'un demi-siècle, gouverne la livraison des biens et la 3 prestation des services sur la valeur plus que sur la qualité. Comme 4 expliqué dans la régénération du vivant, nous voulons encourager la 5 fiscalité environnementale qui valorise les comportements moins 6 polluants et pénaliser ceux qui s'en écartent. Elle est indispensable pour 7 préserver le milieu de vie des générations qui nous suivront. Nous 8 voulons la doubler de mesures sociales pour que chaque citoyen réalise 9 les investissements nécessaires à la réduction de ses besoins 10 énergétiques, dispose des ressources suffisantes face à la hausse des 11 prix et vive dignement. La taxe sur la valeur ajoutée doit évoluer pour 12 devenir une taxe sur la valeur environnementale prenant en compte 13 l'impact environnemental des produits et services auxquels elle 14 s'applique. 15

Nous voulons investir dans l'isolation des bâtiments (publics comme privés) pour générer un double dividende économique et environnemental, tout en permettant aux travailleurs d'être fiers de leur lieu de travail.

Nous utiliserons la fiscalité pour réduire le coût des biens respectueux de la santé, de l'environnement et des services aux personnes et accroître celui de produits de moindre qualité ou de moindre importance.

Nous voulons rétablir la justice fiscale et faire contribuer chacun en fonction de ses capacités. La fraude et l'évasion fiscales sont estimées chaque année à 37 milliards d'euros dans notre pays. Lorsqu'elle repose sur un système organisé, on ne parle plus de simple fraude, mais de criminalité financière. Nous souhaitons poursuivre les fraudeurs et réprimer fortement ce type de criminalité. Nous investirons de manière conséquente dans l'administration fiscale et la police judiciaire. Chaque euro dépensé à l'engagement de personnel sera très largement récupéré en recettes.

9 10

11

12

13

14

15

16

17

18

1

2

3

4

5

6

7

8

## Stop à la fraude fiscale

### et à la criminalité financière

Nous proposons d'engager 3 000 agents supplémentaires dans l'administration fiscale et la police judiciaire et ainsi revenir au nombre d'agents d'il y a dix ans. Ces nouveaux agents seront affectés au renforcement des contrôles. Nous ne pouvons pas accepter que notre pays soit gangrené par les mafias, comme nous en alertent les autorités judiciaires.

#### 5. UN ENGAGEMENT AU NIVEAU EUROPEEN

- Cette transformation de l'économie, impulsée au niveau national, doit 2
- s'inscrire dans un cadre européen, à tout le moins celui de la zone euro. 3
- Nous réclamons une politique économique et sociale cohérente sur le 4
- plan européen et une révision d'urgence du pacte de stabilité européen 5
- pour distinguer les dépenses d'investissement et de consommation. 6
- Nous voulons mettre fin aux concurrences fiscales et sociales entre 7
- États-membres, dommageables tant aux citoyens qu'aux entreprises. 8
- Nous souhaitons notamment la mise en œuvre de l'accord international 9
- sur un impôt des sociétés minimum de 15%. Il est intolérable que des 10
- multinationales jouent sur la concurrence entre les États pour ne pas 11
- payer d'impôts. 12

1

- La lutte contre le réchauffement climatique et la transformation de 13
- l'économie doivent devenir le moteur du projet européen. Nous 14
- voulons mettre un terme à la croissance basée sur l'importation de 15
- biens à faible coût. La régénération de notre économie exige la fin du 16
- dumping social et environnemental des pays émergents. 17
- Manger en Belgique du bœuf argentin et exporter le blanc-bleu-belge 18
  - outre-Atlantique n'a aucun sens. Une nouvelle organisation de
- l'économie mondiale doit être mise en place pour passer d'une 20
- économie intégrée globalement à un commerce international construit 21
- autour de grands pôles continentaux bénéficiant d'une autonomie 22
- stratégique et d'une souveraineté politique. Chacun de ces pôles -23
- l'Union européenne en ce qui nous concerne consommerait 24
- prioritairement sa propre production et n'importerait que des biens 25
- qu'il n'est pas en mesure de produire sur son territoire. 26

Plus largement, c'est un engagement international pour une prospérité 1 partagée qui doit continuer de nous animer. De la chute du mur de 2 Berlin en 1989 à la crise du coronavirus, la Belgique et l'Europe sont 3 confrontées à un bouleversement des équilibres internationaux. 4 Irruption de la Chine, , manoeuvres de la Russie, « désoccidentalisation 5 » du monde, nouvelle compétition technologique, changement 6 climatique : autant de bouleversements qui comportent le risque d'une 7 perte d'influence de l'Union européenne et, donc, de la Belgique. 8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

## Un mécanisme d'ajustement aux frontières de l'Union européenne

Nous proposons la création d'un mécanisme d'ajustement aux frontières de l'Union européenne. Ce mécanisme garantirait que biens importés soient produits dans des conditions respectueuses des travailleurs et de l'environnement mais aussi qu'ils soient taxés de manière similaire aux biens produits en Europe. La charge fiscale pesant sur un bien consommé en Europe sera similaire quels qu'aient été ses lieux de production. Il ne s'agit donc pas de mettre en place une politique protectionniste, mais d'assurer une concurrence économique équitable et de permettre à l'Europe de faire ses propres choix politiques sans que ceux-ci pénalisent ses entreprises.

Dans ce monde en transition, le 21ème siècle diplomatique reste à inventer. La tâche est existentielle pour les Européens, héritiers d'une longue histoire et médiateurs éprouvés de tous les processus de paix. Les diplomates belges et européens peuvent contribuer à faire de l'Europe une puissance de paix. Mais la politique étrangère européenne ne peut se réduire à une posture défensive. L'Europe ne peut se prévaloir de la protection américaine pour se contenter de n'être qu'un soft power, une puissance douce, fondée sur l'influence et le pouvoir d'attraction, sans réelles capacités militaires. La mise en place d'une Défense européenne regroupant une partie des forces militaires des États-membres contribuerait à la crédibilité internationale de l'Europe. 

Nous nous voulons universalistes. Le respect de l'État de droit est une condition sine qua non du bon fonctionnement de l'UE et une garantie de son intégrité. La Belgique y sera particulièrement vigilante chez ses partenaires européens ou internationaux. La défense des droits humains, y compris par une politique assumée et revalorisée de coopération au développement, est essentielle dans un contexte international préoccupant. La Belgique, qui a joué un rôle significatif en matière de lutte contre toute forme de discrimination, tiendra un rôle proactif en la matière, dans la perspective de sa candidature au Conseil des droits de l'homme en 2024.

# La régénération de la démocratie

Les citoyennes et les citoyens perdent peu à peu confiance dans le 1 monde politique. Il leur paraît au mieux opaque, au pire incapable de 2 répondre aux défis actuels. Pour beaucoup, l'esprit d'État a déserté la 3 classe politique. La colère grandit et se manifeste au bénéfice de 4 formations extrémistes. Les citoyennes et citoyens se sentent pris en 5 otage par les divers niveaux de pouvoir, le délai de formation du 6 gouvernement fédéral, les services publics inefficaces, les échanges 7 politiques agressifs et délétères. Le malaise s'accroît. Ils se demandent 8 à quoi sert de voter et de s'en remettre à des mandataires. 9

Nous croyons fermement que l'action politique est indispensable. Elle 10 est vertueuse quand elle veille à l'intégrité et la justice. Elle seule peut 11 coordonner les comportements et proposer des réponses cohérentes 12 aux enjeux de notre société, comme le climat, la mobilité, le numérique, 13 le vieillissement de la population... Mais le mode de gouvernance a peu 14 évolué depuis 50 ans. Il reste essentiellement top-down et fortement 15 centralisé. Sans intelligence collective, il est condamné à l'inefficacité. 16 Rendre le pouvoir de décision aux équipes de terrain est essentiel. Seul 17 un État utile et efficace peut inspirer la confiance. Il nous faut agir pour 18 réduire le fossé entre élus et citoyens, travailler à la prise de conscience 19 de la responsabilité de l'engagement politique, simplifier les 20 institutions, réduire le nombre d'élus et réformer l'administration. 21

#### 1. UNE DEMOCRATIE PLUS CITOYENNE

22

Nous pensons que le fossé entre représentants politiques et citoyens est trop important. Nombreux sont celles et ceux qui pensent que leur voix n'est entendue qu'au moment des élections, tous les cinq ou six ans.

- Entre les échéances, ils ont la sensation de ne pas exister et subissent 1
- bon nombre de décisions sur lesquelles ils n'ont pas de prise. Pour 2
- mettre fin à cette situation, nous voulons les impliquer davantage dans 3
- le quotidien de la vie politique. Il s'agit de mettre sur pied une 4
- démocratie délibérative centrée sur la recherche du bien commun. 5
- Les citoyennes et citoyennes connaissent mieux que quiconque les 6
- difficultés auxquelles ils sont confrontés et sont garants de la diversité 7
- des points de vue. Nous proposons d'adjoindre, à chaque assemblée 8
- représentative, une assemblée de citoyennes et citoyens tirés au sort. 9
  - Celle-ci proposera de nouvelles lois et rendra des avis sur celles qui sont
- débattues au Parlement. 11

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

10

## Des référendums citoyens

Nous voulons permettre la tenue de référendums à la demande d'un pourcentage de citoyens pour adopter de nouveaux textes ou contester ceux approuvés par le Parlement. Chaque référendum sera précédé d'une période d'informations, de consultations et de délibérations, comme celle prévue par le système suisse des votations. Le référendum aura l'avantage d'être issu de la base et de donner lieu à un large débat. La Constitution sera modifiée, prévoyant des garde-fous pour respecter chacune des Régions. Nous ne pouvons plus postposer cet outil dans la hantise de la Question royale.

- Le mandat des citoyennes et citoyens sera limité à un an et la moitié de
- 2 l'assemblée, renouvelée tous les six mois. Comme ceux-ci ne
- représentent pas la population et n'ont pas à se justifier auprès des
- 4 autres citoyens, la décision restera de la responsabilité des
- 5 représentants politiques ou reviendra à l'ensemble des citoyens via
- 6 l'organisation d'un référendum.
- 7 Nous souhaitons que la participation accrue à la décision politique des
- 8 citoyens concerne également les personnes en situation de handicap.
- 9 Celles-ci sont trop souvent oubliées dans les processus décisionnels et
- peinent à faire entendre leurs voix. Pourtant, leurs avis et expériences
- sont nécessaires à la décision politique à tous les niveaux de pouvoir.
- Nous proposons que des Conseils consultatifs soient mis en place dans
- chaque commune et que leurs recommandations soient prises en
- 14 compte par les Collèges communaux.
- Les citoyens aspirent à se reconnaître dans des mandataires qui
- expriment leurs espoirs, leurs craintes, leurs fiertés, leurs colères... Les
- 17 élus doivent être de bons gestionnaires, mais aussi d'authentiques
- représentants. Nous voulons que ceux-ci renouent avec le cœur de
- 19 l'action politique : expliquer, proposer, convaincre et décider.
- 20 Rassembler autour d'un projet commun est la meilleure arme pour
- 21 lutter contre la violence sociale, la peur, l'émergence de boucs
- 22 émissaires et la radicalisation identitaire. Nous voulons initier une
- pédagogie du politique pour que les citoyennes et citoyens se sentent
- au centre de l'action et non pieds et poings liés à des décisions prises
- en dehors d'eux. Les médias sont le quatrième pouvoir de la
- démocratie. Nous travaillerons main dans la main avec eux pour qu'ils
- 27 jouent pleinement leur rôle : informer les citoyens, déjouer les fake-
- news, se poser en alternative fiable face aux manipulations du réel.

L'indépendance des médias sera préservée non seulement à l'égard du monde politique, mais aussi du monde économique. Nous ne voulons pas de médias qui vendent « de l'espace de cerveau disponible aux annonceurs publicitaires » ou qui se cantonnent à divertir le public. Nous avons besoin de partenaires forts posant un regard critique sur l'action et les décisions des mandataires politiques, proposant des informations pertinentes et assurant, à leur niveau, leur fonction de contrôle et de protection démocratique. Un Pacte Démocratie-Média entre l'ensemble des niveaux de pouvoir et l'ensemble des acteurs de la Presse et des médias devrait acter juridiquement la notion de « Service démocratique d'intérêt général » des médias d'information. Ce cadre fixerait des normes de qualité à respecter. En contrepartie, le financement public qui leur serait alloué serait plus important.

À nos yeux, la prépondérance des présidents de partis est excessive et tourne au ridicule lors des interminables périodes de formation des gouvernements. Nous voulons que les électeurs puissent peser plus directement sur le choix des coalitions en votant pour plusieurs partis (pratique dite du panachage). Dans l'esprit de la circonscription fédérale, les citoyens auraient aussi une voix supplémentaire pour voter pour des partis d'une autre communauté linguistique. Ce vote compterait pour un quart des votes classiques et serait ajouté aux votes de case de tête en faveur de ce parti. Les représentants politiques seraient ainsi amenés à considérer les préoccupations de l'ensemble des citoyens et non seulement celles de leur communauté linguistique. Enfin, nous proposons d'imposer un délai maximal de six mois pour la formation du fédéral.

Les corps intermédiaires — syndicats, associations, mutuelles... — se doivent de rapprocher politiques et citoyens. Ils connaissent le vécu de ceux qu'ils côtoient individuellement tout en étant porteurs d'intérêts collectifs. Nous pensons qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés des autorités publiques. Pour qu'ils puissent jouer efficacement leur rôle, il est essentiel qu'ils dépassent leurs enjeux corporatistes et le rapport de force. Lorsque ce n'est pas encore le cas, nous proposons de leur donner une personnalité juridique afin que leur fonctionnement soit aussi transparent que possible et que chacun assume ses actes. Il est compliqué d'expliquer à un enfant de respecter les biens d'autrui, quand d'un autre côté, on légitime les dégradations dans l'espace public au motif qu'une « saine colère » peut s'exprimer contre telle ou telle réforme. Le respect s'assume de manière responsable à tout instant et par chacun.

14 15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

## Un gouvernement fédéral en six mois maximum

Si un gouvernement fédéral n'est pas formé au bout de six mois, l'électeur sera invité à retourner aux urnes pour trancher entre différentes coalitions. Concrètement, 30 sièges seraient remis en jeu au sein d'une circonscription fédérale selon une logique majoritaire. Tous les sièges iraient à la liste qui aurait obtenu le plus de voix. Il s'agirait de listes de coalition qui devraient comprendre des candidats issus des deux grandes communautés linguistiques. Ainsi les électeurs pourraient départager les différentes coalitions.

#### 2. LA POLITIQUE, UN ENGAGEMENT

- Nous voulons que l'action politique soit un engagement avant d'être 2
- une carrière, un service avant d'être un droit. La politique doit s'extraire 3
- du simple rapport de force entre groupes défendant des intérêts 4
- particuliers. Il s'agit de faire une place à l'intérêt général et au bien 5
- 6 commun.

7

8

- Limiter les mandats parlementaires
- et ministériels 9
- Entrer en politique est un engagement citoyen au service de projets 10
- collectifs, non une carrière que l'on embrasse. Il est important que 11
- ceux qui s'y consacrent gardent du souffle, de l'authenticité et de 12
- l'enthousiasme. Ils ne peuvent pas perdre contact avec la vie civile. 13
- À dater des scrutins de 2024, nous proposons que chaque élu ne 14
- puisse exercer que trois mandats parlementaires complets. Pour un 15
- ministre, la limite serait de deux mandats complets. 16

- Les représentants politiques ont un devoir d'exemplarité et d'intégrité. 1
- Il est essentiel qu'ils aient le sens des responsabilités et celui de l'État 2
- pour inspirer confiance aux citoyennes et citoyens. Les guerelles 3
- incessantes, la multiplication des petites phrases et la succession des 4
- effets d'annonce les discréditent. 5
- Nous estimons essentiel que les élus se consacrent pleinement à la 6 mission pour laquelle ils ont été désignés. Nous voulons limiter dans 7 chaque assemblée le cumul entre un mandat parlementaire et un 8 mandat exécutif local à maximum 25% des membres comme 9 actuellement en Wallonie. Maintenir un petit nombre d'élus locaux offre 10 une meilleure prise en compte des réalités de terrain. Ceux-ci ne 11 pourront cependant pas être chefs de groupe ou membres du Bureau 12 du Parlement. Le cumul de ces deux rémunérations sera strictement 13 interdit. Notre mouvement s'appliquera d'initiative cette règle à l'avenir 14 et continuera à plaider pour une modification législative dans les 15 parlements concernés. Il nous paraît également important de limiter le 16 nombre de reconductions d'un élu afin de favoriser le renouvellement 17 des parlements. 18
- Nous souhaitons revoir le mode de financement des partis afin d'éviter 19 la mainmise des dominants. Historiquement, ceux-ci s'inscrivaient dans 20 un ancrage social, en lien avec le monde du travail, de la santé ou de 21 l'éducation. Aujourd'hui, ils sont devenus des instruments d'occupation 22 du pouvoir. En outre, lorsqu'ils sont en place, ils disposent de dotations 23 beaucoup plus importantes qui les avantagent au détriment des partis 24 émergents. Nous voulons mettre fin à ces privilèges et travailler à plus 25 d'équité. Nous proposons que tous les partis soutenus par au moins 50 26 000 citoyens disposent d'un financement minimal identique, auquel 27 s'ajoutera un même montant forfaitaire réservé à chaque groupe 28 politique dans les différents parlements. 29

## 3. UN ÉTAT PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE

L'État ne peut se substituer aux initiatives privées qu'elles soient marchandes ou associatives. Son rôle est essentiellement de réguler et coordonner les comportements, de permettre des choix collectifs. Il faut un nécessaire équilibre entre le dynamisme des marchés, la confiance dans les personnes et l'action de l'État. Aujourd'hui, la réduction du pouvoir des États face à une économie mondialisée engendre un sentiment d'impuissance au sein de la population. Elle ne perçoit plus l'efficacité de l'action publique et perd confiance dans la démocratie. 

Pour y remédier, nous voulons travailler à l'intégration politique européenne et faire de l'Europe une véritable démocratie en transformant la Commission en un authentique gouvernement européen. Celui-ci serait responsable devant un Parlement européen composé de membres élus sur des listes transnationales, avec un droit d'initiative législative propre. La Présidente ou le Président de l'Union européenne serait directement élu(e) par l'ensemble des Européens. Ainsi l'Europe se doterait d'un visage qui l'incarne pleinement aux yeux des citoyens et des principaux leaders de la planète.

Au niveau national, une simplification du fonctionnement de nos institutions est indispensable. L'éclatement des compétences et l'absence de hiérarchisation entre les normes des différents niveaux de pouvoir font obstacle à une action politique cohérente. Nous voulons assurer une meilleure coordination dont l'État fédéral serait le garant. Le Sénat, dont nous ne percevons plus l'utilité dans son fonctionnement actuel, pourrait jouer un rôle central à cet égard car composé d'élus des différentes entités du pays. Il pourrait notamment exercer une mission de contrôle des comités de concertations – les désormais fameux « Codeco » - et poser des questions aux ministres qui y participent. À défaut d'un renforcement de son rôle, il devrait être purement et simplement supprimé.

Dans le même esprit, nous souhaitons simplifier les institutions bruxelloises et faire exercer les compétences provinciales par une conférence d'élus locaux. L'institution politique provinciale sera donc supprimée et l'institution administrative revue pour ne conserver que les compétences les plus pertinentes, le solde étant transféré aux communes ou à la Région. L'enjeu n'est pas d'impacter le personnel mais de simplifier notre lasagne institutionnelle.

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

Du côté francophone, il faudra suivre l'exemple flamand et rapprocher les Régions et la Communauté. Chaque gouvernement fédéré devrait se limiter à 5 ministres. Celui de la Communauté française pourrait en comporter deux de chaque région et être présidé par le Ministreprésident wallon pendant une moitié de la législature et par le Ministreprésident bruxellois durant l'autre. Cela réduira largement le nombre de ministres. Afin de reconnaître le fait régional et s'assurer que Wallons comme Bruxellois se sentent représentés dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Gouvernement bénéficierait d'une majorité tant parmi les députés wallons que parmi les bruxellois. Enfin, le transfert de compétences communautaires vers les Régions doit être envisagé pour peu que la Flandre fasse de même. A défaut, il ne s'agit pas d'une réelle régionalisation. La simplification des institutions bruxelloises devrait d'ailleurs inciter à ce que la Fédération Wallonie-Bruxelles exerce à nouveau les compétences qu'elle avait transférées à la Région wallonne et à la Cocof si celles-ci ne peuvent être transférées directement à la Région bruxelloise.

La réduction du nombre de ministres s'accompagnera d'une diminution de la taille des cabinets ministériels. Les ministres s'appuieront davantage sur l'administration dont le rôle sera valorisé. La réduction des cabinets s'alliera à une réforme conséquente de l'administration pour lui donner les moyens d'attirer des talents et, mieux, de rivaliser avec le secteur privé.

6 7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

1

2

3

4

5

- L'État fédéral, chef d'orchestre
- d'un pays simplifié 9

Des refédéralisations de compétences sont souhaitables pour une plus grande efficacité de l'action publique, notamment dans le domaine de la santé et du climat. Pour les compétences imposant une coordination entre les entités fédérées, l'État fédéral pourra fixer des objectifs contraignants (en matière de taux d'emploi, de réduction de CO2...) et des normes (budgétaires, sociales, fiscales...) à respecter par les Régions et les Communautés, tandis que celles-ci choisiront la manière de les atteindre. Si les entités fédérées n'atteignent pas ces objectifs, l'État fédéral pourra se substituer à elles et prendre des décisions à leur place. Le Fédéral serait ainsi le garant du respect de nos obligations internationales et de la loyauté fédérale. Le Sénat, constitué d'élus des entités fédérées, à défaut de disparaître, pourrait être chargé de définir ces objectifs.

- 1 Travailler dans l'administration devrait pouvoir être considéré comme
- 2 prestigieux au vu de la noble cause publique poursuivie.
- Enfin, l'État doit démontrer qu'il peut apporter une réponse aux grandes
- 4 mutations de nos sociétés: le réchauffement climatique, la
- 5 numérisation de l'économie et des relations sociales, le vieillissement
- de la population... Ces défis ne se relèvent ni ne se pensent en une
- 7 législature. Nous souhaitons sortir la gouvernance du cycle électoral et
- des changements de majorités afin de l'inscrire dans des rythmes plus
- 9 longs en développant des plans d'action sur dix ans. Afin de favoriser
- un consensus social fort et des politiques cohérentes à long terme, ces
- plans seraient élaborés à quatre voix, celles des politiques, des experts,
- des corps intermédiaires et des acteurs de terrain, et fixeraient des
- objectifs précis qui seraient atteints au terme des dix années.
- 14 Ces réformes de moyen terme doivent être combinées avec des actions
- concrètes permettant d'obtenir rapidement des résultats tangibles. Les
- 16 citoyens doivent percevoir l'impact du politique sur leur vie
- 17 quotidienne.

- C'est davantage le cas au niveau communal en raison de la plus grande 1
- proximité avec les citoyens. Pour restaurer la confiance des citoyens 2
- dans l'efficacité de l'action politique, nous voulons que chaque niveau 3
- de pouvoir identifie un domaine majeur à large impact sociétal dans 4
- lequel il peut apporter une solution concrète en quelques années. 5

#### 4. UNE ADMINISTRATION REFORMEE

6

Nous voulons qu'à l'exception des fonctions d'autorité, 7 engagements administratifs prennent la forme de contrats à durée 8 indéterminée, sans toucher aux avantages liés à la pension. Cela 9 permettra d'attirer des personnes qui n'ont pas vocation à y faire 10 l'ensemble de leur carrière et disposent d'une expertise acquise dans 11 d'autres secteurs. En outre, l'engagement à durée indéterminée est plus 12 stimulant que le régime statutaire. Le statut « mammouth » de la 13 fonction publique contrarie aujourd'hui davantage les travailleurs 14 méritants et motivés qu'il ne les aide. Les grades de promotion devront 15 être accessibles à l'avenir aux contractuels. 16

Nous souhaitons que les engagements au sein de la fonction publique 1 soient dépolitisés. Nous voulons changer notre articulation entre les 2 ministres et leur administration, limitant ainsi les cabinets et réhabilitant 3 le rôle de l'administration. Lors de son entrée en fonction, le 4 gouvernement conservera uniquement la possibilité de désigner les 5 numéros 1 des administrations par un mandat correspondant à la durée 6 d'une législature, à l'instar de ce qui se pratique dans le monde anglo-7 saxon. Ainsi, le gouvernement sera assuré d'un relais direct et loyal pour 8 la mise en œuvre de sa politique sans crainte d'obstruction. Le curseur 9 de la confiance et de la compétence retournera à l'administration qui, 10 en corollaire, assumera aussi, au besoin, son action devant les 11 parlements. 12

Nous voulons accélérer le développement du numérique pour moderniser les administrations afin qu'elles soient efficaces et accessibles. Nous accorderons, au vu du retard judiciaire, une priorité à la transition numérique de la justice. L'ensemble des procédures, judiciaires comme administratives, sera disponible en ligne.

18

19

20

21

22

23

24

25

L'impunité qui existe aujourd'hui sur les réseaux sociaux n'est plus tolérable. Ce qui est condamnable dans la « vraie vie » (propos homophobes, sexistes ou racistes, injures, diffamations, menaces...) doit l'être aussi dans le monde virtuel. Une juridiction spécifique sera créée pour poursuivre tous les actes délictueux commis en ligne comme le harcèlement, les menaces ou la diffusion de photos et vidéos privées. Tous ces « crimes » seront correctionnalisés et ne relèveront plus du délit de presse et de la Cour de Cassation.

- 1 Le recours au numérique au sein de l'administration doit
- 2 s'accompagner d'une politique de transparence envers les citoyens.
- 3 Lorsqu'un acte administratif individuel est posé un contrôle fiscal par
- 4 exemple suite à l'application d'un algorithme, l'administration doit
- être en mesure d'expliquer aux citoyens le fonctionnement de cet
- algorithme et la motivation de la décision prise à leur égard. La
- 7 numérisation ne peut transformer les décisions administratives en boîte
- 8 noire sous peine de créer un sentiment d'arbitraire.
- L'accès aux portails publics sera simplifié tant pour les employés que pour les indépendants. Nous veillerons cependant à ce que tout service public reste accessible à ceux qui ne maitrisent pas le numérique. Nous nous battrons pour que les documents administratifs puissent être obtenus dans la langue nationale du choix de l'usager sur l'ensemble
- 14 du territoire.

16

### Une loi abrogée pour chaque loi votée

- Nous proposons de supprimer les lois inutiles en vérifiant la pertinence de toutes les lois datant de plus de 50 années et en
- imposant que, pour toute proposition ou projet de loi, l'abrogation
- 20 d'une loi existante soit suggérée.

La simplification administrative et la lutte contre la bureaucratie commencent par une rationalisation du nombre de lois et de règlements. Certaines mesures adoptées jadis sont totalement obsolètes mais subsistent encore dans notre arsenal législatif. Les citoyennes et citoyens ne savent parfois plus où donner de la tête. Si nul n'est censé ignorer la loi, il faut que celle-ci soit pertinente. Nous proposons d'œuvrer à un substantiel dégraissage de notre système juridique.

# La régénération du pacte social

La régénération de la société implique un nouveau pacte social, un 1 nouveau consensus sur le projet autour duquel faire société. La 2 Belgique de l'après-guerre s'est construite sur un contrat entre patrons 3 et travailleurs axé sur la croissance économique : il a permis aux uns de 4 dégager des bénéfices et aux autres d'augmenter leur pouvoir d'achat 5 et leur confort de vie. Historiquement, dans un contexte de plein 6 emploi, la sécurité sociale consistait en une assurance à laquelle 7 contribuaient travailleurs et employeurs. Elle protégeait chaque 8 travailleur des pertes de revenus liées au chômage, lui assurait l'accès 9 aux soins de santé et à la pension. 10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Aujourd'hui, ce modèle ne fonctionne plus. La sécurité sociale est structurellement en déséquilibre. La hauteur des cotisations sociales nuit à la compétitivité des entreprises et à la création d'emplois. Une partie de la population a le sentiment de contribuer sans cesse davantage. La classe moyenne se sent pressée comme un citron, toujours bonne à payer et rarement à être aidée. Une autre dépend d'allocations sociales qui lui permettent à peine de survivre et se retrouve enfermée dans la dépendance dès lors que l'obtention d'un travail faiblement rémunéré réduit ses revenus en raison des frais de garde et de déplacement ainsi que de la perte de ses allocations. Ces situations attisent les tensions sociales et le populisme.

Nous aspirons à une société où chacune et chacun a les moyens de réaliser ses projets, où celles et ceux qui prennent des initiatives sont soutenus. Nous avons besoin d'un nouveau pacte social. Nous voulons qu'il favorise la participation et la responsabilité citoyenne, apporte le soutien et l'accompagnement nécessaires à l'inclusion de toutes et tous dans la société.

- À travers ce nouveau pacte social, nous passerons d'une société de 1
- consommation à une société de participation. Celle-ci est à la fois un 2
- droit et une responsabilité. 3

#### 1. UN SOCLE DE DROIT SOCIAUX

La participation en tant que droit implique une société inclusive, rejetant toute forme de discrimination. Elle affirme la dignité irréductible de chaque être humain et lui garantit les ressources nécessaires au développement de sa créativité et de sa réalisation. Cette société de participation s'appuiera par conséquent sur un socle de droits assurant à toutes et tous la satisfaction des besoins de base pour qu'elles et ils soient préservés de la pauvreté. Quels que soient les aléas de la vie, chaque membre de la société sera assuré de disposer des ressources suffisantes pour se nourrir et s'abriter.

13 14

15

16

4

5

6

7

8

9

10

11

- La fin des droits d'enregistrement sur la première habitation.
- Nous remplacerons les droits d'enregistrements sur la première 17 habitation par une taxe annuelle basée sur la valeur du bien. Cela 18 évitera le débours d'une somme conséquente lors de l'achat. Nous 19 généraliserons la portabilité des droits d'enregistrement, pour 20 stimuler la mobilité résidentielle. Les droits payés lors d'un achat 21 seront déduits des droits lors de l'achat d'un nouveau bien acquis 22 par la revente du précédent. 23

En Belgique, près de 16% de la population connaît un risque de pauvreté matérielle. Nous souhaitons augmenter le niveau des allocations familiales, revaloriser le Revenu d'Intégration Sociale et le montant des allocations des personnes handicapées pour mettre fin à cette grande précarité. Les pensions légales doivent également assurer un niveau de vie décent : un montant minimal de 1500 euros net sera garanti indépendamment des parcours professionnels antérieurs. Dans un premier temps, nous voulons accorder la priorité aux pensionnés les plus fragiles, notamment aux femmes dont la pension moyenne est largement inférieure à celle des hommes en raison de l'absence de reconnaissance de leur investissement dans la gestion familiale. La pauvreté infantile en particulier est inacceptable : un État social digne doit se donner comme ambition que plus un seul enfant ne vive sous le seuil de pauvreté d'ici dix ans. Comme les enfants au sein des familles monoparentales sont particulièrement à risque, nous voulons renforcer les aides spécifiques à leur égard.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

Trouver sa place dans la société commence par bénéficier d'un lieu à soi. Nous souhaitons augmenter le nombre de logements publics et encourager les propriétaires privés à mettre leurs biens en location, via une Agence Immobilière Sociale ou une société de logement public. Nous voulons qu'une partie des logements construits dans le cadre d'une promotion immobilière soient obligatoirement affectés aux logements publics. L'offre des centres d'accueil pour les sans-abris sera également développée car bénéficier d'un toit est la première étape de la réinsertion sociale. Le droit au logement implique pour les pouvoirs publics l'obligation de généraliser les mises en logement des sans-abris à travers notamment les initiatives Housing First.

Nous souhaitons que la personne en situation de handicap puisse, elle aussi, avoir le choix de son lieu de vie et d'épanouissement. Cela nécessite une offre d'hébergements suffisante et variée. Il faut dès lors renforcer le nombre de places disponibles dans tous les types de structures et pour tous les degrés d'autonomie : des petites structures de type habitats inclusifs solidaires pour les personnes visant une autonomie croissante à des structures adaptées et supervisées pour les personnes en situation de grande dépendance, sans oublier une attention particulière au développement de structures permettant l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes. 

Nous voulons ouvrir largement l'accès à la propriété pour qu'il ne soit pas réservé aux personnes aisées. Pour les jeunes qui souhaitent s'installer, devenir propriétaire de leur premier bien devient de plus en plus compliqué, en raison de la hausse des coûts de l'immobilier et des exigences accrues des banques en termes de fonds propres. Nous voulons les soutenir via la suppression des droits d'enregistrement sur la première habitation et l'exonération des 100 000 premiers euros gagnés au travail.

 L'accès au logement des familles monoparentales doit également être encouragé. Elles sont trop souvent discriminées par les propriétaires privés. Nous souhaitons que des mesures d'aides à l'achat ou à la location soient créées à leur intention. Nous voulons également faciliter la location en commun d'un logement par plusieurs familles monoparentales.

- L'accès à l'eau et à l'électricité sont des déterminants d'une vie digne. 1
- Nous voulons l'inscrire dans la Constitution et permettre à chaque 2
- personne d'accéder à un quota de base à prix nul ou très faible. Le coût 3
- de cette mesure sera pris en charge par les très gros consommateurs 4
- pour encourager une plus grande sobriété énergétique, sans mettre à 5
- mal leur compétitivité. 6
- Nous considérons que l'accès au numérique est un droit fondamental. 7
- À ce titre, nous garantirons à toutes et tous l'achat d'un équipement de 8
- base à prix modeste et la mise à disposition d'une connexion internet 9
- de qualité. Nous voulons mettre fin aux zones blanches dans les régions 10
- rurales où se connecter est une gageure. L'accès au numérique est aussi 11
- une question de formation. Il implique que chacune et chacun soit 12
- formé à son utilisation comme aux comportements à adopter pour 13
- réduire les risques de harcèlement, d'addiction ou de vol de données. 14
- La santé est une quête commune et une responsabilité que nous avons 15
- les uns envers les autres. Outre les droits à l'éducation et à la culture, 16
- une société décente doit également offrir des soins de qualité à 17
- l'ensemble de sa population. 18

- 100 000 euros exonérés d'impôt. 20
- Afin de permettre à tout jeune de se lancer dans la vie et lui faciliter 21
- la réalisation de ses premiers projets comme l'acquisition d'un 22
- logement nous voulons que les cent mille premiers euros gagnés 23
- par le travail soient exonérés d'impôt. 24

La santé est un bien précieux, mais, à un moment donné, chacune et chacun de nous sera concerné par la perte d'autonomie ou la maladie.

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

Disposer d'un travail est une garantie contre la pauvreté et la perte de lien social. L'État se doit d'assurer l'autonomie des citoyennes et citoyens inactifs et de ne pas les enfermer dans une situation de dépendance. L'assistanat ne pourrait être une perspective, la solidarité doublée de la responsabilisation, oui. A ce titre, le fait que la Belgique soit l'un des très rares pays dans le monde à accorder des allocations de chômage de manière illimitée dans le temps est de moins en moins perçu comme légitime par les travailleurs. Cela incite certaines personnes, minoritaires certes, à produire peu d'efforts pour quitter leur statut d'allocataire social. Cela ébranle la solidarité des travailleuses et des travailleurs qui jugent ce mécanisme obsolète au regard de leurs lourdes contributions à l'impôt. De plus, de nombreux allocataires finissent, avec le temps, par être exclus du monde du travail et sombrer dans la précarité, le décrochage social n'étant pas toujours très loin. Nous revendiquons la reconnaissance d'un authentique droit à l'emploi et voulons assurer son accès pour toute personne désireuse de travailler et disposée à acquérir les compétences nécessaires. Plutôt qu'une allocation de chômage, le demandeur d'emploi est en droit de réclamer un travail. Des allocations illimitées dans le temps représentent aussi une démission des pouvoirs publics et leur incapacité à assurer une création suffisante d'emplois. Les besoins de la société sont suffisamment importants pour qu'ils puissent proposer, en partenariat avec les entreprises et le monde associatif, un emploi décent au bout de deux années de chômage et mettre fin au versement de l'allocation de remplacement. Un CDI au chômage n'est pas une perspective socialement acceptable, tant pour celui qui en bénéficie que pour les travailleurs qui y contribuent. La cohésion sociale serait ébranlée si, considérant des abus, la légitimité de la solidarité était finalement remise en cause par certains.

Le principe du droit à l'emploi doit également nous inciter à favoriser le travail des personnes en situation de handicap. Actuellement seules 36% d'entre elles travaillent, alors que la moyenne européenne est de 50%. De nombreuses administrations publiques n'atteignent pas le quota obligatoire de 2,5%. Il est inutile de les sanctionner. Il importe plutôt de les soutenir par le financement de formations et d'actions de sensibilisation dans les départements Ressources Humaines des administrations publiques. Nous voulons également encourager fiscalement l'engagement de travailleurs en situation de handicap dans le secteur privé.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

17

18

19

- Un travail plutôt qu'une allocation : 2
- Droit à l'emploi et limitation des allocations 3
- de chômage dans le temps 4
- Nous proposons d'instaurer un droit à l'emploi et de limiter les 5 allocations de chômage à une période de 2 ans pour éviter de faire 6 tomber dans la dépendance les chercheuses et chercheurs 7 d'emploi. Au terme de cette pérdiode, toute chercheuse ou 8 chercheur d'emploi bénéficierait d'un droit à l'emploi : un travail 9 d'utilité publique dans le secteur public ou associatif lui serait 10 automatiquement proposé en tenant compte de son profil. Cet 11 emploi serait rémunéré au salaire minimum. Une entreprise privée 12 pourrait également engager une chômeuse ou un chômeur en fin 13 de droits et recevrait alors un subside à l'emploi équivalent au 14 montant de l'allocation de chômage, puis dégressif mensuellement 15 sur une période de 24 mois. 16
  - Une fois dans sa carrière, chaque personne pourrait bénéficier d'allocations de chômage pendant trois années supplémentaires, pour un total de 5 ans, afin de reprendre des études ou une formation pour étoffer ses compétences ou se réorienter.

Nous souhaitons que le cœur de ces droits — l'accès à un logement, aux soins de base et au travail — puisse être étendu à toute personne se trouvant sur le territoire, dotée de papiers ou non. L'enjeu n'est pas que « des étrangers prennent la place des Belges », comme on l'entend parfois. Il nous faut assumer une politique généreuse et lucide, qui tend la main vers les plus fragiles tout en reconnaissant leur apport humain d'une part, et pour la dynamique économique et le régime de pension de notre pays d'autre part. L'intégration de travailleurs migrants, parfois fortement qualifiés, permettra de juguler les secteurs en pénurie et le vieillissement de la population. Elle représentera une plus-value importante pour l'ensemble de la société. Ces travailleurs pourront en outre s'insérer durablement dans leur pays d'accueil. Le travail non déclaré, outre qu'il n'assure pas la sécurité juridique de l'employeur et du travailleur sans-papier, crée une concurrence déloyale pour les autres travailleurs et PME. L'exercice d'un emploi sera un facteur déterminant dans l'obtention d'un titre de séjour, entraînant l'automaticité de celui-ci plutôt qu'un décalage improductif entre le droit de séjour et le permis de travail, ces deux éléments relevant de niveaux de pouvoir distincts.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

Vivre dans l'imaginaire d'une Europe aux frontières fermées est un leurre. C'est aussi un repli identitaire peu souhaitable. Accueillir chacun est tout aussi illusoire. Les procédures de régularisation seront revues pour être davantage objectivées, humaines et transparentes. Il s'agira d'opérer des régularisations au cas par cas, sur base d'une analyse qualitative des dossiers, et non de régularisations massives. Nous nous emploierons à mettre fin à la stratégie de pourrissement actuelle. Notre humanité doit aussi s'incarner sur ce type de politique. Nous refusons que des enfants puissent être détenus dans des centres fermés. Nous dénonçons toute tentative de criminalisation de la solidarité par la mise en œuvre de visites domiciliaires telles qu'elles ont été envisagées antérieurement. 

Les femmes se voient trop souvent attribuer le statut de cohabitant qui entraîne une réduction de leurs allocations. Cette situation pénalise également les familles qui accueillent sous leur toit une personne en situation de handicap ou de dépendance. Le rejet des discriminations — la recherche d'une égalité homme-femme en particulier — invite à individualiser les droits sociaux. Ce sera l'un de nos combats. Le droit social ne peut peser sur les choix de vie des citoyennes et citoyens, ni les inciter pour des raisons financières à vivre dans la solitude. Les aidants-proches devront bénéficier d'un véritable statut renforcé. Les confinements ont mis en lumière le rôle-clé et combien éprouvant des aidants.

- Une reconnaissance plus juste et un soutien renforcé de ceux qui 1 accompagnent au minimum 15% de la population est incontournable. 2
- Une fois le socle social reconnu à toutes les citoyennes et citoyens, nous 3 considérons qu'il n'y a plus de raison de différencier les statuts socio-4 professionnels. Nous voulons que les indépendants bénéficient de 5 l'accès au chômage et d'une indemnité d'incapacité dès le premier jour 6 de maladie au même titre que les employés. Les règles en matière de 7 contributions sociales et de pensions seront harmonisées. Le recours 8 aux contractuels dans la fonction publique contribuera à l'abandon des 9 spécificités du statut de fonctionnaire, comme la nomination, par 10 exemple. Nous mettrons sur pied un statut unique, favorisant la

mobilité professionnelle et une plus grande équité entre les travailleurs.

11

- Le nombre des bénéficiaires de l'assurance-maladie explose. Il excède 1
- désormais celui des bénéficiaires du chômage. Il est urgent que l'État 2
- perçoive le symptôme, derrière ces chiffres, d'un malaise profond et 3
- largement partagé au sein du monde du travail. Des politiques 4
- nouvelles doivent être définies avec les partenaires sociaux. A défaut, 5
- tout le monde perd : les employeurs, les travailleurs impactés et 6
- l'autorité publique. 7

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

#### 2. UNE SECURITE SOCIALE ASSURANCIELLE

La dimension assurancielle de la sécurité sociale sera renforcée. Sa vocation est de protéger les individus des risques sociaux, comme la maladie ou le licenciement, en en réduisant l'impact sur leurs conditions complémentaires de Ces prestations sociales proportionnelles à la perte, salariale notamment, et aux cotisations versées. Nous voulons, comme évoqué précédemment, que les allocations de chômage soient limitées à une période de deux ans, mais que leur montant initial soit supérieur à ce qui se pratique actuellement pour mieux protéger les travailleuses et les travailleurs des conséquences d'une perte d'emploi temporaire. Elles deviendraient dégressives au terme de la première année.

- 1 Pour plus de clarté, nous souhaitons les rebaptiser « indemnités de
- transition pour perte d'emploi » et les distinguer des indemnités de
- 3 survie correspondant à l'aide sociale actuelle (CPAS), qui sera
- 4 intégralement à charge du Fédéral plutôt que des communes pour
- 5 partie.
- 6 L'un des objectifs du chômage est de pouvoir se réorienter en fonction
- 7 de l'évolution de ses aspirations ou des besoins de son secteur
- 8 d'activité. Nous proposons que les indemnités de transition pour perte
- 9 d'emploi puissent être prolongées une fois sur la carrière, pendant trois
- années supplémentaires, pour reprendre des études ou une formation.
- 11 Il est également déterminant que dès les premiers mois de chômage,
- une formation de qualité soit offerte aux demandeurs d'emploi.
- Nous voulons renforcer l'activation des politiques sociales en termes
- d'accompagnement et de formation. Une connaissance précise du
- marché du travail et une collaboration constante avec les employeurs
- sont essentielles. Ainsi les formations proposées seront en adéquation
- avec les besoins des entreprises et les demandeurs d'emploi convaincus
- qu'elles leur sont utiles, ce qui est encore insuffisamment le cas
- 19 aujourd'hui.
- 20 Nous pensons que les travailleurs doivent bénéficier d'un revenu de
- remplacement quand ils donnent leur démission. Ce droit au rebond
- professionnel permettra à celui qui ne voit plus de sens dans son travail
- de se réorienter professionnellement, sans perdre le bénéfice de ses
- indemnités. Il pourra être exercé au maximum deux fois sur une carrière
- professionnelle et sera juridiquement balisé pour protéger à la fois le
- salarié et l'employeur. Ne craignant plus de perdre son droit au
- 27 chômage, il sera plus aisé pour le travailleur de se trouver une autre
- 28 fonction épanouissante.

- 1 En outre, cela diminuera les risques de burn-out et de mise en maladie
- 2 pour des motifs fallacieux. Cela protègera les artisans et indépendants,
- patrons de TPE ou PME, qui ne peuvent se payer le luxe de perdre un
- 4 travailleur et de le remplacer à coût additionnel, avec un horizon
- 5 incertain et le risque que son activité s'en trouve affectée.
- 6 Nous souhaitons que des crédits-formations soient accordés chaque
- 7 année aux travailleurs. Ils consisteront non seulement en un droit à une
- 8 formation d'un certain nombre d'heures par an durant les heures de
- 9 travail sans perte de salaire, mais aussi en un soutien financier à
- 10 l'inscription pour des formations agréées par les Régions ou la
- 11 Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces crédits seront cumulables sur 10 ans.
- 12 Ainsi le travailleur pourra, s'il le souhaite, concentrer ses crédits pour
- une formation de plus grande ampleur tous les dix ans. Ceux-ci lui
- permettront de renforcer son expertise ou de se réorienter. Cette
- mesure soutiendra également les travailleurs forcés de se réorienter
- face à la transformation de l'économie et la robotisation accrue. Elle les
- accompagnera dans la transition vers de nouveaux métiers.

#### 3. PARTICIPER EN TRAVAILLANT

- La participation n'est pas seulement un droit, elle est aussi une 2 responsabilité. Si le pacte de participation que nous proposons offre 3 une place à chacune et à chacun, il leur demande en retour une 4 participation au bien-être commun. Cette responsabilité sociale 5 s'assume d'abord par le travail. Grâce à lui, les citoyens acquièrent les 6 ressources d'une vie décente, prennent part à la société, développent 7 des relations sociales et voient leur apport reconnu. La régénération de 8 la prospérité passe par un développement économique axé sur une 9 croissance de la qualité des biens et des services et la création d'emplois 10 porteurs de sens. 11
- La reconnaissance d'un droit au travail s'accompagnera de la 12 suppression des discriminations à l'emploi, liées au genre, à la culture 13 ou au handicap. Nous proposons de sanctionner financièrement les 14 entreprises qui auraient des attitudes discriminatoires. 15
- L'égalité complète entre les hommes et les femmes sur le marché du 16 travail, notamment sur le plan salarial, sera notre priorité. A cette fin, 17 nous voulons inverser la charge de la preuve de la discrimination. 18

L'employeur devra prouver que les différences salariales sont justifiées par d'autres critères sous peine d'amendes. L'adoption de plans d'actions pour l'égalité salariale et l'égalité des chances sera stimulée par des appels à projets, des chartes, des labels et des classements. L'accès des femmes au financement de projets d'entreprenariat sera facilité. Actuellement, les femmes ont 30% de chances de moins d'être financées par les investisseurs. C'est inacceptable. Comme mesurer c'est savoir, nous voulons disposer de statistiques intégrant la dimension « genre » afin d'avoir une connaissance précise des inégalités entre hommes et femmes.

10 11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

1

2

3

4

5

6

7

8

9

## Supprimons les cotisations sociales sur le travail

Nous proposons de supprimer les cotisations sociales sur le travail et de les remplacer par une « Contribution Santé Environnement » (CSE) qui correspondra à un pourcentage de l'ensemble des revenus — salaires, dividendes, loyers, revenus de remplacement... — des particuliers et des sociétés. La sécurité sociale sera ainsi financée par tous en fonction de ses capacités. La CSE serait perçue sur une base large à un taux modéré. La gestion se ferait sur un modèle participatif, associant les acteurs concernés.

L'augmentation de l'offre des structures d'accueil de la petite enfance, 1 l'amélioration du statut de celles qui les animent et le doublement de 2 la déductibilité des frais de garde sont essentiels pour permettre aux 3 parents, et en particulier aux jeunes mères de poursuivre pleinement 4 leur carrière professionnelle. Nous souhaitons instaurer un droit de 5 l'enfant à une place dans une crèche comme il existe aujourd'hui un 6 droit à l'école. Une attention accrue aux familles monoparentales 7 s'impose. Nous proposons aussi que les avantages des familles 8 nombreuses bénéficient à l'avenir aux ménages dès 2 enfants au lieu de 9 3, y compris pour les familles recomposées. 10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

Si nous voulons favoriser la participation par le travail, il est absurde qu'il soit si largement taxé. Nous plaidons pour un rééquilibrage de la fiscalité. Nous proposons de réduire la taxation sur le travail, d'augmenter celle sur la spéculation et la pollution et de renforcer la lutte contre la fraude fiscale et la criminalité financière. Nous voulons revoir le financement de la sécurité sociale selon la même logique. Actuellement, celle-ci est menacée par la hausse des dépenses de pensions et de soins de santé — 75% de son budget — et est uniquement alimentée par les travailleurs qui doutent de bénéficier à l'avenir de droits similaires à ceux de leurs aînés. Nous refusons qu'un clivage générationnel fragilise la cohésion sociale. En outre, les personnes actives sur le marché du travail représentent moins de la moitié de la population. Nous ne pouvons leur demander de travailler, d'élever leurs enfants, de prendre soin de leurs parents ou de leurs grands-parents et de supporter seules le coût de notre solidarité en les condamnant à l'épuisement.

Nous proposons de remplacer le système actuel des cotisations sociales sur le travail et d'élargir les sources de financement de la sécurité sociale afin que l'ensemble des entreprises, intensives ou non en travail, et l'ensemble des revenus, issus du travail ou non, contribuent

- équitablement au financement de la sécurité sociale. Cela instaurera 1
- plus d'équité entre les entreprises. 2
- En outre, la numérisation et la généralisation de l'Intelligence Artificielle 3
- génèrent des profits considérables, mais également des pertes 4
- d'emplois massives. Tenter de dresser un mur contre ce tsunami 5
  - numérique est insensé et non souhaitable. Nous voulons que ces profits
- financent la création d'emplois dans d'autres secteurs, notamment ceux 7
- de l'éducation et des services aux personnes. 8

- Un revenu de participation 10
- de 600 euros pour chaque citoyen 11
- Afin que chacune et chacun ait la conviction d'être partie prenante 12
- de la vie sociale, nous proposons que chaque personne perçoive 13
- dès 18 ans un revenu de 600 euros. Ce revenu ne sera pas suffisant 14
- pour vivre, mais correspondra à un investissement de l'État pour 15
- faciliter la participation de toutes et de tous. Il s'ajoutera aux autres 16
- revenus et sera donc pris en compte pour nos impôts. Les 17
- allocations sociales seront réduites de ce même montant. 18
- Lorsque le service citoyen sera généralisé, le revenu de 19
- participation pourra être accordé à partir du début de la réalisation 20
- de celui-ci. 21

Les entreprises se servant des données personnelles comme d'une 1 marchandise ou une matière première — Google, Amazon ou Facebook 2 par exemple — doivent contribuer elles aussi au financement des 3 recettes publiques. Cette contribution sera idéalement prélevée au 4 niveau européen ou de l'OCDE et directement affectée au financement 5 du revenu de participation belge. A défaut, la Belgique agira avec ses 6 partenaires. Cette redevance permettra de savoir ce que les entreprises 7 font de nos données et les amènera à contribuer en fonction de cette 8 utilisation. En outre, l'exploitation des données personnelles ne sera 9 autorisée que de manière agrégée et anonyme. Le ciblage d'une 10 personne sur base de ses données individuelles pour l'exposer à des 11 publicités ou des contenus politiques spécifiques, par exemple, sera 12 formellement interdit. L'usage des réseaux sociaux par les partis 13 politiques eux-mêmes sera balisé. 14

#### 4. PARTICIPER EN S'ENGAGEANT

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Une société de participation implique une mutation culturelle pour que chacun prenne conscience de sa responsabilité et ait à cœur le bien commun. Un tissu associatif riche et dynamique est essentiel à la cohésion sociale. Par rapport aux services publics ou aux initiatives privées, l'action associative a le mérite d'être mieux ancrée sur le terrain et de profiter de la force de conviction des personnes acquises à sa cause. Elle permet souvent de trouver un équilibre entre le professionnalisme des travailleurs et l'engagement de citoyens bénévoles. Nous voulons que l'État soutienne l'action associative sans chercher à s'y substituer ou à la concurrencer.

Dans une société de participation, nous voulons stimuler l'engagement dans des projets positifs dès l'enfance. Imaginer les jeunes consacrer quelques mois de leur existence à la société deviendra naturel et constituera une contrepartie de l'accès à un revenu de participation. Nous voulons instaurer un service citoyen généralisé sans l'imposer du jour au lendemain, même si la perspective qu'il soit obligatoire à l'échelle européenne nous agréerait. Mais à ce jour, s'il est vécu dès l'entame comme une contrainte par le jeune, il n'aura d'intérêt pour personne. Nous susciterons une adhésion forte en multipliant l'offre de services citoyens afin que les jeunes qui le souhaitent puissent s'y engager et y penser tout au long de leur scolarité. Nous souhaitons valoriser les volontaires par un certificat attestant des compétences acquises et une dispense du stage d'attente de chômage. Le service pour la pension et citoyen comptera sera dédommagé substantiellement pour qu'il ne suscite pas uniquement l'adhésion des jeunes précarisés. Pour soutenir l'engagement, nous souhaitons instaurer un revenu de participation, une allocation de base offerte par la société à chaque citoyenne et citoyen. Ce revenu favorisera le lancement de nouveaux projets, la réalisation d'études supérieures, la reprise de formation, l'adaptation du temps de travail aux besoins de la vie familiale. Combiné au statut d'artiste, il assurera à ceux-ci un revenu minimal et soutiendra la création. Dans la mesure où les autres allocations, dont le chômage, ne seront plus qu'un complément de ce revenu, il renforcera celui des travailleurs et réduira les pièges à l'emploi, dont les femmes sont souvent les premières victimes, en créant un différentiel plus conséquent entre le chômage et le travail à bas salaire. Il sera une aide précieuse notamment pour les familles monoparentales.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

Il réhabilitera l'image de l'État, dès lors que celui-ci ne sera plus celui qui nous prend nos impôts, mais celui qui nous donne un revenu. En contrepartie, chaque citoyenne et citoyen sera invité à contribuer au bien-être collectif par une activité socialement utile: un travail, une formation, l'engagement dans une action associative ou les soins apportés à une personne dépendante. Chaque personne pourra choisir son mode de participation ou renoncer à recevoir son revenu. Un contrôle sera mis sur pied, sous forme de coups de sonde comme en matière fiscale, effectué par des accompagnateurs sociaux. Lorsque les preuves de participation ne seront pas évidentes, un plan sera défini conjointement par l'accompagnateur et la personne concernée sans suppression du revenu de participation.

## La régénération des libertés

Ces dernières années, en raison de la pandémie, les citoyennes et 1 citoyens ont restreint leurs libertés. Ils ont accepté de rester enfermés 2 chez eux, de renoncer à passer du temps avec les personnes qui leur 3 étaient chères, de voir limité l'accès aux soins, de repousser des 4 traitements des opérations, de ne pas accompagner comme ils le 5 souhaitaient celles et ceux qui les quittaient, de ne plus aller au 6 restaurant, au cinéma ou au théâtre, d'assister à la faillite des entreprises 7 nourrissant des familles entières, de montrer un pass sanitaire pour se 8 rendre dans des lieux publics... Confrontés à une menace jusqu'alors 9 inconnue, ils savaient que prendre soin d'eux-mêmes et des autres était 10 la seule solution. 11

Cette pandémie aura démontré que les êtres humains ne sont libres 12 qu'ensemble. Être libre ne signifie pas faire ce que l'on veut sans 13 s'inquiéter d'autrui. Être libre ne veut pas dire absence de contraintes, 14 mais possibilité de mener à bien ses projets en considérant les autres 15 comme des soutiens plutôt que des concurrents. Être libre, c'est se 16 réaliser, donner un sens à sa vie en construisant quelque chose de 17 positif pour soi-même et pour les autres. S'engager dans ce que l'on 18 croit juste. 19

20 Être libre, c'est également s'opposer à ce que l'on croit injuste, 21 s'indigner face aux règles absurdes, aux lois incohérentes. Le contrat de 22 confiance entre les citoyens et les gouvernements est rompu lorsqu'ils 23 ont le sentiment d'être soumis à l'arbitraire et à l'incompétence. Pour 24 faire société et restaurer ce lien de confiance, il faut régénérer les 25 libertés.

Les libertés ont un sens si, au-delà des mots, elles se traduisent en acte, si celles et ceux à qui elles sont reconnues ont la capacité de les mettre en œuvre.

26

27

Il n'y aura pas de régénération des libertés sans justice sociale ni 1 capacité d'entreprendre facilement. Nous pensons que chacune et 2 chacun doit disposer des ressources personnelles et matérielles 3 nécessaires à la réalisation de ses projets. Le développement de la 4 sécurité sociale, le recours à un impôt progressif, les mécanismes de 5 solidarité et de redistribution, la reconnaissance de droits sociaux 6 contribuent à la construction d'une société plus équitable où la 7 reconnaissance des libertés individuelles et la solidarité se renforcent. 8 Tandis que la simplification administrative réelle, les charges réduites, les facilités d'engagement ou de fin de contrat, les soutiens bancaires 10 facilités, sont autant de facteurs pour libérer l'initiative et favoriser les 11 indépendants. 12

#### 1. LA LIBERTE DE VIVRE EN SECURITE

- Il n'est possible de faire société que si l'on se sent respecté, écouté et 14 protégé. Liberté et justice sont indissociables. Nous croyons que l'État 15 est le mieux à même de défendre nos libertés. Il garantit la vie en paix 16 et en sécurité et assure le respect des droits. 17
- Nous voulons réinvestir dans la justice et la sécurité qui fondent l'État 18 de droit. Elles sont les garantes de l'égalité et de la cohésion sociale. 19

Chacune et chacun doit se sentir en sécurité et avoir la certitude qu'en 1 cas de besoin, elle et il pourra compter sur les forces de l'ordre et les 2 services de sécurité compétents. Trois à quatre mille policiers 3 supplémentaires seront engagés. La police judiciaire ne doit plus être le 4 parent pauvre de la police intégrée. Elle doit recevoir les moyens en 5 personnel qualifié et en matériel de pointe, pour traquer la criminalité 6 financière ou les trafics de droque, le grand banditisme, la traite des 7 êtres humains, la cybercriminalité, la pédopornographie et tous les 8 phénomènes criminels qui tournent autour du cyberharcèlement et des 9 violences sexuelles dont les femmes et les enfants sont les principales 10 victimes... 11

Nous nous assurerons que celui dont les droits sont bafoués ait accès à 12 la justice quelles que soient ses ressources. Une justice lente n'est pas 13 une justice. Celle-ci sera rendue dans un délai raisonnable — un an pour 14 une affaire ordinaire. Les peines prononcées seront exécutées sous 15 peine de discrédit de la justice. 16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Le parcours judiciaire des victimes s'apparente trop souvent à une double peine : au traumatisme psychique ou corporel initial s'ajoute la maltraitance et le manque de reconnaissance de la procédure. Nous voulons que la place des victimes au sein des procès soit cruciale. Elles seront entendues et reconnues. Elles seront averties des délibérations prises par les différentes juridictions, pour ce qui est, par exemple, de la libération de l'auteur. Chacune d'elle sera accompagnée d'une personne de référence qui l'aidera dans l'ensemble des démarches à mener: expertise, assurance, recours judiciaire... Cela nécessitera un refinancement massif en outils informatiques et en personnel.

Le système judiciaire belge accuse un déficit important de magistrats et de personnel judiciaire en comparaison avec la moyenne des États du Conseil de l'Europe. Pour 100 000 habitants en Belgique, on dénombre 13,3 juges professionnels alors que la moyenne européenne est de 17,7.

Le recrutement de magistrats, de greffiers et de personnel judiciaire sera une priorité non seulement pour remplir les cadres mais pour renforcer des juridictions où l'arriéré judiciaire est particulièrement important. Nous rendrons attractives ces différentes fonctions en adoptant un statut social moderne incluant un juste équilibre entre les charges liées aux spécificités de la fonction et la vie privée. Nous rendrons la sélection ciblée sur les besoins en spécialités et procédure de sélection réexaminerons la pour substantiellement le nombre de lauréats sans porter atteinte à la qualité de la justice rendue. Inutile de jouer au cache-misère derrière des analyses de charge de travail comme s'y emploie depuis trop longtemps le gouvernement fédéral pour diluer dans le temps sa responsabilité.

1

2

3

4

5

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

Nous voulons aussi favoriser les modes alternatifs de règlement des conflits en assurant la gratuité des différentes formes de médiation pour permettre à chacun d'y avoir accès. La médiation a l'avantage d'être moins chère, de désengorger les juridictions et de rendre plus aisément acceptable la solution dégagée vis-à-vis des parties en cause.

Comment conserver une cohésion sociale forte au sein de la population si on exonère les grands fraudeurs et que l'on se rabat par lâcheté ou par manque de moyens sur les petits indépendants ou citoyens qui, s'ils éludent parfois aussi la TVA par exemple, génèrent des pertes de ressources pour l'État sans commune mesure avec ces grands criminels ? Au regard de l'importance de la criminalité en col blanc, les services de lutte contre la grande fraude fiscale et sociale seront prioritairement renforcés.

Les incivilités et les « petites infractions » minent particulièrement la vie 1 en société et attisent le sentiment d'insécurité. La réponse à ces 2 différents phénomènes ne peut être une absence de poursuite et un 3 sentiment d'impunité. Le système des amendes administratives offre 4 une réponse immédiate. Il reste cependant insuffisamment utilisé en 5 raison de son faible financement et du manque de personnel qualifié 6 pour diligenter ces procédures. Nous voulons que chaque commune ou 7 groupe de communes dispose d'un service de sanctions administratives 8 financé par le fédéral afin de ne pas laisser sans suite des dégradations, 9 des tags, des infractions environnementales... Il est cependant 10 nécessaire d'évaluer ce système avant de l'étendre à d'autres types 11 d'infractions. 12

La justice ne peut se réduire à la répression. Protéger est essentiel, mais une sanction n'a de sens que si elle vise la réparation et la réinsertion. Le coupable d'hier doit être le citoyen de demain. Nous voulons interroger l'institution pénitentiaire au regard de la dignité humaine, réfléchir aux conditions de détention, aux perspectives d'avenir qu'elle propose aux détenus, aux spirales de dangerosité qu'elle est susceptible de créer. À chaque fois qu'une personne sort plus dangereuse de prison qu'elle n'y est entrée, l'État de droit échoue. Seul un changement de méthode pourra réduire le taux de récidive.

13

14

15

16

17

18

19

20

L'encadrement au niveau du personnel pénitentiaire et l'accompagnement psycho-social doit être revu afin de disposer de personnel dont la mission première est d'encadrer un parcours de détention et de préparer à un parcours de réinsertion. Pour faciliter cette dernière, il est essentiel que les bâtiments pénitentiaires soient rénovés pour que les personnes qui y sont détenues puissent purger leur peine dans des conditions susceptibles de favoriser la réinsertion.

En matière de stupéfiants, l'interdiction pénale de la consommation de drogues douces nous paraît contre-productive. Après analyse, on constate que son effet est quasi nul.

10 11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

1

2

3

4

5

6

7

8

9

## Dépénaliser la consommation

#### du cannabis et encadrer sa vente

Nous proposons de dépénaliser la consommation du cannabis pour les personnes majeures. La production et la vente ne sont pas libéralisées. Afin de lutter contre les trafics et les réseaux clandestins, nous préconisons une production étatique officielle et contrôlée avec un accompagnement, un encadrement, des limites de consommation. La publicité sera interdite. L'argent provenant de la vente financera la prévention, l'information et les besoins en santé. Le cannabis thérapeutique, alternative positive aux dérivés morphiniques, sera légalisé. Il sera réglementé et autorisé dans une multitude de traitement

D'autant que la répression engendre la stigmatisation et l'exclusion sociale. De nombreuses personnes en situation de dépendance n'osent pas demander d'aide de peur d'être condamnées. Stigmatiser les consommateurs pour un comportement qu'ils ne peuvent contrôler favorise l'entrée dans la délinquance. Les forces de l'ordre peinent à comprendre pourquoi elles doivent se mobiliser sur ce sujet alors qu'il y en a d'autres sur lesquels les attentes citoyennes sont grandes et les suivis judiciaires plus efficaces. Nous pensons qu'il serait souhaitable de privilégier une approche plus sanitaire des dépendances. Il faut réglementer la production de cannabis et privilégier la prévention et l'accompagnement de ceux qui le consomment, comme au Canada par exemple. Plus largement, le travail de prévention de toute addiction et la lutte contre la consommation problématique d'alcool, notamment chez les jeunes, nous mobiliseront.

Assurer la sécurité de toutes et de tous doit également être notre priorité sur le plan international. Nous voulons que la Belgique contribue activement aux opérations de maintien de la paix, que ce soit sous les auspices de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européenne. Cette contribution est un outil important de la politique multilatérale de la Belgique et de sa crédibilité extérieure. Parallèlement, la coopération au développement doit permettre à notre pays de faire preuve de solidarité. Ses procédures doivent être simplifiées pour lui donner plus de souplesse et de réactivité. En dehors de l'aide humanitaire d'urgence, son efficacité doit se mesurer par des réductions effectives de la pauvreté. Les services diplomatiques doivent également être renforcés pour jouer leur rôle de médiateurs et de facilitateurs des différents processus de paix, mais aussi d'assistance des 600 000 Belges vivant à l'étranger ainsi que des citoyens rencontrant des difficultés lors de leurs voyages.

### 2. LA LIBERTE DE CONSCIENCE

- 2 Personne ne vit indépendamment des autres. Faire société, c'est
- accueillir la diversité des convictions et des cultures. Chacune et chacun
- doit être en mesure de défendre ses idées et de partager ses opinions.
- 5 Être libre, c'est vivre conformément à ses valeurs et à sa conscience.
- Nous opposons l'universalité des droits et des libertés à celles et ceux
- 7 qui imposent leurs valeurs et leurs modes de vie. Nous défendons
- farouchement le droit de croire et celui de ne pas croire. Nous sommes
- 9 soucieux de la liberté d'expression et de manifestation, qui engage une
- 10 responsabilité envers autrui. Nous pensons qu'il n'y a de société
- possible que dans la bienveillance réciproque et l'écoute mutuelle.
- La question de la cohabitation des convictions ne doit cependant pas
- 13 être abordée avec un angélisme béat. Des phénomènes de
- radicalisation sont à l'œuvre et nécessitent une vigilance accrue, des
- postures fermes sur les principes fondamentaux de notre État de droit,
- ainsi qu'une action vigoureuse de nos services de renseignement.
- 17 Cependant, nous devons nous prémunir de toute tentation
- 18 globalisante, visant par exemple à considérer l'Islam comme une
- religion hostile, ce serait servir la cause des extrêmes.

Être musulman ne veut pas dire être islamiste, être chrétien ne signifie pas être partisan de l'Inquisition, être laïc n'équivaut pas à dénier aux autres le droit d'avoir des convictions différentes. Rechercher une société apaisée, c'est éviter les excès, chercher l'équilibre, respecter des

principes.

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

Nous voulons d'un État résolument impartial et pluraliste. Nous attendons de lui qu'il fasse preuve d'une neutralité totale, mais bienveillante, à l'égard des religions et des philosophiques, qu'il leur garantisse une protection constitutionnelle, dans le respect de l'égalité de traitement, pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de pratiquer leur culte. Nous attendons de l'État qu'il soit intransigeant vis-à-vis de toutes formes de rejet de l'autre, de radicalisme et de fondamentalisme. Nous affirmons à celles et ceux qui se referment sur leur identité que l'ignorance d'autrui entraîne la peur et la discrimination. Un pays ne se réduit pas à l'addition de communautés. Pour faire société, il est essentiel de faire confiance à l'autre, d'apprendre à l'apprécier en coopérant et en s'entraidant, de partager des souvenirs et des projets. Nous devons voir dans les différences d'origine, de culture, de conviction, de genre, de préférence sexuelle ou d'aptitude, autant de richesses pour peu gu'elles puissent se nourrir réciproquement et créer un projet commun alimenté des parcours de vie de chacun.

- Nous sommes tous en quête du sens, que nous recherchions celui-ci
- dans notre travail, dans un engagement bénévole, dans la défense
- d'une cause, dans une pratique spirituelle ou religieuse... Faire société,
- 4 c'est se créer une histoire commune. Elle ne peut s'écrire qu'au pluriel.
- 5 Si les spiritualités doivent être respectées et non méprisées, il n'en
  - demeure pas moins qu'elles n'ont pas à guider l'action publique. La loi
- 7 doit primer sur la foi. Sans une séparation claire des cultes et de l'État,

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

- 8 celui-ci ne pourrait agir de manière impartiale en toutes circonstances.
  - Choisir d'afficher un symbole d'appartenance est un acte fort qui peut interpeler ou inquiéter les usagers des services publics qui ne partagent pas ces convictions philosophiques. Bien que l'enjeu soit surtout celui de la neutralité des actes plutôt que de la neutralité d'apparence, le fait d'afficher un symbole religieux pendant l'exercice d'une mission de service public crée chez certains un doute quant à la capacité de cette personne à faire primer l'intérêt de l'usager, quelle que soit sa situation, et de donner la priorité aux obligations de sa charge. Aussi, nous considérons que le port de signes convictionnels ne doit pas être autorisé dans la fonction publique lorsque l'agent exerce une fonction d'autorité (impérium) ou au contact direct de la population. Un mandataire élu, sans avoir caché ses convictions et ayant bénéficié en connaissance de cause de la confiance des citoyens, doit par contre pouvoir conserver son signe convictionnel, sauf lorsqu'il endosse des responsabilités exécutives (ministre, bourgmestre, échevin, président de CPAS...), car dans ce dernier cas, il représente une autorité de l'État.

S'agissant de la sphère privée et de l'espace public, aucune restriction 1 n'est à prévoir. De même au sein de l'enseignement supérieur, qui 2 concerne des personnes en âge adulte susceptibles de poser un choix 3 avec discernement. Dans les établissements secondaires, il doit pouvoir 4 être autorisé uniquement à partir du moment où nous pouvons estimer 5 l'élève en âge de prendre ses propres décisions. La proposition est de 6 s'aligner sur l'âge de la majorité sexuelle (16 ans). Toutefois, conscient 7 de la difficulté organisationnelle que cela représente pour les 8 établissements scolaires (tous les enfants de 16 ans ne sont pas 9 forcément dans la même année scolaire), nous fixons à la 5ème 10 secondaire, au moment où l'esprit critique de l'élève est développé, la 11 faculté de porter un signe convictionnel le cas échéant. Il est cependant 12 laissé au pouvoir organisateur de chaque établissement la possibilité de 13 définir ses règles en fonction de son projet pédagogique. 14

S'agissant des questions relatives à l'abattage rituel des animaux dans le cadre des rites religieux juifs et musulmans qui constituent des pratiques issues de traditions séculaires, elles pourraient éprouver des difficultés à devoir s'ajuster à une époque où la notion de bien-être animal s'impose désormais à l'agenda des citoyens et de la loi.

15

16

17

18

La Cour européenne de Justice a néanmoins pu se prononcer, 1 reconnaissant que l'obligation d'un étourdissement préalable à 2 l'abattage ne constituait pas une ingérence disproportionnée dans la 3 liberté de culte et pouvait se justifier. Les deux enjeux ont été jugés 4 conciliables dès lors que l'on opte pour des techniques d'intervention 5 (étourdissement réversible et non susceptible d'entraîner la mort) qui 6 permettent de respecter le rite religieux tout en évitant au maximum 7 toute souffrance animale, même brève, comme divers pays à travers le 8 monde le pratiquent déjà. Cette approche doit être privilégiée et être 9 appréhendée à l'aune des réalités de l'exercice de la compétence 10 régionale et de l'évolution des techniques d'intervention. Les efforts 11 pour améliorer ces techniques afin d'annihiler toute souffrance animale 12 doivent se poursuivre compte tenu de la diversité des animaux abattus. 13 Nous estimons qu'il serait certainement utile d'ouvrir un débat large sur 14 la guestion de la souffrance animale, et pas uniquement dans l'exercice 15 de sa foi. 16

Nous ne pensons pas qu'il faille « décoloniser l'espace public » en retirant toute marque tangible de l'histoire de la Belgique, y compris dans ses moments les plus discutables. Ce n'est pas en déboulonnant les statues que l'on déboulonnera le racisme ou les discriminations. Il convient surtout de « décoloniser les esprits » et de poursuivre un travail pédagogique et scientifique de qualité tant au sein des écoles qu'au travers des rues.

24

25

26

27

28

29

30

31

Enfin, la liberté, c'est aussi celle qui doit être reconnue aux femmes, quelle que soit sa foi ou non, dans son intégrité morale et physique, en égalité de droits. Nous ne saurions tolérer quelconque propos ou attitude laissant penser que certaines races ou religions seraient supérieures à d'autres, ni qu'un homme serait par nature supérieur aux femmes. Cette égalité absolue de traitement et de considération est un élément central de la régénération du vivre-ensemble. Il implique le droit de la femme à disposer librement de son corps.

- Sur les questions éthiques et bioéthiques, il apparait désuet de vouloir
- 2 imposer une unicité de vue sur des sujets qui, par nature, sont
- 3 éminemment complexes et renvoient souvent au parcours de vie intime
- de chacun. Sur ces questions, la liberté de penser et de voter de nos
- 5 élus doit être garantie.

## 3. LA LIBERTE D'AIMER ET D'ETRE

- 7 L'humain est un être de relation qui a besoin d'être reconnu et respecté
- pour ce qu'il est au même titre que les autres. Aimer la personne que
- 9 l'on souhaite, qui nous aime en retour est l'une des libertés les plus
- 60 évidentes. C'est pourtant l'une des plus récentes et des plus fragiles. Elle
- continue à être remise en question par des gouvernements ou des
- citoyens, souvent en instrumentalisant les religions alors que celles-ci
- devraient être source de sens et de solidarité.

Nous refusons les paroles et les comportements méprisants, 1 stigmatisants, humiliants à l'égard des communautés homosexuelles et 2 transgenres. Nous nous battrons contre l'homophobie et la transphobie 3 qui restent quotidiennes en Belgique. Nous voulons que la sexualité des 4 personnes homosexuelles soit prise en compte dans les maisons de 5 repos et le milieu hospitalier. Les personnes LGBTQIA+ doivent être 6 reconnues comme public-cible des plans « diversité » de la fonction 7 publique.

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

Nous souhaitons intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information relatives au genre et à l'homosexualité auprès de l'administration publique, des policières et des policiers, du personnel administratif des parquets et de la magistrature. L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire sera adaptée pour déconstruire les préjugés. Des formations de sensibilisation devraient également être proposées dans les entreprises par des associations labellisées afin de réduire les discriminations dans le milieu du travail. Le personnel de soin et d'encadrement des maisons de repos sera mieux formé au respect de la diversité des orientations sexuelles, d'identités et d'expressions de genre. Nous mettrons fin à l'interdiction de fait de don de sang des personnes homosexuelles et améliorerons de soins pour les personnes LGBTQIA+, comme remboursement des soins gynécologiques et andrologiques pour les personnes trans.

La question du genre transforme nos sociétés en profondeur, balayant 24 la conception binaire qui la fonde historiquement. Prendre conscience 25 qu'il peut exister une pluralité de genres bouscule ce qui semble évident 26 pour tant de personnes. Ce combat ne pourra se gagner qu'avec de la 27 pédagogie et de la compréhension réciproque, pas en opposant les uns 28 aux autres. 29

- Aussi essentielles soient-elles, les relations les plus intimes peuvent 1
- devenir toxiques. La violence s'immisce trop souvent au sein du couple 2
- et ce sont très majoritairement les femmes qui en sont les victimes. La 3
- plupart des féminicides le meurtre d'une femme parce qu'elle est une 4
- femme ont d'ailleurs lieu dans le cadre familial. 5
- Chaque année 40 000 plaintes pour violences conjugales sont 6 enregistrées en Belgique. 7

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

# Mieux prendre en charge les victimes de violences intrafamiliales

Nous voulons que chaque victime de violences intrafamiliales soit accompagnée dès l'accueil au sein d'un commissariat de police ou d'un hôpital par des agents formés aux risques psychosociaux, notamment pour éviter aux enfants de reproduire ces violences ou de devenir eux-mêmes victimes à l'âge adulte et tenter de mettre fin aux cycles de violences intrafamiliales. Afin d'encourager la dénonciation des faits, nous proposons que la plainte soit déposée à l'hôpital. Nous voulons développer des tribunaux spécifiques pour les violences intrafamiliales avec des magistrats formés aux risques de récidive, à l'emprise de la victime par l'auteur des violences, aux conséquences subies par les enfants et au besoin de retrouver une sphère familiale apaisée et tranquillisée.

La réalité est certainement plus grave encore car de nombreuses 1 victimes ne déposent pas plainte en raison de la lourdeur des 2 démarches, de leur crainte de ne pas être crues ou de la peur, de la 3 honte et de la culpabilité. Leur assurer ainsi qu'à leur famille un 4 5 environnement bienveillant, sain et sécurisant est crucial. Cela demande notamment d'interdire plus facilement au conjoint violent de résider 6 dans le logement familial et d'imposer le port d'un bracelet anti-7 rapprochement afin de mieux protéger les victimes. Nous proposons de 8 créer également des refuges pour accueillir les auteurs de violence afin 9 de les accompagner et de les éloigner des victimes sans contraindre 10 celles-ci à quitter leur domicile. Nous voulons que les femmes qui 11 préfèrent quitter leur domicile, notamment pour leur propre sécurité et 12 celle de leurs enfants, aient accès à des logements sécurisés dont 13 l'adresse est anonyme et où elles bénéficieront d'une aide 14 psychologique, juridique et administrative. 15

Les femmes subissent également quotidiennement des violences dans 16 la rue. Le « sexisme », qu'il s'agisse de remarques, d'insultes ou 17 d'agression, est une réalité sociale intolérable. L'application de la loi du 18 22 mai 2014 contre le sexisme doit être beaucoup plus systématique et 19 être complété d'un volet civil. Cela demande un renforcement de la 20 formation des policiers et de leur présence sur le terrain, mais aussi de 21 penser à des mesures préventives évidentes comme l'éclairage suffisant 22 des rues de jour comme de nuit. Il en va de la liberté des femmes à être 23 elles-mêmes et à se sentir en sécurité. 24

# 4. LA LIBERTE DE SE DEPLACER

25

Si la pandémie nous a isolés les uns des autres, elle a libéré le citoyen 26 d'une de ses principales sources de stress : le temps perdu dans ses 27 déplacements. Des millions de personnes ont retrouvé plusieurs heures 28 de liberté par semaine. 29

- 1 Nous voulons que le télétravail soit la norme une partie de la semaine
- dans les secteurs où il est envisageable. Il permettra de réduire
- 3 l'importance du trafic et le temps perdu. Il faudra cependant encadrer
- 4 cette pratique qui efface les barrières entre les activités. Si aucune porte
- 5 physique ne sépare le temps de travail de la vie familiale, il faudra
- 6 imaginer des portes symboliques, comme le droit de se déconnecter.
- 7 Nous stimulerons le développement d'espaces de coworking en dehors
- des centres urbains pour éviter la concentration des déplacements. Ils
- offriront une dissociation entre lieu de vie et lieu de travail ainsi qu'un
- endroit de socialisation. Ils dynamiseront les petites villes de province
- 11 et le monde rural qui trouvera toujours dans notre mouvement
- politique et citoyen un porte-voix de premier choix. Nous voulons un
- 13 Plan global de reconquête des territoires ruraux par les services au
- public : guichets de banque, poste, gare, bus, médecins, télécom...
- Aucun territoire ne peut subir de double peine en raison de son
- 16 caractère rural.
- Nous renforcerons l'offre de transport en commun dans et vers les
- grandes villes. Nous souhaitons aussi améliorer leur confort. Pour inciter
- les navetteurs à se tourner vers le train, la SNCB offrira les facilités
- 20 nécessaires à un travail serein dans ses wagons. En accord avec
- 21 l'employeur, le temps de trajet pourra être pleinement valorisé comme
- temps de travail.
- Nous soutiendrons également des alternatives moins gourmandes en
- infrastructures et en budgets : le covoiturage. En heures de pointe,
- 25 quatre voitures sur cinq sont occupées par un seul conducteur.

Il suffirait qu'une personne sur quatre partage la voiture d'un autre pour diminuer de près 20% le trafic routier et faire disparaître la plupart des embouteillages. Le covoiturage restera cependant marginal s'il nécessite l'accord des parties sur les horaires, les points de rencontre et d'arrivée. Nous voulons limiter la lourdeur et le manque de flexibilité individuelle en promouvant largement un réseau de covoiturage par une application officielle mettant en contact des personnes qui ne se connaissent pas, en généralisant des stations où laisser sa voiture aux abords des grands axes, en réservant une bande autoroutière aux voitures à plus d'un occupant et en mettant en place des incitants financiers et fiscaux.

11 12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

MAX 15 : un train ou un bus toutes les 15 minutes à l'intérieur et autour des villes, offrant un meilleur maillage du monde rural

Nous voulons renforcer la fréquence des lignes de trains et de bus autour des grandes et petites villes afin que chacun puisse avoir accès à un moyen de mobilité tous les quarts d'heure à dix minutes à pied de chez lui. Dans un premier temps, cet objectif pourra être limité aux principaux axes. À terme, le développement de l'intelligence artificielle permettra de concevoir des lignes adaptant leur itinéraire aux besoins des usagers. Dans les zones rurales, le renforcement de l'offre de bus et le recours à des taxis collectifs à la demande sortira les villages de l'isolement.

- Nous augmenterons l'attractivité des transports en commun en 1
- travaillant sur la qualité et la quantité de l'offre. Il est possible de se 2
- passer de voiture à Bruxelles parce qu'on peut y prendre le bus, le tram, 3
- le métro, le vélo ou la trottinette électriques sans s'inquiéter des 4
- horaires. Nous y intensifierons cependant encore l'activité du réseau. 5
- Mais cette pluri-mobilité n'est pas présente partout sur le territoire. 6
- Nous proposerons une alternative crédible à la voiture à l'intérieur et 7
- autour des villes de province, en augmentant considérablement le 8
- nombre de bus et de trains. 9

# 5. LA LIBERTE DE PRENDRE LE TEMPS

- La pandémie a mis la société à l'arrêt. Le rythme ralenti de nos 11
- existences a pu engendrer un réel soulagement pour celles et ceux qui 12
- étaient épuisés par les sollicitations du quotidien. 13
- L'être humain se trouve confronté à une accélération du monde, une 14
- succession toujours plus rapide d'évènements, une multitude 15
- d'opportunités. Ce tourbillon finit par donner le vertige. Il est vain si 16
- l'humain ne peut prendre le temps de se poser, de respirer, de ralentir 17
- lorsqu'il le souhaite. Le temps est une ressource rare et essentielle. Celui 18
- qu'il perd, celui qu'on lui prend est vécu comme une violence inouïe 19
- lorsque l'épuisement guette. Les burn-out professionnels et familiaux, 20
- en forte croissance, sont l'expression d'un temps qui manque pour soi 21
- 22 et ses proches.

- Nous voulons utiliser le temps de manière plus sobre et efficace. La 1
- réorientation vers une économie de la qualité conduira à privilégier des 2
- biens que la succession des modes ne rendra plus aussitôt obsolètes et 3
- à voir dans les achats un investissement plutôt qu'une consommation 4
- éphémère. Nous voulons œuvrer à une meilleure organisation collective 5
- pour réduire le temps perdu. Supprimer les embouteillages permettra 6
- de retrouver des minutes précieuses et une qualité de l'air appréciable. 7
- La naissance des enfants est un moment où il est essentiel que les deux 8
- parents prennent pleinement leur temps. Nous proposons d'octroyer 9
- gratuitement 100 heures d'aide à domicile à la naissance ou l'adoption 10
- d'un enfant jusqu'à trois ans. Nous voulons favoriser une plus grande 11
- égalité entre les genres et permettre aux hommes comme aux femmes 12
- de concilier leur vie de parent et leur carrière professionnelle. 13

- Papavantage : un congé de paternité 15 obligatoire de 30 jours 16
- Pour favoriser un plus grand équilibre des rôles et protéger les 17
- pères (ou le co-parent) des pressions des employeurs, nous 18
- proposons que les Papas (ou la co-mère) prennent obligatoirement 19
- 30 jours de congé dans l'année suivant la naissance. Ce système 20
- sera aménagé pour les indépendants. 21

- En Belgique, si les femmes recourent fréquemment aux congés de 1
- maternité et parentaux auxquels elles ont droit, les pères nettement 2
- moins, de peur d'être mal vus par leurs employeurs. En Suède, le congé 3
- de naissance est de 16 mois et doit être partagé entre les parents. Son 4
- économie ne suffoque pas pour autant... Nous voulons encourager les 5
- hommes à s'investir davantage dans les activités non rémunérées du 6
- foyer, que ce soit lors de la naissance d'un enfant ou durant les années 7
- suivantes. 8

- Nous proposons en outre que lors de la naissance ou de l'adoption d'un 9
  - enfant, chaque parent ait droit à 6 mois de crédit-temp, dont 2 à
- prendre obligatoirement de la naissance à la 18<sup>ème</sup> année de l'enfant. Le 11
- solde des congés non utilisés pourra être réutilisé ultérieurement pour 12
- se consacrer à un parent dépendant. Les parents « solo » pourront 13
- désigner un proche à qui sera accordé le crédit-temps. 14
- Nous permettrons à ceux et celles qui le souhaitent d'allonger leur 15
- journée pour ne travailler que quatre jours par semaine, sans réduire 16
- leur temps de travail afin de mieux concilier vie professionnelle et 17
- privée. Les parents qui le souhaitent pourront pratiquer un horaire « 18
- accordéon » : 31h de travail hebdomadaire une semaine sur deux, 45h 19
- les autres semaines par exemple. 20

- Cela permettra aux parents séparés de travailler moins les semaines de 1
- garde d'enfants et plus l'autre. Cela donnera aussi la faculté aux couples 2
- unis de s'arranger pour qu'une semaine sur deux, un parent soit plus à 3
- la maison et ensuite, l'autre. Nous voulons également lutter contre le 4
- temps partiel lorsque celui-ci est involontaire en élargissant les 5
- conditions auxquelles un travailleur à temps partiel bénéficie d'une 6
- priorité pour accéder à un temps plein dans la même entreprise. 7

# 6. LA LIBERTE DE RESTER DES ETRES HUMAINS

8

11

- Cinq siècles de progrès scientifiques et techniques ont sensiblement 9
- amélioré nos conditions d'existence. La révolution numérique 10
  - représente l'un des défis majeurs de notre époque. Elle crée une
- nouvelle réalité. C'est un monde à la fois fascinant et mystérieux, que 12
- l'humain doit apprivoiser. La technologie le pousse à s'interroger sur ce 13
- qui le constitue. Elle l'invite à innover, à se réinventer. C'est grâce à elle 14
- que nous pouvons modéliser les effets du réchauffement climatique. 15
- Elle favorise la communication et la transmission des connaissances. Elle 16
- permet un accès sans précédent à l'information. 17
- Mais la révolution numérique comporte également des dangers. Les 18
  - avis de tous et les humeurs de l'instant remplacent souvent la
- connaissance et les repères communs. Les technologies imposent des 20
- comportements standardisés. L'analyse automatisée des données 21
- favorise les discriminations. L'avènement des robots et d'objets 22
- autonomes pose la question de la responsabilité : sont-ils à même de 23
- prendre des décisions et de poser des actes dits volontaires ? 24

- Nous voulons interroger les rapports de l'homme et de la machine. Un
- 2 cadre législatif, à l'échelon national comme international, doit être
- 3 défini pour encadrer le développement du numérique et de
- 4 l'intelligence artificielle. Il devra comporter une attention aux enjeux de
- 5 genre et de cyberviolence.
- 6 D'ici peu *Metaverse* proposera aux citoyens de vivre dans un monde
- 7 numérique parallèle où il lui sera possible de travailler, de se divertir,
- 8 d'aimer et de vivre. Certains d'entre eux s'identifieront davantage à leur
- 9 avatar, leurs expériences numériques auront plus d'importance que
- celles vécues dans la réalité biologique. Ce qui au départ ne semble
- qu'un jeu pourra devenir une psychose et créer la même dépendance
- qu'une drogue dure. Nous voulons encadrer le développement de cette
- réalité virtuelle et ne pas la laisser aux mains de quelques acteurs privés.
- Personne ne souhaite arrêter le progrès scientifique et technologique,
- mais le vivant n'est pas qu'un enjeu technologique. Nous aspirons à un
- développement conscient et maîtrisé des nouvelles techniques. Nous
- 17 considérons que le fantasme transhumaniste est une dénaturation de
- 18 l'humain. Nous refusons la réunion de l'homme et de l'ordinateur pour
- 19 créer un être nouveau affranchi de la vieillesse et de la mort. Les
- 20 tentatives de fusionner les thérapies géniques, le recours à des cellules
- souches, voire l'implantation de nanorobots chargés de réparer nos
- organes abîmés pour atteindre la vie éternelle sont à nos yeux des
- leurres. Nous pensons que les tentatives de connecter le cerveau
- 24 humain à un ordinateur pour que notre conscience persiste au-delà de
- notre cerveau et soit réinjectée par le biais du clonage dans un corps à
- l'identique impliquera la fin de l'humanité.

- Notre vie a du sens parce que nous sommes vulnérables et mortels.
- 2 L'histoire humaine est celle de la succession des générations. Nous
- 3 souhaitons faire comprendre à la population les enjeux des transfor-
- 4 mations technologiques, ses bienfaits, en attirant l'attention sur les
- 5 inégalités et les dépendances qu'elles provoquent. Nous voulons que
- le développement du numérique se fasse au service de la qualité de
- vie tout en restant respectueuse de la singularité et l'autonomie des
- 8 humains. Il en va de notre liberté la plus profonde, celle de rester des
- 9 êtres humains.

# Un mouvement qui prend parti

La régénération de notre société doit d'abord être celle de notre 1 humanité. Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus percevoir 2 le sens d'une vie où nous courons sans cesse derrière un temps qui 3 s'échappe, où nous sommes constamment soumis à un stress 4 grandissant. La perspective de consommer toujours plus ne suffit pas à 5 nous donner envie de nous lever le matin. Nous avons besoin de nous 6 sentir utiles, de nous reconnecter à nous-mêmes et aux autres. Nous 7 voulons vivre dans une société où la valeur d'une personne dépend de 8 ce qu'elle réalise, de ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité, 9 pas de ce qu'elle possède, une société où chacune et chacun a la 10 possibilité de s'accomplir et de donner le meilleur, une société où l'on 11 privilégie l'émulation et le dépassement de soi à la compétition et 12 l'élitisme. 13

Nous serons prêts à renoncer à nos habitudes et à faire des sacrifices si nous avons la conviction que cela nous permettra de vivre mieux demain, si nous pensons que nos aspirations les plus importantes seront rencontrées. Vivre mieux ne sera possible que si chacune et chacun d'entre nous pouvons :

1 — Être bien dans notre **corps**: un corps en bonne santé bénéficiant d'une alimentation de qualité et des soins nécessaires; un corps épanoui grâce à des activités physiques, sportives et sexuelles régulières, dont l'ensemble des besoins sont satisfaits;

19

20

21

22

2 — Ouvrir notre **esprit :** un esprit éveillé par un système éducatif et un environnement culturel riche et varié ; un esprit stimulé par la possibilité de se former tout au long de son existence et d'entrer en dialogue avec des personnes d'origines et d'expériences diverses ;

- 3 Vivre en harmonie avec la **terre** : une terre qui offre à la fois un 1
- cadre de vie dont la beauté et les ressources sont préservées ; une terre 2
- dont la culture nous permet de vivre confortablement tout en 3
- respectant sa capacité de renouvellement ; une terre que nous habitons 4
- mais qui ne nous appartient pas et que nous partageons avec 5
- l'ensemble des êtres vivants : 6
- 4 Avoir le **temps** : le temps de vivre sereinement et de faire au 7
- mieux ce que nous entreprenons sans courir sans cesse; temps de se 8
- poser, de nous retrouver avec nous-mêmes et de nous interroger sur le 9
- sens de notre existence : 10
- 5 Se sentir en **confiance** : la confiance qu'assure le sentiment 11
- d'être en sécurité, chez nous comme dans la rue ; la confiance que nos 12
- droits seront respectés et que nous serons traités avec équité; la 13
- confiance en l'avenir, dans la capacité de l'humanité de poursuivre sur 14
- la voie du progrès et de l'innovation; la confiance de posséder les 15
- ressources personnelles et le soutien collectif pour surmonter 16
- d'éventuelles difficultés : 17
- 6 Tisser des **liens** avec les autres : des liens qui naissent des 18
- rencontres et nous permettent de nous sentir entourés et reconnus 19
- comme des êtres uniques ; des liens qui nous donnent la possibilité de 20
- nous enrichir aux contacts des autres; des liens qui nous offrent le 21
- sentiment d'appartenir à une communauté, de participer à la société et 22
- de voir notre apport valorisé; 23
- 7 Prendre des **initiatives** : des initiatives qui nous permettent de 24
- nous épanouir, de déployer nos talents et de mener à bien nos projets 25
- ; des initiatives par lesquelles nous contribuons au bien-être commun 26
- en réalisant quelque chose de positif pour nous-mêmes comme pour 27
- les autres. 28

Ces dimensions du vivre-mieux traversent notre projet de société et la 1 régénération que nous proposons. Notre mouvement souhaite 2 rassembler tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans ce 3 projet et ces idéaux quels que soient leur milieu social, leur langue, leur 4 nationalité, leur culture, leur genre, leur orientation sexuelle et leur 5 conviction philosophique ou religieuse. Ce mouvement ne sera pas un 6 parti politique comme les autres. Nous serons plus qu'un parti. Nous 7 serons un mouvement qui prend parti. 8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

Un mouvement qui prend parti, c'est un mouvement qui, comme tout parti politique, a l'ambition de proposer un programme politique pour obtenir la confiance des électrices et des électeurs, pour leur proposer de soutenir des candidates et des candidats qui ont le souci du bien commun et sont susceptibles de les représenter dans les parlements et dans les gouvernements. Un mouvement qui prend parti, c'est aussi et surtout un mouvement qui s'enracine dans la société civile, qui favorise la participation interne et fait vivre le débat d'idées. Un mouvement qui prend parti, c'est un mouvement ouvert, qui instaure un dialogue permanent entre ses adhérents et citoyens intéressés à débattre ensemble ou à aider ponctuellement à la réalisation de projets précis.

C'est un mouvement qui soutient l'engagement citoyen de ses adhérents et les invitent à agir localement en constituant des associations qui contribuent positivement à la société. C'est un mouvement qui exprime son identité et ses valeurs dans les propositions et les idées qu'il défend, mais aussi dans ce que ses adhérents incarnent et font. C'est un mouvement qui sait que pour retrouver la confiance des citoyennes et citoyens, les paroles ne suffisent pas. Il faut des actes.